



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

Marcelline Saindon-Rousseau

Claude Gauvreau, tanneur

**Jacques Gauthier
dit Coquerel**



UN INDISPENSABLE POUR LES DIFFUSEURS DE NOTRE HISTOIRE



**LE NUMÉRO
PRINTEMPS
2019**



**ABONNEZ-VOUS À
CAP-AUX-DIAMANTS
AU 418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

Suivez-nous
sur Facebook!

SERVICES

- Impression numérique
- Impression grand format
- Impression d'enseigne et remplacement
- Impression de plans
- Sérigraphie
- Reproduction d'œuvre d'art
- Laminage
- Découpe numérique
- Lettrage de véhicule
- Lettrage de vitrines
- Numérisation grand format
- Fusion de documents
- Finition
- Finition manuelle
- Préparation postale
- Ciblage démographique

Groupe **etr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca **SCR** **PLANOTECH**
SÉRIGRAPHIE Reproduction et impression numérique de plans
CLAUDE ROUSSEAU



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2019

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019–2020

| | |
|------------------------|--|
| Président | Guy Auclair (4443) |
| Vice-président | Michel Keable (7085) |
| Secrétaire | Martine Guillot (7137) |
| Trésorier | Michel Turcotte (7406) |
| Administrateurs | Daniel Dupuis (7643) Louis Houde (2870) Yvon Lacroix (4823) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559) |

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

| | |
|--|--|
| Bibliothèque | Mariette Parent (3914) |
| Centre virtuel de documentation | Martine Guillot (7137) |
| Conférences | Roger Barrette (2552) Jacques Fortin (0334) |

Communications et publicité

| | |
|---------------------------------|---|
| Éditions et publications | Daniel Dupuis (7643) Guy Parent (1255) |
| Expédition | Louis Poirier (5290) |
| Saisie des données | Louise Tucker (4888) |

Formation

| | |
|---|---|
| Héraldique | Hélène Routhier (5919) |
| Informatique | Mariette Parent (3914) |
| Registraire | Yvon Lacroix (4823) |
| Revue L'Ancêtre | Solange Talbot (6559) |
| Service à la clientèle | Michel Keable (7085) |
| Service de recherche et d'entraide | Guy Auclair (4443) Jeanne Maltais (6255) |

| | |
|-------------------|------------------------|
| Trésorerie | Michel Turcotte (7406) |
| Encaissement | Suzanne Laroche (7224) |
| Inventaire | Louis Poirier (5290) |

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue **L'Ancêtre**.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE L'Ancêtre 2018–2019

| | |
|-------------------|---|
| Directeur | Michel Keable (7085) |
| Rédacteurs | Roger Allard (7378) Jean-François Bouchard (1792) France DesRoches (5595) |

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

| | |
|----------------|--|
| Membres | Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Rodrigue Leclerc (4069) Jeanne Maltais (6255) |
|----------------|--|

Collaborateurs et collaboratrices

| |
|-----------------------------|
| Catherine Audet (7774) |
| Marc Beaudoin (0751) |
| Irène Belleau (3474) |
| Romain Belleau (5865) |
| Rémi d'Anjou (3676) |
| Raymond Deraspe (1735) |
| Daniel Fortier (6500) |
| Jocelyne Gagnon (3487) |
| Pierre Gendreau-Héту (7656) |
| Jean-Paul Lamarre (5329) |
| Rénald Lessard (1791) |
| Denis Martel (4822) |
| Claire Pelletier (3635) |
| Lise St-Hilaire (4023) |

Les textes publiés dans **L'Ancêtre** sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphie, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2019 SGQ

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Activités de formation (automne 2019) ... | 216 |
| Les Filles du Roy – Second regard – Les illégitimes – 4 ^e partie | 217 |
| Rapport annuel 2018-2019 | 220 |
| Filiation de Marcelline Saindon-Rousseau | 225 |
| Jacques Gauthier dit Coquerel a-t-il jamais existé? | 229 |
| Martin Grouvel est les engagés de 1634 — Complément d'information | 232 |
| Claude Gauvreau, l'artisan d'une dynastie de tanneurs à Québec | 233 |
| Qui était Norbert Henry? | 245 |
| La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème des Métis | 249 |
| Paléographie | 250 |
| Au fil des recherches Filles du roi — Bis et rebis | 252 |
| Errata | 254 |
| Lieux de souche Ugny, Meurthe-et-Moselle, commune d'origine de Jean-Baptiste Raymond dit Videbouteille | 255 |
| L'héraldique à Québec Des Saint-Ours aux Chaussegros de Léry: les armoiries parlantes | 261 |
| Le généalogiste juriste Benoît Morin (1942-2018) | 265 |
| Les archives vous parlent Un don fantastique fait à BANQ: les photographies aériennes de Pierre Lahoud | 269 |
| L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN) Nom d'un chromosome! La généalogie des Québécois réécrite par l'ADN | 275 |
| L'index du volume 45 de L'Ancêtre .. | 277 |

Page couverture: Promenade Champlain, photographie aérienne de Pierre Lahoud, historien, photographe, 2008. Don à BANQ.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Activités de formation (automne 2019)

Société de généalogie de Québec

| Ateliers de base | Local | Dates | Heure | Durée h | Prix |
|--|-------------|---------------------------|---------|---------|---------|
| Premiers contacts avec la généalogie | SGQ et BAnQ | 14 septembre | 9 à 12 | 3 | Gratuit |
| Initiation à la généalogie I et II | 3212 | 21 et 28 septembre | 9 à 12 | 6 | 25 \$ |
| Initiation à la généalogie (suivi) | SGQ | 19 octobre | 9 à 12 | 3 | Gratuit |
| Les ressources du centre Roland-J.-Auger | SGQ | 2 novembre | 9 à 11 | 2 | 10 \$ |
| Premiers contacts avec la généalogie | SGQ et BAnQ | 9 novembre | 9 à 12 | 3 | Gratuit |
| Entraide généalogique | 3224 | 16 novembre | 9 à 12 | 3 | Gratuit |
| Ateliers intermédiaires | | | | | |
| Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> I et II | 3212 | 21 et 28 septembre | 13 à 16 | 6 | 25 \$ |
| Le portail de BAnQ | 3212 | 18 octobre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Les bases de données informatisées (Intranet) | 3212 et SGQ | 19 octobre | 9 à 12 | 3 | 15 \$ |
| Les archives cartographiques | 3212 | 19 octobre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Posséder une terre dans les seigneuries | 3212 | 23 octobre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Généalogie Québec (<i>Le Lafrance</i>) | 3212 | 26 octobre | 9 à 12 | 3 | 15 \$ |
| Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon | SGQ | 26 octobre | 9 à 12 | 3 | 15 \$ |
| Les archives notariales | 3212 | 1 ^{er} novembre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Le Québec sous le Régime français 1534-1760, I et II | 3212 | 2 et 9 novembre | 9 à 12 | 6 | 25 \$ |
| Le logiciel <i>Heredis</i> I et II | 3212 | 2 et 9 novembre | 13 à 16 | 7 | 25 \$ |
| Les ressources de la bibliothèque de BAnQ | 3212 | 11 novembre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Les Acadiens | 3212 | 13 novembre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Le fonds Drouin numérisé | SGQ | 16 novembre | 9 à 12 | 3 | 5 \$ |
| La base de données <i>Ancestry</i> | 3212 | 16 novembre | 9 à 11 | 2 | 10 \$ |
| Les archives privées | 3212 | 20 novembre | 13 à 16 | 3 | 5 \$ |
| Les registres paroissiaux | 3212 | 30 novembre | 9 à 12 | 3 | 10 \$ |
| Ateliers spécialisés | | | | | |
| Généalogie et projet Québec ADN | 3212 | 14 septembre | 13 à 16 | 3 | Gratuit |
| Généalogie par ADN | 3212 | 5 octobre | 9 à 12 | 3 | 15 \$ |
| La paléographie (entraide) | 3212 | 5 octobre et 30 novembre | 15 à 16 | 1 | Gratuit |
| La paléographie I et II | 3212 | 26 octobre et 16 novembre | 13 à 16 | 6 | 25 \$ |

1055, av. du Séminaire, Pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval.

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non membres.

Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

www.sgg-qc.ca



Les Filles du Roy – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne *Les Filles du Roy*.

Mères d'enfants illégitimes – 4^e partie

Les enfants illégitimes qui ont vécu ici et se sont mariés

- **Marie-Catherine Cottin dite d'Arras** (1664) est née en Artois. Âgée d'environ 19 ans, elle arrive à Québec le 18 juin 1664. Elle a une enfant prénommée **Jeanne** baptisée à Château-Richer le 21 mai 1666, mais née le 1^{er} juillet 1665 *non légitimement*. Le 21 décembre 1665, Marie-Catherine contracte mariage avec Pierre Brunet devant le notaire Paul Vachon. Pierre est âgé de 30 ans, il est le fils de Vincent et Cécile Guédor. Jeanne devient ainsi la première de la famille qui regroupe six autres enfants du couple: Jean Jacques (1667), Louise (1670), Nicolas (1671), Marie-Catherine (1673), Jean (1675) et Thomas (1678). À 18 ans, Jeanne épouse à Trois-Rivières Jacques Godefoy dit Maubœuf, âgé de 42 ans, fils de Jean et Colette Danlerville. Au *PRDH*, Jeanne porte le nom Brunet. Le mari de Marie-Catherine serait-il donc son père? Jeanne et Jacques ont six enfants de 1684 à 1694 dont un seul se maria. Jeanne ne quittera cette terre qu'en 1761 à Oka; elle aurait eu environ 96 ans! Qu'est-il advenu de sa mère? Après le décès de Pierre Brunet vers 1682, Marie-Catherine signe un contrat de mariage le 3 juillet 1685 devant le notaire François Genaple de Bellefonds avec Pierre Mandin, âgé de 40 ans, meunier et farinier, fils de Mathurin et Renée Chayer. De cette union naîtront quatre autres enfants, dont des jumeaux Michel et Pierre. Marie-Catherine meurt le 29 mars 1690 à Charlesbourg.
- **Claude Damisé** (1668) aurait 24 ans à son arrivée, elle est orpheline de père. Sa mère l'a placée avec son frère Jean à la Salpêtrière¹, lieu destiné aux orphelins. Toutefois, le nouveau mari de sa mère, Louis Chéron, accepte de garder Jean, de lui apprendre un métier et de le nourrir jusqu'à l'âge de 16 ans. Claude demeure à l'orphelinat. Arrivée en Nouvelle-France, elle épouse Pierre Perthuis dit Lalime du régime de Carignan-Salières, fils de feu Sylvain et Mathurine Racicot, de Tours en Touraine, devenu marchand, bourgeois.

Il est également âgé de 24 ans. Ils passent un contrat devant le notaire Bénigne Basset et se marient à Montréal le 10 décembre 1668. Ils ont trois enfants: Catherine, née en 1670, qui épousera en 1686 Pierre Maguet² arrivé avec sa mère, Françoise Goubilleau, Fille du Roy de 1670; Jean, né en 1672; et Jeanne, née en 1673, qui épousera Nicolas Desroches, de Pointe-aux-Trembles, Montréal, le 22 novembre 1688, à la suite de la signature la veille d'un contrat de mariage devant le notaire Antoine Adhémar. Pierre Perthuis retourne en France. Puis, Claude donne naissance à **André Jean** que le *PRDH* nomme André Jean Paradis sans qu'on sache vraiment pourquoi³. Cet enfant illégitime est baptisé le 23 mars 1676 à Pointe-aux-Trembles, et il est considéré comme le quatrième enfant de la famille. Le 7 janvier 1697 à Beauport, il épouse Marguerite Ménard, fille de Jacques et Marie-Madeleine Royer. Ils auront quinze enfants dont cinq sont liés aux Giroux, Morel, Bélanger et Lessard. Retrouvons Claude Damisé après l'aventure de 1676. Elle renoue sans doute avec Pierre Perthuis puisqu'ils ont de 1677 à 1691 neuf autres enfants, dont cinq se marieront. Toute une ribambelle de petits-enfants pour la postérité. Claude quittera cette terre le 6 octobre 1705 à 55 ans (61 ans, si on présume qu'elle est née en 1644) et Pierre, le 16 avril 1708 à 63 ans à Montréal. Que notre mémoire les honore!

- **Catherine Bruneau** (1670), âgée de 15 ans, arrive de Paris, paroisse Saint-Paul. Elle apporte avec elle des biens pour une valeur de 300 livres en plus d'avoir été dotée par le roi de 50 livres. Dès son arrivée en 1670, elle passe un contrat de mariage le 3 septembre avec Jean Monin (Monet) devant le notaire Romain Becquet. Les époux s'établissent à Beaumont, dans la seigneurie de Bellechasse, et seront pendant quinze ans sans enfant. En 1673, Catherine est présente à un baptême à Québec. Au recensement de 1681, elle a 26 ans et Monin, 35. Vers 1685⁴, Catherine a une enfant

1. Fichier *Origine* de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
2. Fait intéressant à souligner: Marie, la fille de Pierre Maguet et Catherine Perthuis, épouse Jean Larrivée, de Rivière-des-Prairies, en 1710 et son frère Augustin Maguet épouse Suzanne Héry, de Ville-Marie.
3. Sauf qu'à la fiche 62699 du *PRDH*, il est le fils de Jean Paradis et Jeanne Paquet, la nièce de Jeanne Pasquier du contingent de 1667, et qui a été adopté par René Siret et son épouse.
4. Yves Landry et le *PRDH* donnent 1689.

illégitime prénommée **Marie-Anne**. Où est donc Monin? Lorsque Marie-Anne se marie le 10 février 1705 à Beaumont, on écrira dans son acte de mariage *Marie-Anne fille de Jean-Paul et de Catherine Bruno*. Elle épouse Thomas Guénet, né le 16 mai 1679 et baptisé le 24 suivant à l'île d'Orléans, paroisse Sainte-Famille, fils de Pierre et Catherine Vieillot, Fille du Roy du contingent de 1667. L'époux, scieur de long, est âgé de 26 ans. Le couple aura treize enfants de 1706 à 1732 et neuf se marieront. Catherine aura donc bien des petits-enfants à dorloter, comme s'ils étaient les siens. Jean Monin décède le 3 août 1712 à 66 ans. Thomas meurt en 1753. Six de ses enfants sont alors mariés. Catherine les enterrera tous car elle mourra le 9 novembre 1734, à 79 ans, à l'Hôpital général de Québec. Que les Guénette⁵ se lèvent et honorent Catherine Bruneau!

- **Anne Thirement** (1670) est une *fille de qualité*, une demoiselle, c'est-à-dire d'une certaine noblesse; son père est conseiller du roi et commissaire ordonnateur des guerres. Elle vient de la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Par sa mère, Marie Hubert, elle est apparentée à Isabelle (Élisabeth) Hubert, Fille du Roy de 1667, de la paroisse Saint-Gervais de Paris, rue de la Tissandrie. À son arrivée, elle a 26 ans et est riche de 500 livres. Le 3 août 1670, Anne Thirement assiste au baptême de Marie-Anne Bolduc. Un an a suffi pour qu'elle enfante **Élisabeth** le 30 juillet 1671 hors mariage à Québec. Isabelle (Élisabeth) Hubert, sa cousine, femme du sieur Louis Bolduc, en est la marraine. C'est le mois suivant, le 18 août 1671 à Québec, qu'Anne épouse Jean-Baptiste de Peiras, conseiller du roi au Conseil souverain, secrétaire du gouverneur Daniel de Rémy de Courcelle. L'enfant illégitime devient la première de la famille, bien intégrée selon le rang de sa naissance — de Peiras serait-il le père? — Anne aura ensuite Louis en 1674 et Jean-Baptiste en 1677. Elle meurt le 31 octobre 1679 n'ayant eu que trois enfants. Sa première, Élisabeth de Peiras, épouse à 27 ans Nicolas Pinguet de Targis, marchand bourgeois, fils de Noël et Marie-Madeleine Dupont, le 24 juin 1698. Elle avait passé un contrat de mariage devant le notaire Louis Chambalon le 12 du même mois. Nicolas et Élisabeth ont eu trois enfants: Élisabeth, née en 1689, qui a épousé Louis Lambert le 7 juin 1723 à Québec, et deux autres, nés en 1702 et 1703, qui n'ont pas survécu. Élisabeth meurt en 1720.

- **Marie-Thérèse Viel** (1671) sait signer. Elle est baptisée le 4 avril 1650 à Rouen, ce qui lui donne 21 ans à son arrivée. Son père Charles est marchand droguiste. Sa mère s'appelle Marguerite LeChevalier. Elle a, selon le Fichier *Origine*, huit frères et sœurs. Est-elle partie trop vite? Veut-elle revoir certaines personnes? Toujours est-il qu'après avoir épousé Étienne Boyer dit Lafontaine du régiment de Carignan-Salières le 26 octobre 1671, et après avoir eu trois enfants:

René-Louis, né et décédé en 1672, Hugues, né vers 1675 et Charles, né en 1676, elle repart pour la France. L'histoire dit qu'elle y fait un court séjour et elle en revient enceinte de Médard Chouart Des Groseillers, rencontré à La Rochelle. Elle est *mal accueillie par son mari qui refuse de la recevoir*, souligne Silvio Dumas⁶. Le 14 janvier 1677, elle accouche de **Jeanne-Élisabeth**. Marie-Thérèse et Étienne décident de présenter une requête à la Prévôté de Québec pour que Chouart Des Groseillers soit condamné à nourrir, élever et entretenir l'enfant, à payer 150 livres pour les frais de couches et 500 livres pour défrayer la pension de Marie-Thérèse du jour de son retour jusqu'après ses couches. Marie-Thérèse raconte en détail au lieutenant général de la Prévôté de Québec la relation qu'elle a eue avec Médard qui nie tout, invoquant *un défaut de mémoire*. La sentence est rendue le 21 août 1677: Médard est condamné à 200 livres et Étienne Boyer à prendre soin de l'enfant. On ne sait pas si le ciel du couple redevint ensoleillé, on peut le penser étant donné que dix autres enfants compléteront la famille de 1678 à 1691, et que *Boyer l'a reprise sur les prières qui lui ont été faites*. Toutefois, la liste des enfants du couple Boyer-Viel, selon le *PRDH*, n'inclut pas Jeanne-Élisabeth. Qui s'en est chargé? Quand elle se marie, on la nomme Jeanne-Élisabeth Boyer, mais Étienne n'est pas son père! Le 19 novembre 1696 à Québec, elle épouse, à 19 ans, Benoît Duhaut, âgé de 21 ans, fils de Jacques et Marie Lemoine, Fille du Roy de 1665. Surprise: Jeanne-Élisabeth se nomme Jeanne Élisabeth Des Groseillers. Le couple a eu cinq enfants. Autre surprise: Benoît Duhaut a une enfant hors union, Marie-Ursule, née en 1708 à L'Ancienne-Lorette, fille, dit-on, de Marie-Madeleine Fiset.

Que les Boyer, les Chouart (!) et les Duhaut se lèvent et rendent hommage à cette descendance!

Un cas spécial: mère de cinq enfants illégitimes

- **Catherine Guichelin**, âgée de 16 ans, arrive à l'été 1669 de Laon, paroisse Notre-Dame de Paris; elle est la fille de Louis et Antoinette Lahaie. Sa vie époustouflante mérite un traitement particulier. Elle épouse, le 23 octobre 1669 à Sillery, Nicolas Buteau, domestique d'Étienne Denevers, de Sillery, âgé de 21 ans, fils de Pierre et Anne Charier, de Sainte-Marie, évêché de La Rochelle. Leurs deux premiers enfants naissent à Neuville: Isabelle Ursule, en 1671, et Antoine, en 1673. Puis, comme une feuille emportée par le vent, Nicolas Buteau *disparaît*. On croit qu'il est retourné en France. Catherine, abandonnée avec deux enfants, mène une vie de débauche. Le reste de sa vie à Sillery, à Québec, à Lavaltrie et à Neuville a été magistralement raconté par Marcel Myre⁷. Voyons cela à grands traits. Ses deux enfants sont placés: Isabelle est engagée comme domestique à l'âge de 6 ans chez Jean Lepicq, de Neuville et au recensement

5. GUÉNETTE, Richard. *Le Pionnier Pierre Ganet, L'ancêtre des Guénette en Amérique du Nord*, mise à jour du 30 juillet 1999. (Document de famille).

6. DUMAS, Silvio. *Les Filles du Roi en Nouvelles-France*, Québec, La Société Historique de Québec, Cahiers d'Histoire n° 24, 1972, p. 346.

7. MYRE, Marcel. *Catherine Guichelin. Une Fille du roi pas comme les autres... Nouvelle-France, 1653-1733*, Québec, Les Éditions GID, 2014, 142 p.

de 1681, elle est chez Pierre Bulté. Antoine est chez Antoine Tapin⁸. Le 19 août 1675, le Conseil souverain reproche à Catherine de mener une vie scandaleuse et de se prostituer. Elle est bannie *jusqu'au retour de son mari* mais elle pourra revenir *si elle a changé de vie*⁹. Son époux ne revint pas. Elle *donne ses faveurs* à Jean Aumier et à Jacques Michelon qui *avouent sous serment avoir eu la compagnie charnelle de ladite Catherine Guichelin*¹⁰. Puis, Catherine, vagabonde, donne naissance à cinq enfants illégitimes :

- **Pierre** naît le 10 janvier 1677; le père est Guillaume Bonhomme. Pierre s'appellera Pierre Buteau alors que Nicolas Buteau, le père, est disparu depuis au moins quatre ans. Pierre épouse Élisabeth Chevaudier le 31 juillet 1703 à Québec, et le couple aura cinq enfants;
- **Jean-François** naît le 13 juin 1679 de François Turbot, de Neuville¹¹, sans laisser de traces;
- **Marie** naît à Sorel en 1681 de Jean-Guy Vacher dit Lacerte, menuisier de Trois-Rivières. Elle épouse Jacques Labossée le 3 février 1713 à Montréal et le couple aura quatre enfants. Elle meurt en 1727;
- **Marie-Jeanne** naît à Lavaltrie et est baptisée à Contrecoeur en 1686 et on n'a plus de traces d'elle;
- **Marie-Agathe** naît à Neuville en 1688 de père inconnu. Elle épouse François Judic dit Rencontre, fils de Pierre et Léonarde Coutant, le 15 mai 1706 à Québec, et le couple aura onze enfants.

Comment expliquer ce tourbillon amoureux et cette vie sociale fort développée? D'ailleurs, ce n'est pas tout. La roue continue de tourner, Catherine n'a pas fini de bourlinguer. Le 2 mars 1697, elle passe un contrat de mariage avec François Pagé dit Larose, de la paroisse de Pirbosière, évêché de Limoges, devant le notaire Guillaume Roger. Elle annulera ce contrat. En 1703, devant le notaire Louis Chambalon, elle passe un contrat avec François Olivier, veuf de Geneviève Salois, fille de Claude et Anne Mabile du contingent de 1666. Toutefois, ce mariage ne sera pas célébré. Le 15 avril 1708 à Montréal, âgée alors de 55 ans, elle contracte mariage avec Charles Tissiau dit Saint-Germain, soldat, âgé de 39 ans, devant le notaire LePailleur. Finalement, c'est Jean Roy dit LaPensée qu'elle épouse le 16 février 1716 à Montréal, mariage auquel assiste son fils Pierre Buteau, 39 ans. Un tel périple nous laisse pantois. Elle meurt le 7 décembre 1733 à 80 ans¹², à Saint-Joachim chez son fils Antoine Buteau né légitimement le 23 février 1673. Antoine avait épousé Anne Cloutier, fille de Jean et Marie Martin dit l'Écossais, le 7 octobre 1697.

Malgré cette vie riche en rebondissements amoureux, elle saura donc se retrouver auprès d'un membre de sa famille initiale.

Yves Landry, dans son chapitre sur *La constitution de la famille*, considère que c'est

2,6 % des Filles du Roi qui ont eu une descendance en dehors des liens du mariage. Une sur dix-huit était enceinte au moment de son mariage. Même si les villes canadiennes étaient encore peu développées, elles offraient déjà les conditions de promiscuité et d'anonymat propices à favoriser l'illégitimité et à recueillir les fruits cachés des paysannes d'alentour.

Les 4359 enfants nés des Filles du Roi de 1663 à 1673 – y compris les illégitimes – ont connu

une fécondité élevée, sans commune mesure avec celle des prostituées récusant ainsi l'hypothèse perpétuée depuis des siècles les associant à une population de femmes vénales. Elles ont satisfait aux critères du recrutement, elles ont survécu aux épreuves de la traversée de l'Atlantique, elles ont bravé les difficultés de l'établissement en pays de colonisation, elles sont, à juste titre, Mères de la nation.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- BRUN, Josette. *Vie et mort du couple. Québec et Louisbourg au XVIII^e siècle*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1967, 188 p.
- GIGUÈRE, Guy. *La scandaleuse Nouvelle-France. Histoires scabreuses et peu édifiantes de nos ancêtres*, Montréal, Stanké, 2009, 238 p.
- GRENON, Hector. *Histoires d'amour de l'histoire du Québec*, Montréal, Stanké, 1977, 318 p.
- LACHANCE, André. *Crimes et criminels en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal Express, 1984, 184 p.
- LACHANCE, André. *Juger et punir en Nouvelle-France: Chroniques de la vie quotidienne au XVIII^e siècle*, Montréal, Libre Expression, 2000, 182 p.
- LACHANCE, André. *Séduction, amour et mariages en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, 2007, 187 p.
- LACHANCE, André. *Vivre, aimer et mourir en Nouvelle-France: La vie quotidienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Montréal, Libre Expression, 2000, 226 p.
- LANCTÔT, Gustave. *Filles de joie ou filles du roi*, Montréal, Éditions du jour, 1966, 230 p.
- MYRE, Marcel. *Madeleine Matou, la femme du meurtrier de Boucherville, 1665-1679*, Québec, Septentrion, 2006, 154 p.

Prochaine chronique : **Les Filles du Roy, victimes des Iroquois**

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

belleaui@videotron.ca



8. Antoine sera le dernier soutien de sa mère; il l'accueillera avec son épouse Anne Cloutier à Saint-Joachim où elle mourra.

9. Jugements et Délibérations du Conseil souverain, 1673.

10. *Ibid.*, le 19 août 1675.

11. François Turbot, au recensement de 1681, est l'un des treize domestiques au service de René Robineau au manoir de Portneuf. *Mémoires*, Société de généalogie canadienne-française, III, p. 39.

12. Le *PRDH* écrit erronément 90 ans.



Rapport annuel 2018–2019 du conseil d'administration 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 présenté à l'assemblée générale du 5 juin 2019

Jeanne Maltais (6255), présidente

1. Administration de la SGQ

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à dix reprises, alors que ceux du comité exécutif l'ont fait de façon régulière afin de traiter et de régler les affaires courantes. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 23 mai 2018 au Centre Noël-Brulart.

Les objectifs fixés au plan stratégique triennal approuvé par le Conseil d'administration le 13 mars 2018 ont été réalisés à 60 %. Ce plan vise, entre autres, la bonification des services aux membres ainsi que l'intégration et la modernisation des outils utilisés dans l'accomplissement des diverses tâches des bénévoles. C'est ainsi que le remplacement du logiciel qui supportait le catalogue *René-Bureau* permettra de regrouper trois catalogues en un seul et unique outil de repérage des ressources documentaires: le *Catalogue René-Bureau*, l'*Index des articles des revues* ainsi que le *Catalogue Zacharie* de la *Société généalogique canadienne-française*. Son interface conviviale offre aux généalogistes l'interrogation multicritères de plus de 100 000 notices. Les coûts d'entretien et d'hébergement informatiques ont également été rationalisés et revus à la baisse puisqu'ils sont désormais partagés entre les deux sociétés.

La SGQ a bénéficié des services d'une ressource spécialisée de l'organisme « Bénévoles d'expertise ». Le mandat attribué à cet expert a permis d'analyser et de cartographier les processus administratifs et d'en dégager les forces et faiblesses. Les recommandations du rapport sont à l'étude.

En 2018-2019, plusieurs nouveaux services ont été mis de l'avant. Mentionnons entre autres :

- Enregistrement des travaux de recherches sur clé USB au centre de documentation Roland-J.-Auger ;
- Mise en ligne d'une nouvelle version numérique de la revue *L'Ancêtre* adaptée aux appareils mobiles (tablettes et autres). Désireuse de contribuer au projet de société qu'est le *virage vert*, la SGQ s'est dotée d'objectifs pour y parvenir tels que la diminution de la consommation de papier. Nous comptons sur la collaboration de nos membres pour atteindre cet objectif. À ce jour, quelque 230 membres ont fait le choix de ne plus recevoir la version imprimée de la revue ;
- Modernisation des communications et lancement d'une nouvelle signature corporative de la SGQ: communiqués, infolettres, réseaux sociaux, bulletins la *SGQ en action*, mise en ligne de nos brochures d'information téléchargeables sur le site Web de la SGQ ;
- Publication sur l'intranet des travaux de recherche effectués dans la cadre du *Concours de la roue de paon*. Les membres

ont ainsi l'opportunité de faire progresser leurs recherches en consultant près de 140 roues de paon réalisées par leurs collègues généalogistes ;

- Mise en ligne d'un nouveau catalogue de ressources documentaires offrant un accès à près de 100 000 titres

La SGQ désire réinvestir les surplus budgétaires accumulés dans la bonification des services en ligne pour ses membres. Plusieurs avenues sont présentement à l'étude: accès à distance à de nouvelles banques de données, inscriptions aux activités, capsules d'informations et de formation, etc. Ainsi, à titre de projet pilote, à compter du 5 juin, huit accès supplémentaires concurrents aux sites *Généalogie Québec* et *PRDH* sont disponibles pour les membres sur le site Web de la SGQ. Ces accès s'ajoutent aux vingt licences déjà offertes au centre Roland-J.-Auger.

Le conseil d'administration a fait appel à M^e Serge Bouchard, conseiller juridique et membre de la SGQ dans le traitement du dossier de la *Commission d'accès à l'information* (formulaires de mariages) et celui de la *eSociété généalogique du Québec*. Nous remercions sincèrement M^e Serge Bouchard qui a offert tout au long de ces procédures judiciaires, un support constant et des conseils judicieux.

Cependant, une réflexion s'impose face à la croissance vertigineuse de données généalogiques disponibles à l'échelle mondiale sur le Web. Ces informations, très diversifiées et quasi inaccessibles il y a quelques années à peine, pourront certes contribuer à l'avancée de la recherche. Ce phénomène, devenu irréversible, contraindra plusieurs sociétés de généalogie à se repositionner au regard de cette vive concurrence et notre société n'y fera pas exception. En effet, dans un futur rapproché, elle ne pourra ignorer cet « univers virtuel de la généalogie » en constante ébullition et, par surcroît, aisément accessible de son domicile. La SGQ devra demeurer à l'écoute des besoins évolutifs de ses membres et s'outiller pour y répondre.

Malgré tout, la SGQ a fait bonne figure en 2018 et a inscrit 249 nouveaux membres. La participation à plusieurs événements de visibilité jumelée aux efforts soutenus de nos bénévoles dans toutes les sphères d'activités de la Société sont des éléments majeurs qui ont contribué à ce succès.

Partenaires

La SGQ remercie *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BAnQ) pour son étroite collaboration. Comme chaque année, de nombreux visiteurs ont pu jumeler une visite au centre de documentation Roland-J.-Auger à celle du Centre d'archives de Québec.

La SGQ a participé aux rencontres de la table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec. Elle est aussi active au sein du réseau *L'Échangeur culturel de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge*. Ce réseau favorise le développement de liens entre les organismes qui interviennent en matière de culture et de patrimoine.

Toutefois, les partenaires les plus importants de la SGQ demeurent ses quelque 155 bénévoles qui assurent la gestion de la SGQ ainsi que la réalisation de tous les projets mis en œuvre par les différents comités. Le 7 juin 2018, le conseil d'administration les accueillait, lors d'un 5 à 7, pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'année 2017-2018.

Entente

- **SGQ et Fabrique Notre-Dame-de-Québec**: Cette entente qui permet à la Société de généalogie d'occuper le sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Victoires, Place Royale, lors des Fêtes de la Nouvelle-France est toujours en vigueur. Cependant, l'organisation des Fêtes nous a informés que l'édition 2019 se déroulera fort probablement dans la Haute-Ville de Québec. À ce jour, nous sommes en attente d'informations qui permettront d'évaluer la participation de la SGQ.
- **Société de généalogie de Lévis (SGL)** – programme de formation: cette entente, qui permet aux membres en règle de la SGL de s'inscrire aux ateliers de formation de la SGQ aux mêmes conditions que les membres de la SGQ, a été renouvelée pour 2019-2020.

Représentation

En 2018-2019, la Société a participé à plusieurs événements:

- **Du 1^{er} au 3 juin 2018** à Montréal: Congrès du 75^e anniversaire de fondation de la Société généalogique canadienne-française.
- **Le 3 juillet 2018** à Québec: c'est avec plaisir que la SGQ a accepté l'invitation de participer au 410^e anniversaire de la Ville de Québec sous le thème de la généalogie. Plusieurs événements se sont déroulés tout au long de cette belle journée d'été:
 - Remise de parchemins d'ascendance: Un parchemin d'ascendance, retraçant les ancêtres Labeaume depuis Saint-Péray en Ardèche jusqu'à Québec, en passant par le Saguenay–Lac-Saint-Jean, a été remis au maire de la Ville de Québec, M. Régis Labeaume. Un deuxième parchemin a été remis à M. Alan M. Casavant, maire de la Ville de Biddeford, Maine, et invité d'honneur du Maire Régis Labeaume. Ce parchemin retrace l'itinéraire des ancêtres Casavant depuis la France, en passant par le Québec, pour s'établir, par la suite, à Biddeford.
 - Louis Richer a offert plusieurs conférences portant sur l'émigration européenne en Nouvelle-France.
 - La SGQ a animé une table d'exposition dans les jardins de l'Hôtel de Ville.
- **Les 28, 29 et 30 septembre** à Sherbrooke: Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie du Québec.
- **Le samedi 8 décembre 2018**, la SGQ a tenu son traditionnel dîner de Noël au restaurant *Le Cercle*, au pavillon

Alphonse-Desjardins de l'Université Laval. Plus de 93 personnes étaient présentes et ont assisté à la conférence de Catherine Ferland intitulée *Magnificence et bonne chère*.

- **Le 4 mai 2019** à Trois-Rivières: Assemblée générale de la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie*.

Membres à l'honneur

- **Hélène Routhier** a reçu la *Médaille de reconnaissance* 2019 qui souligne la qualité exceptionnelle du parcours de généalogistes qui, par leurs réalisations et leur engagement, contribuent au développement de la généalogie dans leur milieu, ainsi qu'au rayonnement de leur société.
- **Lise St-Hilaire** a reçu le *Prix Renaud-Brochu* 2019 qui souligne l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles œuvrant en généalogie et particulièrement dans le domaine de la paléographie.
- Lors du 33^e Congrès international de généalogie et d'héraldique tenu du 1^{er} au 5 octobre 2018 à Arras, France, **Marc Beaudoin** a été admis comme « membre associé » de l'*Académie internationale d'héraldique*, tandis que **Jeannine Ouellet** a été admise comme « membre associée » de l'*Académie internationale de généalogie*.

Bilan financier au 30 avril 2019.

Les états financiers de l'année 2018-2019 ont été vérifiés par **M. Claude Paquet**. En voici les points saillants:

- Le **budget prévu** était de 114 600 \$. Il s'agissait d'un budget équilibré.
- Les **cotisations** ont constitué 63 % des revenus.
- L'objectif de notre **campagne de souscription** fixé à 8 000 \$ n'a pas été atteint; le montant recueilli s'élève à 4 489 \$.
- L'**actif** se chiffre à 254 663 \$ en comparaison à 246 039 \$ en 2018.
- Les **revenus** de l'année totalisent 122 759 \$ comparativement à 120 880 \$ en 2018.
- Les **dépenses** totalisent 117 709 \$ comparativement à 113 967 \$ en 2018.
- L'**excédent des revenus sur les dépenses** se chiffre à 5 050 \$ par rapport à 6 913 \$ en 2018.
- Les **services aux membres** constituent 72 % des dépenses globales; de celles-ci, 22 % sont affectées à la production et à la distribution de la revue **L'Ancêtre**.

Les membres

Au 31 décembre, l'année 2018 se terminait par une augmentation de près de 5,1 % concentrée majoritairement dans la catégorie « Principal ».

| MEMBRES INSCRITS | 31 DÉCEMBRE 2017 | 31 DÉCEMBRE 2018 |
|------------------|------------------|------------------|
| Principal | 1338 | 1423 |
| Associé | 102 | 104 |
| Autres | 154 | 153 |
| Total | 1594 | 1680 |

2. Rapports sommaires des comités

L'Ancêtre

La remise du *Prix de L'Ancêtre* pour le volume 44 a eu lieu lors du 5 à 7 des bénévoles le 7 juin 2018. Lise Tessier a reçu le prix pour le meilleur article de fond, Claude Girard celui pour la meilleure étude, et une mention spéciale a été décernée à René Labarre. Une correctrice, Catherine Audet, s'est ajoutée à l'équipe en remplacement de Claude Le May qui s'est retiré après dix-neuf années de service. Au cours de l'année écoulée, la période d'attente entre la soumission d'un texte et sa publication, qui avoisinait les deux ans, a été réduite de moitié, un délai plus acceptable. D'autre part, une nouvelle façon de reconnaître l'importance de l'apport des auteurs au succès de la revue a été le lancement du prix *Coup de cœur* des lecteurs. Ce prix, décerné à un auteur à la suite d'un vote des membres de la SGQ, a été remporté par Carole Veillette et lui a été remis à l'occasion du dîner de Noël du 8 décembre 2018. Au cours de la dernière année, une version de *L'Ancêtre* adaptée aux outils modernes (tablettes, téléphones...) a été développée. Une campagne de sensibilisation visant à inciter les membres à adopter un comportement plus écologique en utilisant la forme électronique de la revue, sans recevoir de document imprimé, a été lancée. Cette campagne inclut la production de bandes dessinées illustrées par Douglas Beauchamp, un artiste-peintre de la région.

Bibliothèque

Pour l'exercice 2018-2019, la bibliothèque compte près de 14 500 documents imprimés dont la valeur estimée se situe autour de 405 000 \$. Une part importante de la provenance des documents consiste en des dons offerts par les membres de la SGQ. Le projet d'indexation des articles de revues, réalisé en collaboration avec la Société généalogique canadienne-française (SGCF) se poursuit. Plus de 52 000 articles sont indexés dans les domaines de la généalogie, de l'héraldique et de l'histoire. Depuis février 2019, les chercheurs ont accès, à domicile ou au centre de documentation Roland-J.-Auger, sur le site Web de la SGQ, au nouveau *Catalogue des ressources documentaires*. Beaucoup d'efforts ont été déployés par l'équipe de la bibliothèque pour assurer le transfert et la validité des notices vers le nouveau catalogue.

En 2019-2020, le Comité de la bibliothèque s'est fixé comme objectif d'optimiser les fonctions avancées du nouveau catalogue et de valoriser les services généraux de la bibliothèque.

Conférences

Les conférences mensuelles et celle de Noël ont attiré 686 participants, dont 54 non-membres, soit une moyenne de 76 personnes, comme le laissent voir les données statistiques présentées ici.

- Septembre: *Sur les traces d'une légende ou l'histoire d'un ancêtre peu banal*, André Dorval, historien et auteur. Présences: 53, dont 1 non-membre.
- Octobre: *Marthe Simard, une citoyenne de Québec devenue première parlementaire de France*, Frédéric Smith,

historien et auteur, Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales de la Ville de Québec. Présences: 36, dont 3 non-membres.

- Novembre: *Les traces héraldiques des familles pionnières de la Nouvelle-France*, Marc Beaudoin, archiviste et héraldiste. Présences: 33.
- Décembre, dîner de Noël: *Magnificence et bonne chère*, Catherine Ferland, historienne, auteure, chroniqueuse gastronomique. Présences: 90.
- Décembre: *La banlieue de Québec au temps de la Nouvelle-France et du Régime anglais*, Jean-Marie Lebel, historien et conférencier. Présences: 131.
- Janvier: *Généalogie autochtone au Québec*, Serge Goudreault, généalogiste et démographe. Présences: 74, dont 13 non-membres.
- Février: *Les pierres tombales nous parlent: la vieille partie du cimetière Saint-Charles à Québec: 1855-1967*, Brigitte Garneau, anthropologue et auteur. Présences: 64, dont 13 non-membres.
- Mars: *Les belligérants du siège de Québec de 1775-1776*, José Doré, historien à Parcs Canada. Présences: 101, dont 16 non-membres.
- Avril: *La contribution des pionniers provenant de la ville de Paris au peuplement du Canada*, Marcel Fournier, généalogiste, membre de l'AIG et auteur. Présences: 104, dont 13 non-membres.

Comme on peut le constater, la conférence de M. Jean-Marie Lebel a remporté la palme avec 131 membres participants tandis que celle de M. José Doré a obtenu la palme avec la participation de 16 non-membres.

Formation

Toujours soucieuse d'appuyer les chercheurs dans la réalisation de leurs travaux, la Société de généalogie de Québec, en collaboration avec BAnQ, a offert plus d'une soixantaine d'activités de formation. Deux nouveaux ateliers ont été proposés: *Québec 1867-1968* et *Les bases de données informatisées (intranet)*. La formation *Initiation à la généalogie* a permis aux participants de se familiariser avec l'ensemble des ressources généalogiques disponibles au centre de documentation Roland-J.-Auger. À la demande de l'organisme *Loisirs Saint-Sacrement*, et tout comme l'an dernier, une formation d'initiation à la généalogie de 12 semaines a été dispensée au *Collège Stanislas*. Des séances d'informations sur la contribution de l'ADN à la recherche généalogique ont aussi été proposées ainsi que des rencontres d'aide aux personnes ayant fait un test d'ADN.

Le club de paléographie a poursuivi les travaux de transcription de plusieurs actes notariés, collaborant par la même occasion à enrichir la *Banque de documents transcrits* disponible en ligne. De plus, quatre rencontres d'aide à la compréhension et à la transcription d'actes notariés ont été offertes aux membres tandis que deux visites historiques ont été organisées soit celles de Loretteville et Limoilou.

L'héraldique

Au cours de 2018-2019, une équipe de bénévoles a permis d'assurer le succès des diverses activités : ateliers d'initiation à l'héraldique, lecture et illustration des armoiries, publication de chroniques héraldiques dans la revue *L'Ancêtre*, et collaboration aux *Excursions héraldiques du Vieux-Québec*. Le comité poursuit ses rencontres individualisées d'entraide dans la création d'armoiries personnelles (quinze cas en étude). Quelques membres ont participé à divers colloques et congrès. Le projet *Armorial du Québec* s'est poursuivi : quelque 170 dossiers d'armoiries municipales ont été colligés. Le comité entretient un lien privilégié avec l'Autorité héraldique du Canada en plus d'offrir du soutien à d'autres sociétés. Marc Beaudoin a offert plusieurs conférences à travers le Québec et publié plusieurs articles dans diverses revues.

Pour la prochaine année, les principaux objectifs du comité sont d'amorcer une première mouture numérique d'un armorial municipal pour diffusion sur le Portail de la SGQ, la refonte du dépliant promotionnel, et la production d'un deuxième circuit des *Excursions héraldiques* dans le Vieux-Québec.

Informatique

Devant les coûts de plus en plus élevés pour l'hébergement et le maintien à jour de notre logiciel maison de gestion de la bibliothèque ainsi que celui de l'index des revues, le comité informatique, après consultation avec les membres du comité de la bibliothèque et le Comité exécutif, a recommandé de remplacer les deux logiciels par le logiciel KOHA, un système de gestion intégrée de bibliothèque (SIGB) d'INLIBRO. Ce logiciel est utilisé par plusieurs bibliothèques des villes et Cégeps du Québec, dont BANQ. INLIBRO a reçu le mandat de faire l'installation et le paramétrage de KOHA selon nos besoins spécifiques ainsi que la migration de nos données. INLIBRO a aussi reçu le contrat d'hébergement de nos données et fournit une formation aux responsables de la bibliothèque.

Le comité informatique a de plus répondu aux demandes de soutien informatique du C. A. et des comités de la SGQ. Il a servi aussi de soutien informatique lors de la participation de la SGQ à différents événements tels que les Fêtes de la Nouvelle-France, le Salon de la FADOQ. Le comité informatique a aussi veillé au bon fonctionnement du réseau et du site intranet de la SGQ.

Édition et publications

La SGQ est le plus important contributeur de la base de données *BMS2000*, base alimentée par 24 sociétés de généalogie du Québec. En effet, l'apport de notre société à la version 22 représentait 2 108 537 actes de baptême, mariage et sépulture sur un total de 14 383 867. L'équipe s'affaire présentement à faire la liaison des images, c'est-à-dire relier l'index des actes aux images contenues dans la base de données de *FamilySearch*. Le comité a également produit le DVD du *Répertoire des officiers de milice du Bas-Canada et du Québec 1818-1895* de Denis Racine. La saisie des données pour le *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec* pour la période de 1760 à 1830 est terminée ; le processus de validation est amorcé. Le travail de mise à jour

visant la normalisation des patronymes s'est poursuivi, tandis que le comité a accompagné quatre auteurs dans leur processus de rédaction et de publication de leurs histoires de famille.

Pour la prochaine année, le comité s'est fixé plusieurs objectifs : poursuivre la saisie des données du *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec 1760-1876*, produire un DVD des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame-de-Québec, poursuivre la saisie des baptêmes et sépultures de la paroisse Saint-Roch de Québec, produire une clé USB des 45 ans de la revue *L'Ancêtre*.

Roue de paon

En août dernier, lors des Fêtes de la Nouvelle-France, les participants du concours ont reçu leur attestation à la chapelle Notre-Dame-des-Victoires de Québec. Le concours *Roue de paon* existe depuis dix ans. Les tableaux généalogiques des participants du concours sont accessibles sur l'intranet au centre de documentation Roland-J.-Auger.

Service à la clientèle

Comme chaque année, la Société est présente à différents événements et cette année n'a pas fait exception :

- *Fête de la Ville de Québec*, le 3 juillet 2018 : animation d'un kiosque d'information sur le terrain de l'Hôtel de Ville.
- *Fêtes de la Nouvelle-France*, du 2 au 5 août 2018 : ces Fêtes ont encore une fois constitué un des événements majeurs en termes de visibilité pour notre Société. Cette année, notre association avec BANQ, la Société historique des Filles du Roy ainsi que le Chœur des Filles du Roy, nous a permis de compléter notre offre de service.
- *Salon des sociétés d'histoire de la ville de Québec*, 17 novembre 2018 : animation d'un kiosque d'information au pavillon Desjardins de l'Université Laval.
- *Salon de la FADOQ*, du 28 au 30 septembre 2018 au Centre de foire de Québec : animation d'un kiosque dans l'espace réservé à la *Fédération des associations de famille*. L'événement a été un grand succès et a permis de recruter de nouveaux membres.
- *Semaine de généalogie*, 11 novembre 2018 : en collaboration avec BANQ, porte ouverte du centre de documentation Roland-J.-Auger, ce qui a permis de familiariser plus d'une centaine de visiteurs à la généalogie.

Huit groupes de quatrième année du primaire provenant de trois écoles, soit *Le Ruisselet*, *Du Boisé 2* et *de L'Escalade*, ont bénéficié de nos services dans le cadre du concours *Jeunéalogie* de la FQSG. La majorité des quelque 136 élèves, accompagnés de leurs enseignants et de plus de 20 parents, ont complété leur ascendance paternelle, maternelle, et pour certains, leur lignée matrilinéaire. À ces jeunes se sont ajoutées des personnes qui fréquentent l'*Université du 3^e âge* de l'*Université Laval* ainsi qu'un groupe de chercheurs provenant des États de la Nouvelle-Angleterre. Cette année, s'est ajouté un second groupe d'une trentaine de personnes provenant de plusieurs états des États-Unis. Ce fut l'occasion pour le quotidien *Le Soleil* de couvrir l'événement. En bref, pour l'année

2018-2019 nous avons accueilli quelque 250 visiteurs en plus des membres qui fréquentent nos locaux.

Service de recherche et d'entraide

Le comité a complété avec succès le projet de *Commémoration du 400^e anniversaire de naissance de Guillaume Couture*. En effet, un parchemin certifiant leur ascendance a été remis à 30 de ses descendants. La remise s'est tenue à Lévis, le 18 août 2018, à l'école de musique Jésus-Marie, sur les terres de Guillaume Couture.

L'équipe de recherche a traité 43 demandes; 40 lignées ascendantes ont été réalisées et présentées sous forme de parchemins (simples ou doubles) ou de feuilles généalogiques; trois dates et lieux de naissance, de mariage et de sépulture ont été trouvés.

À la demande des organisateurs de la *Fête de la Ville de Québec* tenue le 3 juillet 2018, l'équipe de recherche a produit deux parchemins d'ascendance soit celui du maire Régis Labeaume ainsi que celui de M. Alan M. Casavant, maire de Biddeford, Maine.

L'équipe de transcription de documents a complété quelque 20 demandes. À la suite d'une entente conclue entre la SGQ et le Centre d'animation de François-de-Laval, elle s'affaire présentement à transcrire quelque 800 documents de la correspondance de M^{gr} de Laval. La transcription de documents en français contemporain ainsi que la vente de documents transcrits (non-membres) se sont ajoutées à l'offre de service.

L'équipe d'entraide a reçu quelque quarante questions; la majorité d'entre elles ont obtenu une réponse complète ou partielle.

Communications et publicité

La mission de ce comité est d'élaborer la stratégie média de la Société et de coordonner la diffusion de l'information aux membres ainsi que la publicité en utilisant les plateformes disponibles telles que le portail de la SGQ, *Facebook*, infolettre et bulletin ainsi que les revues et journaux imprimés. En 2018, le Comité a établi les liens avec la FADOQ afin de participer au salon annuel de cet organisme qui s'est déroulé les 28, 29 et 30 septembre 2018. Il a ainsi conclu une entente avec la *Fédération des associations de famille* permettant à la SGQ de tenir une table d'exposition dans l'îlot réservé à la Fédération.

• Portail

Plusieurs améliorations ont été apportées au portail (site Web) de la SGQ: nouveaux blocs d'informations, téléchargement de brochures, modernisation et uniformisation des formulaires de commandes. La fréquentation du site Web se maintient d'année en année, avec une moyenne de près de 3 300 visiteurs.

• Médias d'information

Quelque soixante-dix infolettres ont été transmises ainsi que quatre bulletins de la *SGQ en action*. Notre page *Facebook* compte quelque 3 000 abonnés comparativement à 2 500 en 2018. Le Comité a de plus assuré la publicité dans les

différents journaux de la Ville de Québec ainsi que dans les revues *Cap-Aux-Diamants* et *Mémoires* (SGCF).

Centre virtuel de documentation

Le Centre virtuel de documentation a été créé au cours de la dernière année afin de gérer et de faire évoluer le centre virtuel de ressources documentaires accessibles au centre de documentation Roland-J.-Auger. Le but est d'accroître la disponibilité de documents numériques et de banques de données généalogiques, d'offrir tout autre outil facilitant la recherche et la consultation et d'en faire la diffusion auprès des membres. Les membres de ce comité travaillent étroitement avec ceux de la bibliothèque, de l'informatique, des communications et publicités ou toute autre personne ayant des demandes particulières concernant la documentation numérique. L'année 2018-2019 a permis de consolider les informations déjà diffusées et de mettre en place une nouvelle page d'accueil plus conviviale de l'intranet.

OBJECTIFS DE LA SGQ POUR L'EXERCICE 2019-2020

- Poursuivre la réalisation du plan directeur amorcé en 2018;
- Consolider l'offre de services aux membres;
- Maximiser les espaces et moyens mis à la disposition de ses membres afin de faciliter la consultation à l'ensemble des collections documentaires numériques et imprimées disponibles au centre de documentation Roland-J.-Auger.

Remerciements

Le conseil d'administration remercie tous les membres de la SGQ qui participent en grand nombre à ses *activités*, comme en témoigne la fréquentation du centre de documentation Roland-J.-Auger, l'assistance à nos conférences, à nos ateliers de formation ainsi qu'à nos visites culturelles.

Hommage aux bénévoles

Le conseil d'administration rend hommage à tous les bénévoles de la Société de généalogie de Québec qui contribuent directement au succès de notre Société, quelles que soient les tâches dans lesquelles ils s'investissent. La SGQ a la chance de pouvoir compter sur l'appui, l'encouragement, le temps et la bonne humeur de bénévoles exceptionnels; elle se sent privilégiée de pouvoir côtoyer des bénévoles si dévoués et extraordinaires.

Chers bénévoles, du fond du cœur, MERCI mille fois! Votre implication et votre dévouement sont remarquables et toujours à la hauteur de nos attentes! Vous êtes une source d'inspiration et des modèles exemplaires pour les générations à venir.

Jeanne Maltais, présidente



Filiation de Marcelline Saindon – Rousseau

Guy Saint-Hilaire, MGA (membre 0064)

Né en 1939 à Lévis, l'auteur a vécu à Saint-Romuald jusqu'à l'âge adulte. Après des études universitaires à l'Université Laval et à Rome, il a vécu près de huit ans en Asie et en Amérique du Sud, puis il a œuvré pendant plus de 25 ans au Canada comme adjudicateur d'un tribunal administratif fédéral; il est retraité depuis 2003. Intéressé à la généalogie depuis 1953, il a déjà publié quelques travaux et de nombreux articles dans ce domaine.

Résumé

Le couple formé de Joseph Rousseau et Marcelline Saindon paraît légitimement marié si l'on se fie aux actes de baptême de leurs quatre enfants, aux actes de sépulture des conjoints et à leur mention aux recensements du Canada-Est (Québec) de 1851 et de 1861. Mais leur acte de mariage, où l'on devrait trouver le nom des parents de la conjointe, est introuvable dans les registres paroissiaux du Québec de l'époque. La filiation de Marcelline Saindon est d'autant plus difficile à établir que la seule personne née avec un pareil prénom, retraçable dans les années et aux lieux où sa naissance devrait être survenue, paraît être l'épouse de quelqu'un d'autre, et qu'un autre individu en qui certains croyaient la retrouver est en fait un homme. Au terme d'un certain cheminement, l'auteur soutient avoir bien et définitivement identifié la naissance et les parents de celle ayant épousé Joseph Rousseau.

Ce que l'on sait de Marcelline Saindon, épouse de Joseph Rousseau, c'est qu'elle a eu quatre enfants légitimes: Henriette, née le 3 septembre 1852 à Cacouna et ayant comme parrain Honoré Saindon; Joseph Norbert, né le 8 janvier 1854 à Saint-Arsène et ayant comme marraine Priscille Courcy, épouse de Michel Saindon; Épiphanie, né le 31 août 1859 à Cacouna; et Louis, né le 7 février 1862 à Saint-Patrice, aujourd'hui un secteur de Rivière-du-Loup. On sait aussi qu'elle est décédée le 10 septembre 1868 à Saint-Arsène, âgée de 38 ans, ce qui la ferait normalement naître entre septembre 1829 et septembre 1830. On sait en outre que le recensement de 1851, effectivement relevé en janvier 1852, la dit originaire de Saint-Georges, dans l'actuelle municipalité de Cacouna, et lui attribue 19 ans à son prochain anniversaire, ce qui la ferait naître entre janvier 1833 et janvier 1834 (**Figure 1**), et que celui de 1861 (**Figure 2**), relevé en janvier de la même année, lui attribue 28 ans à son prochain anniversaire, ce qui la ferait naître aussi entre janvier 1833 et janvier 1834. Selon ces données, Marcelline serait donc originaire de Cacouna et née entre septembre 1829 et janvier 1834.

Partant du fait qu'en 1851 cette Marcelline était dite originaire de Cacouna et qu'elle était née possiblement entre 1829 et 1835, nous avons consulté *Le Lafrance*¹, qui doit indexer tous les baptêmes du Québec pour cette période, pour retrouver toutes les Marcelline Saindon nées à Cacouna entre ces

Recensement du Canada Est (Québec) 1851
<http://www.automatedgenealogy.com/census57/Pages.jsp?idid=886>
 Cliquer sur PDF à la droite de : p. 23d, 24a, (47)

| NOMS DES PERSONNES DANS LA MAISON. | PROFESSION, ETAT ou OCCUPATION. | LIEU DE NAISSANCE. | Age au jour an- niversaire de naissance suivant. | SEXE. | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---|--------|--------|
| | | | | Hommes | Femmes |
| 24. Michel Saindon | " / | S. Georges | 24 | 36 | 1 |
| 30. Michel Courcy | " / | S. Honoré | 24 | 39 | 1 |
| 36. Joseph Rousseau | " / | S. Georges | 24 | 24 | 1 |
| 37. Marcelline Saindon | " / | S. Georges | 24 | 19 | 1 |
| 38. Louis Saindon | " / | " | 24 | 7 | 1 |

Figure 1.

Recensement du Canada Est (Québec) 1861
<http://www.bac-cc.gc.ca/tra/recensements/1861/Pages/1861.aspx>
 Prénom : Michel Recherche avancée : Nom du district : Temiscouata Numéro de page : 226, cliquer Entrée, puis JPC

| NOMS DES PERSONNES QUI HABITENT LA MAISON. | PROFESSION, MÉTIER OU OCCUPATION. | Age au prochain anniversaire. | SEXE. | |
|---|--------------------------------------|----------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| | | | Masculin. | Féminin. Marié ou non- marié. |
| 38. Priscille Saindon, cultiver | | 61 | 1 | 17 |
| 40. Priscille Courcy, épouse | | 57 | 1 | 17 |
| 41. Michel Saindon | | 16 | 1 | 1 |
| 42. Joseph Rousseau, cultiver | | 33 | 1 | 17 |
| 43. Marcelline Saindon, épouse | | 28 | 1 | 17 |
| 44. Henriette Rousseau | | 8 | 1 | 1 |

Figure 2.

1. *Le Lafrance*, qui se veut une base complète de données généalogiques sur les baptêmes, mariages et sépultures des résidents du Québec depuis 1621 jusqu'en 1850, et allant maintenant même au-delà, est produit par l'Institut généalogique Drouin et est accessible sur Internet par abonnement à son site www.genealogiequebec.com.

années. La seule personne répondant à ces critères est une Marcelline née le 2 novembre 1832 de Jean-Baptiste Saindon et Lucine Métayer, mais qui, après vérification subséquente de notre part, se serait mariée le 30 novembre 1855 à Jean-Baptiste Morin et alla vivre à L'Isle-Verte. Ce n'était visiblement pas celle que nous cherchions. Dans l'espoir de trouver une autre candidate avec un prénom dont la graphie pouvait ressembler à Marcelline, nous avons interrogé à nouveau *Le Lafrance* sur les enfants Saindon de sexe féminin, nés à Cacouna pour la même période de 1827 à 1835 (Figure 3); quatorze noms ont alors apparus. Nous avons vite pu éliminer neuf noms de filles décédées en bas âge, ou mariées à quelqu'un d'autre, et cinq noms sont restés: une Louise née en 1827, une Adélaïde née en 1828, une Marceille née en 1829, une Émilie née en 1829, et une Priscille-Maxime née en 1832.

Le Lafrance - Naissances féminines Saindon à Cacouna entre 1827 et 1835

| date | paroisse | nom standard | prénom standard |
|------------|----------|--------------|------------------|
| 1827-12-06 | Cacouna | saindon | louise |
| 1828-04-12 | Cacouna | saindon | rose |
| 1828-09-10 | Cacouna | saindon | adelaide |
| 1829-01-13 | Cacouna | saindon | marceille |
| 1829-02-27 | Cacouna | saindon | emilie |
| 1829-08-24 | Cacouna | saindon | modeste |
| 1829-12-15 | Cacouna | saindon | suzanne |
| 1830-11-14 | Cacouna | saindon | basilisse |
| 1830-11-14 | Cacouna | saindon | luce |
| 1832-04-15 | Cacouna | saindon | apolline |
| 1832-04-28 | Cacouna | saindon | priscille maxime |
| 1832-11-02 | Cacouna | saindon | marie marcelline |
| 1833-01-20 | Cacouna | saindon | apolline |
| 1833-12-17 | Cacouna | saindon | marie zoe |

Figure 3.

Après examen des cinq cas repérés, pour qui nous ne voyions pas, sous leur prénom de baptême, de mention subséquente aux registres paroissiaux du Québec, nous avons d'abord pensé que la personne cherchée était presque certainement la Marceille, née le 13 janvier 1829 (Figure 4) du couple formé de Charles Saindon et Félicité Côté, et dont le prénom pourrait être devenu Marcelline. Nous étions d'autant plus fier de notre découverte à ce moment que nous réalisions, au début de décembre 2017, que le site de *Généalogie du Québec et d'Amérique française* présentait, lui aussi, cette même filiation et cette même naissance comme étant celles de l'épouse de Joseph Rousseau. Toutefois, pour nous assurer de la justesse de notre trouvaille, nous avons décidé de faire quelques vérifications supplémentaires.

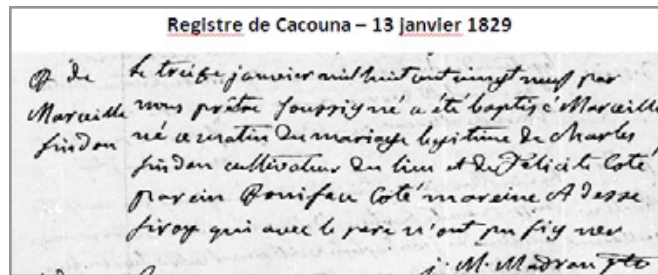


Figure 4: Acte de baptême de Marceille Saindon.

Ayant remarqué, tant au recensement de 1851 qu'à celui de 1861, que le jeune couple formé de Joseph Rousseau et Marcelline Saindon résidait dans la même maison que le couple beaucoup plus âgé formé de Michel Saindon et Priscille Courcy, et était en outre voisin de plusieurs autres Saindon (qui n'ont pas été reproduits dans notre extrait des recensements), nous avons été tenté de chercher le lien de parenté de cette Marcelline avec tous ces autres Saindon du voisinage. Nous avons alors découvert que ces autres Saindon, incluant le Michel Saindon marié à Priscille Courcy, étaient tous des proches parents, étant pères, enfants, frères, oncles et cousins les uns des autres, et que la Marceille, fille de Charles Saindon, n'avait rien à voir avec eux, sauf un lien de parenté encore plus lointain. Comme le jeune couple Rousseau-Saindon vivait au sein d'une forte concentration de Saindon, tous apparentés de près, et que les chances étaient très grandes que l'épouse provienne de ce groupe, le fait que la Marceille Saindon, fille de Charles, n'en fasse pas partie nous a fait fortement douter qu'elle puisse être la Marcelline épousée par Joseph Rousseau.

Approfondissant la famille de Charles Saindon et Félicité Côté, dont serait issue cette Marceille, nous avons noté qu'elle comptait neuf enfants. Or, le seul pour qui nous ne trouvions pas de mention subséquente aux registres paroissiaux du Québec était l'enfant Marceille, né le 13 janvier 1829 à Cacouna et généralement présenté comme une fille. Par ailleurs, nous avons découvert dans la famille de Charles Saindon, au recensement de 1851 pour Cacouna, un Marcel Saindon, âgé de 22 ans, journalier, ayant dix ans de moins qu'un frère Charles et un an de plus qu'un frère Alexandre. Au recensement de 1861 pour L'Isle-Verte figure un Marcel Saindon, âgé de 29 ans, journalier et ayant huit ans de moins qu'un frère Charles. Or, aux registres paroissiaux du Québec nous ne trouvions pas de frère prénommé Marcel aux autres enfants de Charles Saindon, mais seulement une Marceille paraissant être du même âge que ce Marcel et née vers la même date. Les rapports d'âge, que les recensements de 1851 et 1861 laissaient voir entre le Marcel en question et ses frères, nous semblaient coïncider drôlement avec ceux que les registres paroissiaux présentaient entre la Marceille, vue comme une fille, et les autres enfants de Charles qui y étaient mentionnés. Cela attira notre attention sur le fait que l'enfant né le 13 janvier 1829 à Cacouna avec le curieux et rare prénom de Marceille était peut-être le journaliste Marcel des recensements, et n'était peut-être pas une fille, mais un garçon (Figure 5).

| Enfants de Charles Saindon (1792-1870) et de Félicité Côté (1793 -1832), mariés en 1813 | | | | | |
|---|-----------------|--------------------|---|---------------------------|-----------------------|
| Date de naissance et de baptême | Lieu de baptême | Prénom de l'enfant | Date de décès et de sépulture ou du mariage | Lieu de l'événement | Nom du conjoint |
| 29/30-05-1814 | Cacouna | Eulalie | Sép. 21/22-06-1814 | Cacouna | |
| 30-09/01-10-1815 | Cacouna | Olympe | Mar. 19-02-1833 | Cacouna | Alexandre Fraser |
| 11/14-04-1818 | Cacouna | Charles | Mar. 28-11-1865 | Riv.-du-Loup (St-Patrice) | Alexandrine Boivin |
| 10/11-02-1820 | Cacouna | Joseph | Mar. 17-04-1855 | St-Arsène | Césarie Sylvain |
| 10/10-05-1822 | Cacouna | Angèle | Mar. 06-09-1842 | Cacouna | Léon Bélanger |
| 14/15-01-1825 | Cacouna | Appoline | Mar. 08-08-1854 | L'Isle-Verte | Louis Thériault |
| 26-09/01-10-1826 | Cacouna | Félicité | Mar. 07-05-1849 | Cacouna | Pierre Roy-Desjardins |
| 13/13-01-1829 | Cacouna | Marcelle | | | |
| 19/19-09-1830 | Cacouna | Alexandre | Mar. 19-09-1854 | Cacouna | Martine Dumont |

Figure 5.

| Enfants de Charles Saindon et de sa première épouse Félicité Côté (décédée en 1832) Nom, sexe et âge de ceux figurant avec lui aux recensements du Canada-Est en 1851 et 1861 et date et lieu de leur naissance tirés des registres paroissiaux du Québec | | | | | | |
|---|------|-------------|-------------|-------------------|---------------------|--|
| Noms | Sexe | Âge en 1851 | Âge en 1861 | Date de naissance | Paroisse de baptême | |
| Charles Saindon, père, cultivateur | h | 57 | 70 | 20-05-1792 | L'Isle-Verte | |
| Mathilde Dubé, sa (2 ^e) femme | f | 41 | 50 | 22-07-1809 | L'Isle-Verte | |
| Charles Saindon, fils, journalier | h | 32 | 37 | 11-04-1818 | Cacouna | |
| Joseph Saindon, journalier (marié en 1855) | h | 28 | - | 10-02-1820 | Cacouna | |
| Marcel Saindon, journalier (Marcelle ?) | h | 22 | 29 | 13-01-1829 | Cacouna | |
| Alexandre Saindon, cordonnier (marié en 1854) | h | 21 | - | 19-09-1830 | Cacouna | |

Figure 6.

Retournant au registre des baptêmes de Cacouna pour 1820, nous avons noté que, pour cet enfant Marcelle, comme pour deux autres enfants Marcelle nés la même année, on écrivait *a été baptisé Marcelle né ce matin*, comme s'il était un garçon, alors que dans le cas d'enfants féminins on voyait toujours au registre *née et baptisée* au féminin. Nous avons constaté en outre que pour deux de ces Marcelle, le parrain était appelé Marcelle puis, que de septembre 1827 à mars 1831, le curé de la paroisse ne prénomait Marcelle que des individus de sexe masculin, connus par ailleurs sous le prénom de Marcel. Pour lui, qui n'utilisa jamais le prénom Marcel au cours de cette période, le prénom Marcelle ne faisait pas référence à des femmes, qu'il appelait Marcelline, mais seulement à des hommes. On ne voit donc pas pourquoi ce ne serait pas le cas pour l'enfant Marcelle né le 13 janvier 1829, et pourquoi cet enfant devrait être la seule exception parmi les personnes appelées Marcelle à appartenir au sexe féminin, selon le curé du lieu. Il nous parut même étrange que certains interprètes du registre de Cacouna pour 1829 aient attribué le sexe masculin aux deux autres Marcelle nés en 1829, mais le sexe féminin à l'enfant Marcelle Saindon auquel nous nous intéressons présentement. Présenter ce dernier comme étant de sexe féminin nous est finalement apparu une erreur, comme nous l'ont subséquemment confirmé les recensements de 1851 et 1861, lesquels le disent bien être un Marcel de sexe masculin. C'est donc l'examen des registres paroissiaux de Cacouna et des recensements décennaux de 1851 et 1861 qui nous a finalement convaincu que l'enfant pré-nommé Marcelle, né le 13 janvier 1829 à Cacouna, était bien,

lui aussi, un garçon appelé par la suite Marcel, non une fille, et qu'il ne pouvait donc pas être devenu l'épouse de Joseph Rousseau, et encore moins la mère de ses quatre enfants (Figure 6).

Dans la recherche d'une autre option de filiation pour l'épouse de Joseph Rousseau nous est apparue alors l'hypothèse que celle-ci pouvait possiblement être la fille du couple plus âgé formé de Michel Saindon et Priscille Courcy, lequel partageait le même bâtiment qu'elle et son mari. En effet, en scrutant l'ensemble des données des recensements de 1851 et de 1861 à propos de nos protagonistes, dont des extraits ont été précédemment reproduits, on pouvait constater que les deux couples occupaient le même bâtiment en pierres, où le vieux Michel Saindon paraissait jouer le rôle de chef de la maison, et où résidaient aussi son jeune fils Paul Saindon ainsi qu'une Marcelline Saindon, de douze ans plus âgée que ce fils Paul et mariée

à Joseph Rousseau. À notre avis, tout en étant l'épouse de Joseph Rousseau, cette Marcelline Saindon pouvait très bien, elle aussi, être une enfant du couple plus âgé, au même titre que le fils Paul de celui-ci.

Cela nous incita donc à examiner les données généalogiques du couple plus âgé, marié le 19 octobre 1829 à Cacouna, dont le mari Michel Saindon devait décéder le 2 mai 1863 à Trois-Pistoles, âgé de 65 ans, et dont l'épouse Priscille Courcy devait s'éteindre le 29 août 1861 à Cacouna, âgée de 50 ans. Selon les registres paroissiaux de l'époque, ce couple n'aurait eu que deux enfants. L'un était Priscille-Maxime, une fille née le 27 avril 1832 à Cacouna, à qui l'état civil québécois consulté ne semblait pas attribuer, du moins sous ce prénom, d'autres mentions de décès, de mariage ou d'enfants. L'autre était Paul, né le 27 janvier 1845 à Cacouna, marié le 16 février 1863 à Saint-Arsène avec Hermine Ouellet, et ayant des enfants. La différence d'âge de douze ans entre ces deux enfants nous apparut assez similaire aux douze ans séparant, selon les recensements de 1851 et 1861, la Marcelline Saindon et le Paul Saindon résidant avec le vieux couple Saindon-Courcy.

Nous nous sommes alors demandé s'il était possible que la Marcelline Saindon âgée de 19 et 28 ans respectivement aux recensements de 1851 et de 1861, mariée à Joseph Rousseau, que l'on voit habiter avec le vieux couple Saindon Courcy et leur fils Paul (âgé de 7 et 16 ans à ces mêmes recensements), soit, en fait, la fille Priscille-Maxime de ces derniers, née le 27 avril 1832. Après réflexion, il nous semble que ce soit bien le cas (Figure 7).

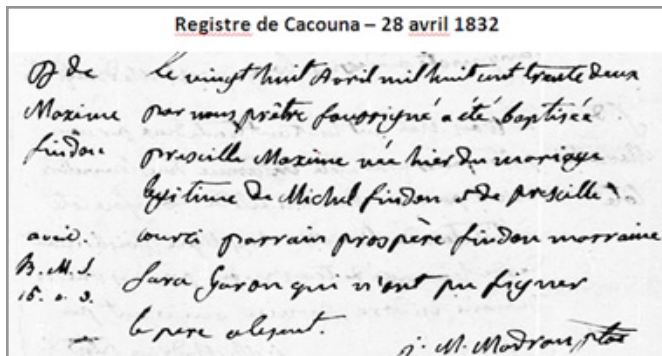


Figure 7 : Acte de baptême de Priscille Maxime Saindon.

En effet, le cas échéant, c'est à son cousin germain Honoré Saindon, neveu de Michel Saindon, âgé de deux ans de moins qu'elle et résidant dans son voisinage, et non à un apparenté plus lointain, que Marcelline Saindon aurait demandé d'être le parrain de son premier enfant, et à sa mère Priscille Courcy qu'elle aurait demandé d'être la marraine de son deuxième enfant. De plus, si l'on tient compte de l'âge de Marcelline à son décès et aux recensements de 1851 et 1861, elle serait née entre 1829 et 1834; or, une naissance en avril 1832 entre bien dans ces paramètres. En outre, étant donné la petite famille de deux enfants de Michel et Priscille, il paraît plus normal que ce soit leur fille mariée à Joseph Rousseau, plutôt qu'un autre couple étranger, que l'on retrouve avec eux et leur garçon plus jeune, partageant les mêmes lieux pendant plus de dix ans. Cette Marcelline Saindon avait aussi douze ans de plus que le fils Paul du couple Saindon Courcy, ce qui correspond à la véritable différence d'âge entre les deux enfants de ce couple, soit Priscille-Maxime et Paul. Par ailleurs, à part sa naissance, les registres paroissiaux du Québec ne font plus aucune mention

de la Priscille-Maxime Saindon née en avril 1832 au couple Saindon Courcy. À plus ou moins la même date, au même lieu et dans la même famille, on ne trouve pas la naissance de la Marcelline Saindon, épouse de Joseph Rousseau, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir de la même personne, laquelle aurait simplement changé de prénom, chose relativement fréquente à l'époque. À noter en outre que, sans être identiques, les prénoms Maxime et Marcelline se rapprochaient un peu.

À notre avis, tout converge donc pour que la Marcelline, épouse de Joseph Rousseau, soit une fille de Michel Saindon et Priscille Courcy, et même leur fille née le 27 avril 1832 et baptisée le lendemain à Cacouna sous le prénom Priscille-Maxime, prénom qui aurait subséquentement été changé en Marcelline. C'est la conclusion à laquelle nous sommes finalement parvenu concernant la filiation de Marcelline Saindon, épouse de Joseph Rousseau.

De plus, étant donné que la naissance du premier enfant de Joseph Rousseau et Marcelline Saindon remonte au 3 septembre 1852, en janvier 1852, lors du relevé du recensement de 1851, le couple était déjà présenté comme marié et vivant avec les parents de l'épouse, et qu'à ce moment Joseph Rousseau approchait les 24 ans et Marcelline Saindon les 19 ans. Nous pensons aussi que leur mariage introuvable aurait été célébré au cours de l'année 1851, ou de l'année précédente, probablement à Cacouna, là où l'épouse vivait et où l'on retrouve les époux en janvier 1852. Il y aurait tout simplement eu un oubli d'enregistrer ce mariage.

Voilà les conclusions auxquelles nous ont conduit nos recherches sur la filiation de Marcelline Saindon, épouse de Joseph Rousseau.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse gsthil39@gmail.com

Rassemblement de famille



Assemblée annuelle de l'Association des Brassard d'Amérique

Visite de l'économusée Miel des Ruisseaux lors de la réunion annuelle, le samedi 13 juillet 2019, au Havre de l'Hospitalité, 1153, chemin de Villebois, Alma (Québec) G8B 5V2

Inscription : à partir de 8 h 30, 5 \$ par personne.

Visite de l'économusée 12 \$ (avec dégustation), départ à 9 h 15

Dîner, sur réservation seulement : 20 \$ si payé avant le 1^{er} juillet, 25 \$ après cette date.

Assemblée générale annuelle de 13 h à 15 h, prix de présence.

Bienvenue à tous !

Pour information et réservation, communiquez avec :

Claudie Cardin, 450 671-4076, president@brassardamerique.com ou

Lily Brassard, 418 668-2821, lily_brassard55@hotmail.com.

Consultez le site Web de l'association : www.brassardamerique.com



Jacques Gauthier dit Coquerel a-t-il jamais existé ?

Gabriel Huard (7366)

Né à Saint-Hyacinthe en 1953, l'auteur y fait ses études primaires, secondaires et collégiales. Diplômé de l'École de traduction de l'Université de Montréal en 1975, il se joint au Bureau de la traduction du gouvernement du Canada où il gravit tous les échelons jusqu'au poste de directeur de la Normalisation terminologique. Ses fonctions l'amènent à représenter le Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. En 2012, il prend sa retraite. L'année suivante, il est fait chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française pour la qualité de son soutien à la Francophonie.

Passionné de généalogie depuis 1983, il occupera plusieurs postes, dont celui de président de la Société de généalogie de l'Outaouais. En 1985, il publiera la première édition de son ouvrage, *Les Huard, histoire d'une lignée*, suivie d'une mise à jour en 2016, puis d'un nouvel ouvrage, *Terrier du quartier Saint-Laurent de Lévis, 1650-1765*, en 2017.

Dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Joseph-Edmond Roy fait état d'un dénommé *Jacques Coquerel*, en ajoutant que le vrai nom de ce dernier était *Jacques Gauthier*¹. Outre que le patronyme *Coquerel* attire l'attention, j'ai eu récemment à faire des recherches sur ce colon dans le cadre de mes travaux sur la côte de Lauzon, et j'ai bien l'impression maintenant que Jacques Gauthier dit Coquerel n'a jamais existé. Mais pour en avoir le cœur net, j'ai étudié le cas des Gauthier établis à Lauzon.

Vers 1636, Marie Pichon arrivait en Nouvelle-France avec son second mari Charles Sevestre, leurs enfants, ainsi que les enfants issus de son premier mariage avec Philippe Gauthier, soit *au minimum* Catherine, Guillaume (plus tard dit La Chesnaye) et Charles (qui sera plus tard sieur de Boisverdun).

Je dis *au minimum* parce que Joseph-Edmond Roy lui attribue un quatrième enfant de son premier lit: *Jacques Coquerel* [...] *était le frère de Guillaume Gautier de la Chenaye*². Plus tard, dans *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent*, Léon Roy reprendra cette information en faisant mention dans la même page, en alternance, de *Jacques Gauthier (Coquerel)*, puis de *Jacques Coquerel (Gauthier)*. Et d'ajouter: *Il faut croire que Jacques Gauthier dit Coquerel avait fait l'acquisition de la terre de Brault* [...] ³.

J'ose avancer que ce Jacques Gauthier dit Coquerel n'a jamais existé, qu'il y a eu vers 1650-1670 en Nouvelle-France

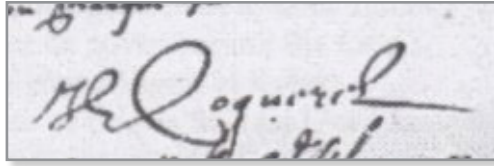
deux individus, Jacques Coquerel et Jacques Gauthier, et qu'ils ont été accidentellement confondus. Le présent article a pour but de les présenter et de les distinguer.

Commençons par Jacques Coquerel, aussi nommé Coqueret. On ne connaît pas sa date d'arrivée en Nouvelle-France; il semble que son nom ne soit jamais apparu dans les registres paroissiaux. Toutefois, j'ai en main quatre contrats qui ont tous été signés dans un assez court laps de temps et qui situent son arrivée vers 1647.

À l'automne 1647, avec Paul Chalifour (arrivé au pays entre 1645 et 1647), Jacques Coquerel a accepté de construire une maison pour le compte de François de Chavigny⁴. En 1648, il a signé en compagnie de son confrère Nicolas Goupil, les deux étant désignés *maîtres charpentiers*, deux contrats de construction: le premier avec les Jésuites, le second avec les Ursulines⁵. Sous la plume des deux notaires, son patronyme n'est pas facile à lire: ce pourrait être aussi bien *Coqueret* que *Coquerel*, mais sa signature est plus claire:

Signature de Coquerel le 29 septembre 1648.

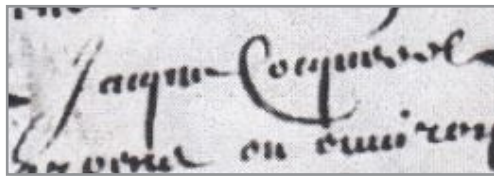
1. ROY, Joseph-Edmond. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, 5 volumes, t. 1, Lévis, Société d'histoire régionale de Lévis (réédition), 1984, p. 69-70.
2. *Ibid.*, p. 92.
3. ROY, Léon. *Les premiers colons de la rive sud du Saint-Laurent, de Berthier (en bas) à Saint-Nicolas, 1636-1738*, Lévis, Société d'histoire régionale de Lévis, 1984, p. 74.
4. BAC, marché avec Paul Chalifour et François de Chavigny, le 15 septembre 1647, minutier de Claude Lecoustre, bobine M-1616.
5. BAnQ, marché avec Hierosme Lalemant, le 29 septembre 1648, minutier de Claude Lecoustre, et marché avec les Ursulines, le 2 novembre 1648, minutier de Claude de Bermen de la Martinière.



Signature de Coquerel le 2 novembre 1648.

De plus, on voit clairement qu'il n'est ni nommé ni surnommé Gauthier. Enfin, dans deux des contrats, on présente les deux hommes comme *demeurant à présent en ce pays*, ce qui laisse entendre qu'ils n'y sont pas établis depuis un très grand nombre d'années.

Le quatrième document que nous avons au sujet de Jacques Coquerel est un acte de concession par lequel Louis d'Ailleboust, au nom de Jean de Lauzon, lui octroie le 28 octobre 1649⁶ une propriété entre celle de François Miville et les terres non concédées. Léon Roy présente correctement cette terre au n° 32 des terres de Saint-David de l'Auberivière⁷. Mais le plus important à retenir est, encore une fois, que Jacques Coquerel est mentionné quatre fois dans l'acte de concession et qu'il n'est jamais nommé ni surnommé Gauthier. Enfin, la copie dont je dispose ne comporte pas les signatures, mais il n'y a sous la plume de Guillaume Audouart aucun doute possible sur la finale de son patronyme : c'est quatre fois *Coquerel*.



Signature de Coquerel le 28 octobre 1649.

Mais c'est ici que Jacques Coquerel disparaît de l'écran radar. Apparemment, personne n'a à ce jour trouvé aucune autre référence à son sujet. Sera-t-il retourné en France ? Disparu dans les pays d'en haut ? Chose certaine, son partenaire, Nicolas Goupil, aura un nouvel associé en 1650, soit Nicolas Pelletier⁸.

Pour sa part, comme nous l'avons vu, Joseph-Edmond Roy est d'avis que ce Jacques Coquerel est en fait Jacques Gauthier, fils de Marie Pichon et frère de Guillaume Gauthier de la Chenaye. Malheureusement, il ne donne pas ses sources.

À première vue, pourtant, rien n'indique qu'il y ait eu dans la famille Gauthier un fils prénommé Jacques. Ainsi, Marcel Trudel, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiée en 1979, donne à Marie Pichon *trois enfants du premier lit*,

soit Catherine, Charles et Guillaume⁹. À noter toutefois qu'il changera d'avis en 1983, dans son *Catalogue des immigrants*, quand il ajoutera à la famille Gauthier un certain Jacques, dit Coqueret¹⁰, mais il n'indique pas la source de ce revirement. De son côté, Michel Langlois déclare en 2001 au sujet de Marie Pichon et de Philippe Gauthier que *de leur union naissent trois enfants*¹¹.

Pour ma part, et je le dis bien humblement, j'ai en main tous les contrats passés par les Gauthier et les Sevestre qui sont disponibles à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et aucun des membres de cette famille recomposée ne mentionne, à aucun moment, l'existence d'un frère nommé Jacques. Les documents de succession, notamment, auraient été l'occasion de faire état de ce quatrième enfant, mais ce n'est pas le cas. Enfin, aucun des actes de baptême, de mariage ou de sépulture touchant la famille Gauthier Sevestre ne fait état de ce Jacques Gauthier.

Je crois en définitive que c'est la « disparition » de Jacques Coquerel et l'apparition, quelques années plus tard, d'un certain Jacques Gauthier, nullement apparenté aux précédents, mais établi comme eux sur la côte de Lauzon, qui ont mené à une association qui n'en était pas une et à la « naissance » de *Jacques Gauthier dit Coquerel*. Voici comment.

Un Jacques Gauthier a bel et bien vécu à Lauzon. Il était le fils de Simon et Marie Aubé, de l'évêché de Rouen. Il était plus jeune que ses homonymes puisqu'il a déclaré avoir 19 ans en 1665, ce qui ne l'a pas empêché de s'établir lui aussi sur la côte de Lauzon en 1674, à 28 ans, faisant de lui un contemporain de Catherine Gauthier (49 ans) et de son frère Charles (Guillaume étant décédé en 1657).

Toutefois, et c'est là qu'il y a eu confusion, la terre concédée à Jacques Gauthier *et revendue à Nicolas Marion le 22 novembre 1679* selon Léon Roy n'est pas celle qu'avait reçue Jacques Coquerel en 1649 et qui appartenait depuis plusieurs années à Toussaint Ledran¹². Il s'agit d'une autre terre, située à l'extrême ouest de la seigneurie de Lauzon, à environ 45 arpents à peine de la seigneurie de Villieu (Tilly). En fait, Jacques Gauthier devient alors voisin de son beau-père, Étienne Denevers, qui n'a aucun lien avec les Gauthier-Sevestre.

De plus, ce Jacques Gauthier achète sa terre de 4 arpents de Jean Mignerion, le 10 juin 1674, pour effectivement *la revendre à Nicolas Marion le 22 novembre 1679*. Voici une séquence qui en dit long, surtout quand on porte attention aux voisins.

1. Le 10 septembre 1673, devant Gilles Rageot, concession d'une terre de quatre arpents à Jean Mignerion, *joignant d'un côté Étienne de Nevers, d'autre Nicolas Butault*.

6. BAnQ, concession à Jacques Coquerel, le 28 octobre 1649, minutier de Guillaume Audouart.

7. ROY, Léon. *Op.cit.*, p. 74.

8. www.genealogiequebec.com. Consulté le 13 avril 2018.

9. TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France III*, tome 1, *Les Événements*, Montréal, Édition Fides, 1979, p. 135.

10. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Cahiers du Québec, Montréal, HMH, 1983, p. 64.

11. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, t. 4, Sillery, Les éditions de Miton, 2001, p. 136.

12. BAnQ. Dans l'acte de concession de sa terre à François Miville, le 29 juillet 1661, Toussaint Ledran est déjà cité comme voisin.

2. Le 10 juin 1674, devant Gilles Rageot, vente de Jean Mignerons à Jacques Gauthier d'une habitation *joignant d'un côté Estienne Denevers, d'autre Nicolas Butaut*.
3. Le 22 novembre 1679, devant Gilles Rageot, vente de Jacques Gauthier à Nicolas Marion de terres *joignant d'un côté Estienne de Nevers, d'autre* (illisible).

Visiblement, Léon Roy aura confondu la terre n° 32 de Saint-David-de-l'Auberivière avec celle que Marcel Trudel, dans son *Terrier du Saint-Laurent en 1674*¹³, attribue à Jean Mignerons. D'ailleurs, cette confusion s'étend à quelques autres colons, comme les Brault, père et fils, ainsi qu'à Laurent Levasseur, qui ont possédé ou loué des terres dans plusieurs secteurs de la seigneurie de Lauzon et notamment dans le futur secteur Hadlow.

Par ailleurs, ce Jacques Gauthier, gendre d'Étienne Denevers, a signé plusieurs contrats, incluant ceux qui précèdent, mais il n'y est jamais surnommé Coquerel.

Je conclus de tout cela qu'il n'a jamais existé de *Jacques Gauthier dit Coquerel*, mais plutôt deux (presque) contemporains nommés Jacques Coquerel et Jacques Gauthier et que le lien qui a été fait entre eux résulte d'une confusion concernant les terres que chacun d'eux a possédées sur la côte de Lauzon, même si ces terres se trouvaient très éloignées l'une de l'autre.

Cela dit, je serais bien mauvais feuilletoniste si je terminais cet article de façon aussi tranchée! Cyprien Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, fait état d'un Jacques Coquet... *appelé Gautier en 1712!* Le débat se serait-il transporté à une autre génération?

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse gabriel.huard@videotron.ca

13. TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, t. 2, Montréal, Éditions du Méridien, 1998, p. 753.

Rassemblements de familles



Le 10 août 2019, l'**Association des Fournier d'Amérique** tiendra son rassemblement annuel dans la région de la Mauricie, au

Vieux-presbytère-de-Batiscan,
340, rue Principale, Batiscan.

L'assemblée générale annuelle se déroulera le matin et sera suivie d'un buffet. Dans l'après-midi, aura lieu une visite guidée de trois sites historiques de l'endroit. Un souper terminera la journée. Pour le programme complet, veuillez consulter le site Web de l'Association : www.association-fournier.com. Bienvenue à toute personne reliée ou non aux Fournier. Nous vous attendons en grand nombre.



Rassemblement des familles Dubois

Le samedi 24 août 2019 à Boucherville.

Boucherville est le lieu du mariage de François Dubois dit Jolicœur avec Marguerite Charles en 1700. C'est aussi là qu'a été baptisée Louise Douault, future épouse d'Étienne Joseph Dubois, formant ainsi une autre des familles-souches Dubois. Il y a aussi de nombreux Dubois dit Quintin apparaissant aux registres paroissiaux de Boucherville. C'est au centre historique du Vieux-Boucherville que se tiendra le rassemblement des Dubois cette année. Brève assemblée, dîner en groupe et visite touristique guidée sont au programme.

Pour de plus amples informations, contactez Jean-Marie Dubois :
819 828-3349, jmdubois01@yahoo.ca.

Mots de GÉNÉA...

Toute ma vie j'ai été trop occupé pour me rappeler plus loin que mon grand-père.

– Attribué à sir W. VanHorne.

Martin Grouvel et les engagés de 1634 – Complément d'information

Denise Gravel, généalogiste chercheuse agréée

À l'hiver 2016, M. Réjean Binet écrivait dans un article¹ sur les engagés de 1634 que Martin Grouvel était du groupe initial d'engagés de Robert Giffard. Dans un texte² sur les premières familles de Québec, j'avais pourtant fixé son arrivée à 1632 en précisant qu'il était l'un des 40 colons recrutés par le sieur Guillaume de Caën.

M. Binet affirme que le Martin Grouvelle (*sic*) de 1632 est déjà marié. Puisque Martin Grouvel a épousé Marguerite Aubert le 20 novembre 1635 à Québec, il conclut qu'il ne peut s'agir du même individu.

La description du *Contrat d'engagement de quarante hommes pour l'établissement d'une colonie en Nouvelle-France par le sieur Guillaume de Caën*, en date du 8 avril 1632, est disponible sur le site Internet de Bibliothèque et Archives Canada³. Le document indique, pour chacun des engagés, son nom suivi d'un (s) s'il appose sa signature ou d'un (m) s'il fait sa marque. L'état civil des engagés n'est jamais mentionné.

Martin Grouvelle s'engage auprès du sieur Guillaume de Caën pour venir en Nouvelle-France et travailler durant une période de 3 années; il fait sa marque au contrat⁴ (**Figure 1**). On le dit charpentier, natif de Caumont près de La Bouille dans l'Eure. Son patronyme se lit Grouvelle.

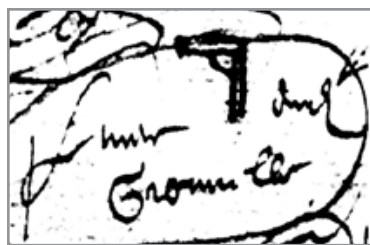


Figure 1 : La marque dudit Grouvelle en 1632.



Figure 2 : La marque de Martin Grouvel en 1636.

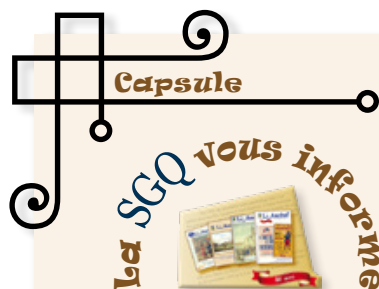
Le 27 juillet 1636, Martin Grouvel est témoin au contrat de mariage⁵ de Robert Drouin et d'Anne Cloutier et fait sa marque au bas du document (**Figure 2**).

La comparaison des deux marques confirme qu'il s'agit de la même personne. Martin Grouvel est bien arrivé en 1632 et non avec Robert Giffard en 1634. Malheureusement, les registres de la commune de Caumont⁶

sont manquants pour cette période, ce qui ne nous permet pas d'en connaître davantage sur l'origine de ce pionnier.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
denise.gravel.gra@gmail.com

1. BINET, Réjean. « Robert Giffard : les engagés de 1634 », *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 311, hiver 2016, p. 109.
2. GRAVEL, Denise. « Les premières familles de Québec », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 58, n° 3, cahier 253, automne 2007, p. 235-236.
3. Bibliothèque et Archives Canada, « Contrat d'engagement de quarante hommes pour l'établissement d'une colonie en Nouvelle-France par le sieur Guillaume de Caën », pièce faisant partie de 2E70 Série Tabellionage du Havre, 8 avril 1632, <http://collectionscanada.gc.ca>. Consulté le 26 juin 2018
4. Notaire Jehan Fresquet. Fonds des Archives départementales de la Seine-Maritime, 2E70 Série Tabellionage du Havre, 8 avril 1632.
5. BANQ, Pistard, contrat de mariage entre Robert Drouin et Anne Cloutier, 27 juillet 1636, cote P1000, S3, D603.
6. Département de l'Eure, archives en ligne, fonds numérisés, état civil, <http://archives.eure.fr/>. Consulté le 5 juin 2018.



Anciens numéros de la revue *L'Ancêtre* disponibles

La revue *L'Ancêtre* existe depuis 1974. Publiée quatre fois par année, elle se distingue par la qualité et la diversité de l'information qu'elle contient : nombreux articles de fond et études d'intérêt généalogique, chroniques diverses, service d'entraide, échos de la bibliothèque, publications, dons et acquisitions, activités et nouvelles diverses de la Société de généalogie de Québec. Tous les numéros parus depuis septembre 1974 sont disponibles.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Boutique** :

www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire



Claude Gauvreau, l'artisan d'une dynastie de tanneurs à Québec

Stéphane Côté

L'auteur est né en 1972 à Québec, ville où il a habité la plus grande partie de sa vie. Diplômé en Sciences politiques de l'Université Laval, il travaille actuellement au Centre de services partagés du Québec. Il est le père de jumelles depuis 2004. Celles-ci sont issues de la famille Gauvreau par leur mère. Stéphane Côté est passionné d'histoire et de généalogie.

Résumé

Le présent article n'aurait vraisemblablement pas vu le jour n'eut été de ma lecture du texte de Jean-Pierre Gauvreau, intitulé « Biographie d'Étienne Gauvreau (vers 1685-1765) » et publié dans L'Ancêtre en 1998. Je présente ici une sorte de suite à ce texte, c'est-à-dire une biographie de l'un des petits-fils d'Étienne, Claude Gauvreau, qui a suivi ses traces dans le monde du tannage du cuir d'une manière remarquable, tant et si bien qu'il devint l'un des notables de Québec.

Dans un texte publié en 1998 dans cette revue¹, Jean-Pierre Gauvreau nous racontait la vie d'Étienne Gauvreau, de la première génération des Gauvreau en Amérique. Étienne a habité près de la rivière Saint-Charles, à Québec, où il a pratiqué son métier jusqu'en 1765. Il est à l'origine d'une descendance nombreuse au sein de laquelle on retrouve son petit-fils, Claude, qui sera ni plus ni moins que la pierre angulaire d'une véritable dynastie de tanneurs dans le quartier Saint-Roch, à Québec, et même dans plusieurs autres régions de la province².

Claude Gauvreau fils

Fils de Claude Gauvreau et Madeleine Fluet, Claude fils est baptisé le 29 juillet 1752 à Notre-Dame-de-Québec. L'acte religieux rend compte de la présence de ses père et mère ainsi que de Michel Charlery, Maguerite Rose et d'un nommé Jacques Cartier.

Sa jeunesse

Ses jeunes années se déroulent tout près de la rivière Saint-Charles, dans un milieu bucolique à l'époque. Sa famille est établie dans les parages de l'Hôpital général, sur une terre enclavée entre celles d'un nommé LeTarte et d'un certain Lessart. Outre son frère Pierre et son père Étienne, les autres habitants des alentours sont des Minet, Audet, Beaulieu et Montreuil. Cette terre s'étire vraisemblablement au moins jusqu'à la rue Saint-Vallier³, plus au sud. Un peu plus loin, près de la rivière, habitent les Chartray, les Allard et Pierre Robitaille⁴. Nul doute que le petit Gauvreau s'amuse avec les enfants de ces familles

nombreuses. Très tôt, il sera néanmoins initié aux métiers de corroyeur et de tanneur de cuir. Il semble également qu'il développe un sens remarquable des affaires.

La mort de son père

Son père décède à Québec le 7 février 1772. Après une succession ponctuée d'un procès contre la veuve en secondes noces, le fils Claude de cette génération obtient malgré tout 225 livres en héritage. Nous verrons plus loin qu'il investira admirablement bien ce pécule.

Son mariage

Claude Gauvreau prend la main de Marie-Anne Chandonnet à Notre-Dame-de-Québec le 27 juin 1774. L'acte religieux mentionne la présence de plusieurs parents, frères et sœurs, oncles et tantes. L'acte fait mention du métier du père de la mariée, soit celui de cordonnier. Un contrat de mariage avait d'abord été rédigé par le notaire Jean-Claude Panet le 19 juin 1774. Ce contrat fait également mention des métiers exercés par les membres des deux familles, soit celui de tanneur dans le cas des Gauvreau et celui de cordonnier pour les Chandonnet.

Sa famille

Plusieurs enfants naissent de cette union : Louis, qui se mariera à Marie Vincent ; Claude ; François-Xavier ; Pierre, qui se mariera avec Marie-Judith Vincent ; Marie-Anne-Angélique ; Marie-Reine, qui épousera successivement Joseph Belleau, Benoît Roy-Lauzier et Amable Morin ; Claude II ; les jumeaux

1. GAUVREAU, Jean-Pierre. « Biographie d'Étienne Gauvreau (vers 1685-1765) », *L'Ancêtre*, vol. 25, n^{os} 1 et 2, octobre-novembre 1998, p. 41-48.
2. Jean-Pierre Gauvreau faisait une description du métier de tanneur dans son texte de 1998. Nous vous invitons à y référer.
3. Toutes les mentions dans ce texte correspondent à la rue Saint-Vallier Est d'aujourd'hui.
4. Archives de Québec, recensement paroissial.

André et Claude III; Charlotte; Louise; Jean-Baptiste; Félix, qui épousera Lucie Costille.

On remarque que deux des enfants épousent des filles de la famille Vincent, issue d'un Acadien exerçant le métier de potier sur la rue Saint-Vallier à Québec. En se mariant en troisièmes noces avec Amable Morin, du village de Saint-Roch-des-Aulnaies, Marie-Reine épouse l'un des marchands les plus prospères de la Côte-du-Sud. À l'exception de François-Xavier, Pierre, Marie-Reine et Félix, tous les enfants décèdent très jeunes, à une époque où le taux de mortalité infantile est d'ailleurs très important.

L'invasion américaine à Saint-Roch

En 1775, les Américains envahissent la colonie britannique. En décembre 1775, des rebelles américains menés par Arnold et Montgomery assiègent la ville de Québec que le gouverneur anglais Guy Carleton refuse de leur céder. Les Américains se positionnent rapidement au pied des murs de Québec, dans le quartier Saint-Roch actuel. Fatiguées, affamées, les troupes américaines trouvent le gîte et le pain chez les Augustines à l'Hôpital général, l'un des rares bâtiments du secteur de Saint-Roch encore occupé par les champs. Un bâtiment du quartier Saint-Sauveur situé approximativement à l'emplacement de l'actuel Pignon Bleu, l'auberge Menut, devient leur quartier général.

Minée par la neige, le froid, sans oublier la petite vérole, l'offensive américaine du 31 décembre 1775 connaît la défaite. Le siège se poursuit néanmoins jusqu'à l'arrivée des renforts britanniques au printemps. Tout au long de cette invasion, plusieurs bâtiments de Saint-Roch sont détruits, plusieurs vies prises par les affres de la guerre. Par exemple, l'une des maisons de William Grant, la maison blanche, est en partie brûlée par les Américains pour des raisons de défense. Jacques Lacoursière écrit :

Après six semaines de siège, Québec commence à manquer de bois de chauffage. Des habitants du faubourg Saint-Roch se risquent à venir en vendre en ville. Les Américains brûlent de plus en plus de maisons dans ce quartier: 8 le 20 janvier [1776]; 19 le 22; 7 le 26, et ainsi de suite⁵.

Les Américains restent dans les environs de Québec jusqu'au printemps. Nul doute que l'ancêtre Gauvreau de cette génération vécut de manière intense cet épisode historique de notre coin de pays.

Peu de temps après son mariage, l'ancêtre Gauvreau doit affronter ce conflit destructeur. Dans la force de l'âge, il participe peut-être à l'action militaire d'une quelconque manière. Plusieurs maisons étant détruites dans le quartier Saint-Roch, sa vie quotidienne en est assurément troublée. Les années subséquentes sont celles où il travaille durement pour subvenir aux besoins de sa famille et progresser dans son métier d'artisan et de tanneur, pour finalement devenir maître tanneur.

La maison blanche

Il faut d'abord dire que la maison blanche existe toujours sur l'actuelle rue Saint-Vallier Est, juste en bas de l'escalier des Glacis qui mène vers place D'Youville. Construite en 1679 par l'un des plus importants marchands de la Nouvelle-France, Charles Aubert de La Chesnaye, la maison a cependant subi plusieurs modifications au cours des âges. Brûlée partiellement lors de l'invasion américaine, elle fut réduite de moitié en 1850, après l'incendie du faubourg.



Maison blanche, au bas de l'escalier des Glacis.
Photo fournie par Michel Keable.

Le quartier de la maison blanche du seigneur William Grant

Le domaine appartenant d'abord à la famille Couillard, puis à Aubert de La Chesnaye et ensuite à Henri Hiché, prend progressivement figure de quartier après 1720. Après la Conquête, dès 1764, le faubourg et les terres du domaine passent entre les mains de William Grant et de sa famille. William Grant, marchand, seigneur, fonctionnaire et homme politique, est né en 1744 en Écosse. Nous ne ferons pas sa biographie, mais nous évoquerons uniquement les faits directement en lien avec la présente histoire. D'une fibre entreprenante peu commune, il s'engage dans la traite des fourrures quand il n'a pas encore 20 ans. Il devient seigneur de plusieurs seigneuries en lien avec ce commerce. Il acquiert plusieurs terrains et maisons du faubourg Saint-Roch et en devient même le seigneur, moyen par lequel il met la main sur diverses taxes. Étant propriétaire de moulins, il procédera à diverses transactions commerciales concernant des meuneries et des boulangeries. Grant devient l'un des principaux marchands britanniques de Québec dès 1766. Pendant l'invasion américaine, il quitte son manoir de

5. LACOURSIÈRE, Jacques. *Histoire populaire du Québec, des origines à 1791*, t. 1, Québec, Éditions du Septentrion, 1995, p. 423.

Saint-Roch pour se réfugier en Haute-Ville, à la fois pour des raisons de sécurité et pour défendre la ville. Plusieurs de ses bâtiments de la Basse-Ville sont alors détruits ou brûlés. Grant continue sa vie durant à acquérir des terrains à Saint-Roch, notamment sur la rue Saint-Vallier, où ses investissements rapportent gros à partir de 1795 grâce à d'intenses lotissements. À un certain moment, il est même élu député à Québec. Il décède à son domicile de la rue des Pauvres (côte du Palais actuelle) en 1805⁶.

Un premier emplacement sur la rue Saint-Vallier

Aussi tôt que le 23 juillet 1781, le notaire J.-A. Panet prend note d'une vente par sieur Lauchlin Smith à Claude Gauvreau. L'écrit du notaire stipule :

[...] fut présent Monsieur Lauchlin Smith, Seigneur de Ste Anne de Pocatière, demeurant en cette ville, [...] vendu au Sieur Claude Gauvreau, marchand-Tanneur Demeurant en cette ville [...] C'est à savoir un emplacement de cinquante cinq pieds de front rue Saint-Vallier quartier Saint-Roch et de profondeur jusqu'à la cime de la Côte Ste Geneviève [...], avec la mesure d'une maison de pierre à un étage [...].

L'acte poursuit :

Lesquels emplacement et maison actuellement en mesure appartenaient auparavant audit Sieur Smith, savoir l'emplacement pour lui avoir été concédé par William Grant Écuyer, 1775 [...] et la maison pour avoir été fait construire par led. Sieur Smith avant qu'elle ait été incendiée.

Prix de la vente : Six cents livres [...].

Ainsi, l'ancêtre Gauvreau fait possiblement un premier achat immobilier dans sa vie, c'est-à-dire un emplacement et une maison en pierres, laquelle fut auparavant incendiée. Le fait qu'on mentionne *en mesure* signifie qu'il s'agit d'une petite habitation misérable, vétuste et délabrée. Il met néanmoins la main sur la partie de coteau Sainte-Geneviève qui s'y trouve, ce *jusqu'à la cime*, ce qui n'est pas négligeable à l'époque. L'ancêtre Gauvreau paie jusqu'à 600 livres pour le lieu, la petite maison de pierres délabrée et la source du coteau. Une somme quand même importante.

Autre point important, l'acte notarié ne précise pas vraiment d'où vient Claude Gauvreau, mise à part la mention *de cette ville* (Québec). On peut donc avancer que Gauvreau n'a pas encore de véritable chez-soi ou, en tout cas, n'est pas établi à un endroit précis. Nous verrons dans le prochain acte qu'il sera désormais considéré comme un habitant du faubourg Saint-Roch et de la rue Saint-Vallier.

Les sources d'eau à cette époque

Avant 1853, année de la construction du premier aqueduc à Québec, les habitants de la ville s'approvisionnaient aux nombreuses sources provenant du rocher

de Québec, aux puits et aux rivières. Cela suffisait alors à satisfaire les besoins des résidents et à remplir les citernes que l'on utilisait en cas d'incendie.

[...]

Il y avait aussi de nombreux puits, notamment au pied de la falaise du Cap Diamant et du coteau Sainte-Geneviève. À ces endroits, il suffisait de creuser 2 ou 3 pieds pour trouver de l'eau potable. C'est pourquoi on y installa des tanneries, car elles ont besoin de beaucoup d'eau⁷.

Un autre emplacement sur la rue Saint-Vallier

Dès le 17 avril 1784,

l'honorable William Grant, Écuyer, membre du conseil de cette Province de Québec et Seigneur du fief de Saint-Rocq, près cette ville

fait la concession et la vente à

Sieur Claude Gauvreau, tanneur, demeurant rue Saint-Vallière dudit fief Faubourg Saint-Rocq... savoir un emplacement sis et situé susdite rue Valière de soixante dix pieds de front sur ladite rue, jusqu'au haut de la Côte Sainte-Geneviève, tenant d'un costé [...] audit Sieur Gauvreau et d'autre costé [...] au terrain non concédé [...].

C'est le notaire Berthelot-Dartigny qui prend note de ladite concession dans ses livres. William Grant signe, tandis que l'ancêtre Gauvreau précise ne savoir signer.

Il ressort de cet acte que l'ancêtre Gauvreau met la main sur la partie du coteau qui contient une source d'eau, ce qui est recherché par les tanneurs et artisans à l'époque. Nous apprenons de même que Gauvreau possédait déjà un emplacement juste à côté. Était-ce l'emplacement de la maison de pierres délabrée? Peut-être. Nous constatons également que notre Gauvreau déclare ne savoir signer. Nous verrons plus tard qu'il apprendra, car d'autres actes seront signés de sa main.

Les frères sur la rue Saint-Vallier

Dès 1781-1784, les frères Claude et François Gauvreau s'approprient donc une partie de la rue Saint-Vallier Est afin de s'y implanter comme tanneurs. En effet, à peu près à la même époque, le frère de Claude, François, met la main sur une maison-tannerie, située face au complexe Méduse actuel, d'un nommé Robitaille.

Québec ville de tanneurs

En 1998, les

archéologues de la Ville de Québec ont profité de l'été pour mettre à jour les restes d'une ancienne tannerie des familles Robitaille et Gauvreau (1764-1884) qui occupait le site en face du complexe Méduse, rue Saint-Vallier. Les archéologues n'ont pas été déçus des découvertes [...] : atelier de travail, cuve de trempage,

6. ROBERTS, David. « GRANT, WILLIAM », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.

7. <http://histoire-du-quebec.ca>.

chaux, écorce de pruche, outils, substances animales (os, cuir, cornes, etc.) sont autant d'éléments exhumés qui permettront de mieux connaître cette activité qui valut à Québec la réputation de plus grand centre de tannage au Canada au XIX^e siècle⁸.

Une autre source mentionne :

Tout près de Méduse, de l'autre côté de la rue De Saint-Vallier Est, une tannerie a longtemps occupé un emplacement compris entre les rues du Parvis et de la Chapelle.

De 1774 à 1875, les familles Robitaille, Gauvreau, Hallé et Patry s'y sont succédé, chacune laissant des marques de son travail⁹. Il s'agit de la tannerie qui appartenait à François Gauvreau, frère du Claude Gauvreau de la lignée étudiée.

François Gauvreau

Fils de Claude Gauvreau et Marie-Madeleine Fluet, François est né le 14 septembre 1757 et a été baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Québec. Il épouse Marie-Charlotte Routier le 15 juillet 1783 en la paroisse Notre-Dame-de-Foy. Il achète la propriété de Pierre Robitaille, tanneur, en 1784. Il décède le 10 septembre 1810 et est inhumé le 12. Sa femme lui survivra pendant plusieurs années; nous la retrouvons d'ailleurs sur la rue Saint-Vallier lors du recensement de 1818 comme la veuve de *Fr. Gauvreau tann.* L'un des fils du couple prendra la relève dans l'entreprise familiale. La propriété restera dans cette famille jusqu'en 1835, moment où elle sera vendue, en plus des équipements, à Jean-Baptiste Hallé.

Un intérêt accru pour le coteau Sainte-Geneviève

C'est le notaire Pinguet de Valcourt qui note, le 18 juin 1788, la vente par les Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec d'un emplacement situé faubourg Saint-Jean à Claude Gauvreau, maître tanneur, du quartier de la maison blanche.

L'acte notarié précise :

C'est à savoir un emplacement sis et situé faux-bourg Saint-Jean de vingt pieds de front sur soixante pieds de profond à prendre à la cime du coteau Ste Geneviève [...] d'un côté au nord est à la rue St François et d'autre côté au sud ouest aux terres non concédées sur lequel emplacement est un moulin à tan [...].

Les paragraphes suivants font état des divers prix, montants, taxes et frais qui devront être payés aux Dames de l'Hôtel-Dieu. Plusieurs signatures de religieuses figurent au bas de l'acte notarié, dont celles d'Angélique de Saint-Ignace, assistante, et Louise G. de Sainte-Gertrude.

Encore une fois l'acte notarié livre différentes informations, à savoir que l'ancêtre Gauvreau s'intéresse intensément au coteau Sainte-Geneviève, vraisemblablement pour ses sources d'eau. On apprend également qu'il se trouve à proximité un

moulin à tan sur des terres non concédées. À l'époque, la rue Saint-François est une rue du Vieux-Québec. Tout laisse à penser que l'ancêtre Gauvreau veut se rapprocher d'un moulin à tan qui peut lui fournir la mixture à base de pruche dont il a besoin pour le tannage de ses peaux. Peut-être veut-il tout simplement encore une fois s'approprier une source d'eau à cet endroit du coteau Sainte-Geneviève. Quoi qu'il en soit, l'aïeul Gauvreau a la fibre entreprenante : il est à l'affût des occasions d'affaires!

Plusieurs achats et ventes de maisons

Dès le 27 septembre 1790, l'ancêtre *Claude Gauvreau, tanneur, du faubourg Saint-Roch de la ville de Québec*, devient propriétaire d'un emplacement et habitation *en pierre* situés *rue Couillard en la haute-ville de Québec*. C'est le notaire Pinguet de Valcourt qui prend le tout en note dans ses minutes. L'ancêtre Gauvreau n'a pas l'intention d'y habiter; ce sera une maison à louer. Nous le verrons plus loin.

L'aïeul Gauvreau acquiert une maison sur la rue Saint-Jean avant le 4 avril 1791, puisqu'il en vend une sise à cet endroit précisément à cette date à un certain Joseph Légaré. Le Gauvreau de cette génération est présenté dans l'acte du notaire Voyer comme un *Maître tanneur du quartier du palais* [de l'Intendant]. En outre, on apprend qu'il s'agit d'une maison *batie en pierre à un étage* et que le vendeur l'avait acquise *de Dame Marie-Louise Langlois veuve de défunt [...] Chevelier* en 1790. C'est le notaire Voyer qui prend en note les faits.

Bref, encore, les affaires semblent tourner rondement. Cet acte et le précédent précisent entre autres que l'ancêtre Gauvreau habite ou travaille encore à l'extrême est de la rue Saint-Vallier, près du palais ou de la maison blanche. Il déménagera entre-temps ou précisera mieux où il habite aux recenseurs, car à partir de 1792 les écrits mentionnent qu'il habite rue et faubourg Saint-Vallier, plus à l'ouest, c'est-à-dire environ entre le boulevard Langelier et la rue Saint-Anselme actuels.

Sa vie quotidienne en 1792

Le recensement du faubourg Saint-Roch de Québec dont les visites ont commencé le 16 octobre 1792 montre que l'ancêtre Claude Gauvreau habite le numéro 1 de la rue Saint-Vallier¹⁰. L'aïeul Gauvreau déclare agir en tant que tanneur. La maisonnée est composée de neuf personnes dont sept sont des comunians. Son frère François habite et travaille à l'époque un peu plus loin, au 44 de la rue Saint-Vallier. Le François Gauvreau qui habite au 4 de la rue Saint-Vallier n'est pas la même personne; il s'agit possiblement d'un Gauvreau d'une autre lignée, soit un cousin ou un oncle. Les voisins de Claude, sur la même rue, sont notamment les Bleau, Duval, Gauvreau, Coton et LeFrançois, qui sont charron, forgeron, charpentier de navire, entre autres. Ce même recensement de 1792 montre que Pierre Vincent dit l'Acadien, potier, habite également dans les parages, au 35, rue Saint-Vallier. Ce Pierre Vincent est le

8. « Québec, VILLE DE TANNEURS », *Continuité*, n° 78, automne 1998, p. 7.

9. Arrondissement de la Cité-Limoilou, *Découvrir Québec*, Ville de Québec, 2016.

10. Dans les Archives de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Dénombrement de la paroisse de Québec, 1792.

même qui a précédemment acheté le domaine Gauvreau de la rivière Saint-Charles, seigneurie Saint-Gabriel, celui de l'ancêtre Étienne, le premier en Amérique. Il avait marié deux de ses filles à des Gauvreau.

| Rue | Noms et professions | Chiffre 1 | Chiffre 2 |
|------------|--|-----------|-----------|
| St Vallier | 1 Claude Gauvreau, tannier | 9 | 7 |
| | 2 Louis Alexandre dit Blau, charron | 4 | 3 |
| | 3 Pierre Cozeau, charron | 7 | 4 |
| | 4 Pierre Duval, forgeron | 7 | 4 |
| | ibid. François Gauvreau, ancien cultivateur | 8 | 5 |
| | 5 Michel Coton, sans profession | ? | ? |
| | 6 Pierre Moubert, allemand protestant, cordonnier | 4 | 3 |
| | 7 Ignace Le François, forgeron | 6 | 3 |
| ibid. | Michel Bonhôte dit LaFontaine, charpentier de navire | 5 | ? |
| | | 52 | 33 |

Recensement de 1792, faubourg Saint-Roch. Extrait fourni par l'auteur.

Pierre Vincent dit l'Acadien

Pierre Vincent naît en 1725. Il se retrouve à Québec en 1766, après être passé par Philadelphie à la suite de la déportation des Acadiens effectuée par les Britanniques en 1754 et 1755¹¹. Il s'installe dès lors à Québec pour produire de la poterie. *Les ateliers de poteries et de tanneries vont s'établir dès le XVII^e siècle en bordure de la rivière Saint-Charles [...].* Il faut comprendre que de nombreux briquetiers et potiers ont utilisé l'argile prélevée aux abords de la rivière Saint-Charles.¹² Selon des sources écrites, Pierre Vincent a prélevé longtemps cette argile directement derrière l'Hôpital général où la rivière passait à l'époque¹³. La famille Vincent sera également l'une des premières à s'installer sur la rue Saint-Vallier pour faire le commerce de la poterie¹⁴. En 1786, Pierre Vincent y établit ses installations à l'ouest, jusqu'à l'actuelle rue Caron. Il s'agit de la concession originale faite par l'Hôtel-Dieu de Québec à Joachim Primault.

De fait, la pointe formée par les rues Saint-Vallier, Arago et le prolongement de Magellan, ont été le site des installations du potier Pierre Vincent (1760-1800) [...].¹⁵

Une zone à potentiel archéologique dans le quartier Saint-Roch se trouve entre le boulevard Langelier et la rue de la Couronne. Le secteur de la rue Saint-Vallier Est représente une zone d'intérêt pour son histoire associée aux tanneries et aux poteries, plus particulièrement aux XVIII^e et XIX^e siècles. C'est au cœur de ce secteur, plus précisément près de la rue Caron, que les Pierre Vincent père et fils avaient leurs installations. Plus tard, la grande industrie de la chaussure s'y établira. Ce sont ces terres de la famille Vincent qui seront occupées par les tanneries Guay¹⁶. Pierre Vincent décède en 1803. Les potiers Vincent père et fils seront parmi les plus importants à Québec à l'époque. Ils feront néanmoins faillite en 1863.

L'ancêtre Claude Gauvreau de cette génération s'y trouvait également. Ainsi, au même titre que la famille Gauvreau, Pierre Vincent et sa famille font partie des pionniers artisans de la ville de Québec.

Aujourd'hui, on remarque l'hôtel Le Vincent, situé à la jonction des rues Saint-Vallier et Arago dans le quartier Saint-Roch. Il fut nommé ainsi en l'honneur de Pierre Vincent dit l'Acadien.

Son adresse, son emplacement, sa maison, son commerce

De son adresse du 1, rue Saint-Vallier, il faut tout de suite comprendre que l'ancêtre Gauvreau habite au début de la rue Saint-Vallier Est actuelle, soit près du boulevard Langelier. En fait, tout laisse à penser que sa maison se trouvait entre la rue Saint-Anselme et le boulevard Langelier. Cela dit, comme nous l'avons vu plus tôt, il appert qu'il s'est également approprié certaines sources du coteau Sainte-Geneviève de l'extrême est de la rue Saint-Vallier, près du palais ou près de la maison blanche de William Grant.

Un moulin à vent Gauvreau

C'est en épluchant les inventaires des marchés de construction des XVII^e et XVIII^e siècles que nous faisons une découverte d'intérêt¹⁷ dans un marché daté du 16 février 1796 impliquant *François Sédillot dit Montreuil, mineur* [de métier] de la rue Saint-Vallier, quartier Saint-Roch, lequel s'engage à tirer 40 toises de pierre de Beauport pour construire une maison pour Thomas Aston Coffin. Nous apprenons plus loin que le tout est à livrer aux pieds des glacis près du moulin à vent de Claude Gauvreau. Le tout est pris en note par le notaire Voyer.

Or, lesdits glacis se trouvent près de la rue des Glacis actuelle. Les glacis dont il est question ici sont un élément des ouvrages avancés de défense érigés en 1745, notamment

11. www.archeologie.villedequebec.qc.ca.

12. Arrondissement de la Cité-Limoilou, *Découvrir Québec*, Ville de Québec, 2016, p. 94.

13. BARBEAU, Marius. « Potiers d'autrefois », *Le Soleil*, Québec, 20 janvier 1946.

14. GAUVREAU, Jean-Pierre. *Op. cit.*

15. MORRISSET, Lucie K. *Patrimoine du quartier Saint-Roch, Études sectorielles*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 1996, p. 119.

16. MORRISSET, Lucie K. *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville : Saint-Roch*, Québec, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 65.

17. DROLET-DUBÉ, Doris. *Inventaire des marchés de construction des Archives nationales du Québec, XVII^e et XVIII^e siècles*, Ottawa, Imprimerie et Édition, 1977, 479 p.

devant le mur de fortification et la porte Saint-Jean. L'escalier des Glacis est accessible par la rue des Glacis, dans le Vieux-Québec, et la rue Saint-Vallier Est, dans Saint-Roch. En d'autres mots, comme déjà mentionné, cet escalier aujourd'hui et ces glacis à l'époque donnent directement devant la maison blanche du seigneur William Grant (870, Saint-Vallier Est actuel). Nous pouvons donc avancer que l'ancêtre Gauvreau était le propriétaire d'un moulin à vent situé près de la maison blanche du seigneur de l'époque.

Les moulins à vent de la ville de Québec et du quartier de la maison blanche

Un plan de Dubois-Berthelot de Beaujours de 1710 montre *l'hospice des reverends pères*, la *Maison blanche* et les moulins à vent soigneusement représentés le long de la rivière Saint-Charles, à son embouchure¹⁸. C'est Charles Aubert de La Chesnaye qui y fait ériger successivement trois moulins à vent entre 1667 et 1691¹⁹. *Charles Aubert de la Chesnaye n'avait-il pas lui-même transporté son moulin du coteau bien venteux, à la Pointe-aux-Lièvres où il pourrait fonctionner convenablement*²⁰.

D'après une carte militaire datée de 1775-1776, Québec compte sept moulins à vent, dont trois répartis dans la Haute-Ville et quatre dans la Basse-Ville. Avant la fin du siècle, deux autres bâtiments devaient démarrer leurs activités sous l'impulsion de William Grant. En effet, à la fin de 1770, celui-ci entreprend la construction de moulins²¹. Au temps de Grant, vers 1784, deux des moulins précédemment construits par de La Chesnaye subsistent encore, dont au moins un est encore en activité²². À peu près au même endroit, en 1785,

*au-delà de cette zone non construite, un ensemble de moulins, les Grant's Mills, a englobé le moulin à vent que l'on voyait jusque-là occuper cet emplacement (1776)*²³.

De plus, le moulin à vent de l'Hôpital général est le seul qui subsiste des quelque dix-huit moulins à vent des environs de Québec édifiés sous le Régime français. Il est du reste le dernier représentant des moulins à vent élevés à Québec durant le régime seigneurial, et plus particulièrement de ceux situés en bordure de la rivière Saint-Charles²⁴.

Les moulins à tan de l'époque

Un marché de construction daté du 22 mars 1747, par exemple, fait état d'un moulin à tan destiné à broyer et à pulvériser l'écorce de pruche dont on se servait beaucoup dans les

tanneries de l'époque pour rendre les peaux imputrescibles. Ces moulins aux allures extérieures de moulin à vent étaient souvent situés tout près d'une tannerie, parfois sur les hauteurs de la côte Saint-Jean, dans la Basse-Ville, donc à Québec ou dans sa banlieue²⁵.

Tout laisse à penser qu'à un certain moment de la fin du XVIII^e siècle, l'ancêtre Gauvreau devient propriétaire de l'un des moulins situés dans les parages de la maison blanche près du coteau ou le long de la rivière Saint-Charles, à Pointe-aux-Lièvres. Fait-il l'acquisition de l'un des moulins ayant jadis appartenu au marchand de La Chesnaye? S'agit-il d'un moulin à vent pour faire de la farine ou pour le tannage? S'agit-il de l'un des moulins de l'ensemble de William Grant? La présente recherche n'a pas pu répondre précisément à ces questions. Toujours est-il que des actes notariés dont nous verrons la teneur plus loin dévoilent que l'ancêtre Gauvreau était propriétaire d'un moulin à tan, lequel était situé sur ou tout près de la rue Saint-Roch qui partait à l'époque de la rue Saint-Vallier, longeait et débouchait directement à la rivière Saint-Charles — les autoroutes et boulevard n'existaient pas, non plus que l'ensemble de bâtiments qui scinde le quartier en deux dans ces parages. Est-ce le moulin à vent dont on parle? Est-ce un autre? Nous y reviendrons plus loin.

L'engagement d'un employé

Claude Gauvreau, maître tanneur de la ville de Québec, du faubourg et rue St-Vallier procède à l'engagement en qualité de compagnon de Robert Cameron. C'est le notaire Voyer qui prend note de ce fait dans son grand livre le 11 juin 1796. Cet acte notarié confirme notamment que l'ancêtre Gauvreau dispose d'au moins un employé à son service à cette époque. Les affaires tournent rondement.

Le faubourg Saint-Vallier

*L'enfilade de bâtiments au sud de la rue Saint-Vallier, en 1785, s'agglomère manifestement autour d'un cours d'eau [...]. Il existe donc [...] un complexe de tannerie qui survivra même à la fin du siècle suivant [...]. La tannerie qu'exploite Thomelet est la première [1725] qui ait existé sur le territoire actuel de la ville — quoique plusieurs cordonniers se soient installés, déjà, à Québec —; bientôt, deux tanneurs l'y rejoignent et, en 1760, il existe à Saint-Roch deux tanneries, une tannerie-cordonnerie, au moins deux ateliers de tanneurs, trois cordonniers et un sellier*²⁶.

18. MORISSET, Lucie K. *La mémoire du paysage. Histoire de la forme urbaine d'un centre-ville: Saint-Roch*, Québec, 2001.

19. DESCHÊNES, Gilles, et Gérard-M. DESCHÊNES. *Quand le vent faisait tourner les moulins: Trois siècles de meunerie banale et marchande au Québec*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2009, p. 64.

20. MORISSET. *Op. cit.*

21. DESCHÊNES. *Op. cit.*, p. 94-95.

22. *Ibid.*, p. 96.

23. MORISSET. *Op. cit.*

24. www.archeologie.villedequebec.qc.ca et www.ville.quebec.qc.ca.

25. DESCHÊNES. *Op. cit.*, p. 77.

26. MORISSET. *Op. cit.*

En 1790, des onze tanneurs qui sont recensés à Québec, six sont installés rue Saint-Vallier.

Achat d'un emplacement sis rue Saint-Vallier

Devant le notaire Voyer, le 16 juin, Claude achète un autre emplacement situé Faubourg et rue Saint-Vallier des mains de François Alboeuf et Marie Louise Bellanger son épouse. Il revendra cet emplacement et maison dessus construite de pièce sur pièce à un nommé Joseph Belleau demeurant en la paroisse de Notre-Dame de Foi.

Le tout se conclut pour la somme de 50 livres selon l'écrit de Jacques Voyer, notaire, daté du 26 février 1798. Par le prix mentionné, il ressort qu'il ne devait pas s'agir d'un château, mais bien d'une très modeste demeure. Toujours est-il que l'ancêtre Gauvreau est un homme d'affaires de plus en plus accompli.

Des locations de sa maison de la Haute-Ville

Le 7 mars 1796, le notaire Planté note que l'ancêtre Gauvreau loue sa maison en pierre située en la haute-ville de Québec, rue Couillard, à David Allgeo, Bourgeois. Plusieurs autres actes de bail à loyer, au fil des ans, seront signés pour cette maison de la rue Couillard. Mais aucun ne mettra en évidence un personnage plus en vue que celui nommé dans le prochain bail. Ainsi, le 8 février 1797, le notaire Voyer de Québec prend note du bail à loyer d'une

maison située [...] rue Couillard, par Claude Gauvreau, maître tanneur de la ville de Québec, quartier et rue Saint-Vallier, à Joseph-François Perreault, écuyer et greffier de la Cour du banc du Roi demeurant en la ville de Québec.

Joseph-François Perreault est un homme d'affaires, éducateur, auteur, fonctionnaire, homme politique, journaliste et philanthrope, né le 2 juin 1753 à Québec, fils de Louis Perreault et de Josephite Baby; le 7 janvier 1783, il épousa à Montréal Ursule Macarthy, et ils eurent 12 enfants²⁷.

Il décède en 1844 dans la ville de Québec.

Ses parents sont issus d'une famille de marchands qui faisaient la traite des fourrures, ce qui peut en partie expliquer pourquoi Perreault loue une maison de Gauvreau. Cela dit, nous avons déjà abordé le fait que Gauvreau avait des relations d'affaires avec William Grant et, comme nous le verrons plus loin, qu'il en aura d'autres avec des personnages politiques de l'époque. Toujours est-il que Perreault loue la maison de Claude Gauvreau lorsqu'il revient à Québec après un passage à Montréal. En 1795, il est nommé greffier de la paix et proto-notaire à la Cour du banc du roi à Québec. Il devient député de Huntingdon en juillet 1796. À la fin du siècle, il achètera

finalement une maison sur le chemin Saint-Louis, quittant alors la maison de Claude Gauvreau²⁸.

Sa vie quotidienne en 1798

Le recensement du faubourg Saint-Roch de Québec de 1798 montre que l'ancêtre Claude Gauvreau habite toujours le 1, rue Saint-Vallier et que son métier est toujours tanneur²⁹. Il y a dorénavant huit paroissiens à cette adresse, dont sept communiants. Ses voisins, respectivement aux 44 et 35, rue Saint-Vallier, sont encore son frère François et le potier Pierre Vincent. L'un de ses fils, Louis Gauvreau, lui aussi tanneur, habite dorénavant au 67, rue Saint-Vallier, la maison la plus proche du Palais de l'intendant. Décidément, la famille Gauvreau a pris en main cette rue industrielle du faubourg. Le Louis Gauvreau en question est également un personnage important de Saint-Roch. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Des achats dans le quartier Saint-Roch et à la Canardière

Le marchand-tanneur Gauvreau achète une fois de plus un terrain situé au faubourg Saint-Roch de William Grant, écuyer et seigneur du fief Saint-Roch, de la rue des Pauvres à Québec (actuelle Côte du Palais). L'acte notarié révèle notamment que l'emplacement est

situé susdit fauxbourg Saint-Roch contenant Soixante et quinze pieds de front sur quatre vingt pieds de profondeur, borné par devant en front à la rue Saint-Roch allant sud à l'emplacement de Louis Alexandre dit Bleau [...].

Les lignes dudit acte qui se trouve au minutier du notaire Têtu se terminent en précisant que celui-ci fut signé à Québec en l'Hotel dudit William Grant Écuyer [...] en avant midi [...] le 20 juillet 1798. L'acte en question se termine avec les signatures de William Grant et de Claude Gauvreau³⁰.

Claude Gauvreau achète ensuite une autre terre et maison, situées à la Canardière. Il les obtient de Louise Giroux, veuve de Jean-Baptiste Bellanger, de la Canardière près de Québec [...], en date du 27 novembre 1800.

Son testament et celui de sa femme

Le 25 janvier 1804 en après-midi est mis par écrit le testament de

Sieur Claude Gauvreau maître tanneur Demeurant à Québec fauxbourg Saint-Roch rue Saint-Vallier sain d'esprit et de mémoire [...] par le notaire Joseph-Bernard Planté. Le sieur Gauvreau confirme qu'il donne [...] à Dame Marie-Anne Chandonnet son épouse tous les biens meubles effes (sic) mobiliers argent [...].

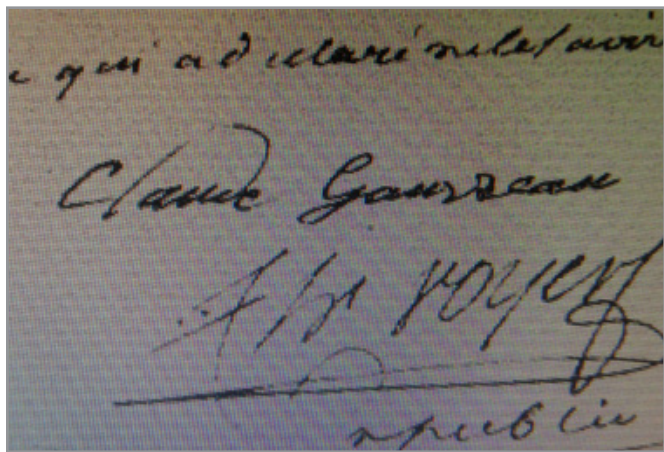
27. GALARNEAU, Claude. « PERREULT, JOSEPH-FRANÇOIS », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.

28. *Ibid.*

29. Dans les Archives de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Dénombrement de la paroisse de Québec, 1798.

30. Curieusement, certains documents de l'époque précisent que l'ancêtre Gauvreau ne signe pas ou n'écrit pas. Or, cet acte notarié est bel et bien signé par Claude Gauvreau.

Le tout est réalisé en présence des sieurs Pierre Émond, maître menuisier, et François (illisible), orfèvre demeurant à Québec, qui sont les témoins, et est signé par Claude Gauvreau et le notaire. Sa femme fait le même testament au profit de son mari la journée même en présence des mêmes personnes.



Signature de Claude Gauvreau.
Extrait fourni par l'auteur.

Sa vie en 1805

Le recensement de 1805 ne montre aucun changement quant aux informations et faits, mis à part qu'il se trouve maintenant six paroissiens dans la maison, dont cinq communiants³¹. La famille Gauvreau habite toujours le 1, rue Saint-Vallier. Les voisins sont des Bleau, Duval, Beaupré, Gauthier, Hébert, Godbout et Audet, notamment, qui sont charron, forgeron, tanneur, boulanger, pêcheur, écrivain, journalier, cordonnier. François Gauvreau travaille et habite toujours le 44, rue Saint-Vallier. Son fils Louis habite également encore à la même adresse.

Une affaire importante en lien avec des prêts d'argent

Au long de sa vie, l'ancêtre Gauvreau prête de l'argent à plusieurs reprises. De nombreuses obligations seront signées devant notaires par les Dumas ou Deschenaux, par Marie-Anne Voyer, veuve d'Alexis Gauvreau, par Jean-Baptiste Dubois, maître sellier de la ville de Québec, et par Pierre Poulin et Marie Victoire Noël de Charlesbourg. Devant le notaire Voyer, est également prise en note l'obligation de Antoine Parent, maître cordonnier et Françoise Parent, son épouse, à Claude Gauvreau, maître tanneur de la ville de Québec. L'argent qu'il prête représente des montants importants. Bref, il ressort de cela que l'ancêtre Gauvreau a acquis une aisance financière certaine qui lui sert pour engranger les intérêts de ce crédit. Cela dit, rien ne se compare à une affaire en particulier. Nous comprenons, à la lecture d'un acte du notaire Michel Berthelot daté du 3 novembre 1807, que la Compagnie de

l'Union de Québec doit de l'argent à un certain *Jean-Baptiste Chamberland, maître menuisier, c'est-à-dire la somme de quatre-vingt-dix-sept livres*. Or, cette dette fait suite à la faillite de la *Compagnie de l'Union de Québec*, laquelle bien entendu ne peut le payer faute de trouver à emprunter des deniers.

C'est à ce moment qu'intervient dans l'histoire notre Claude Gauvreau

maître tanneur demeurant au faubourg St Roch de cette ville, qui, créancier sunommé veut bien acquitté et décharger ledit Sieur Chamberland du montant dudit compte.

L'aïeul Gauvreau prête donc cet argent à la Compagnie de l'Union de Québec qui lui donne une obligation pour le montant correspondant. Celle-ci

hypothèque spécialement l'emplacement de la dite Compagnie de l'Union de Québec prenant à un bout de la rue Buade, joignant au Nord en la rue qui conduit au château et d'autre côté au sud ouest au Sieur Olivier Perreault [...],

le tout en garantie pour rembourser l'ancêtre Claude Gauvreau. En outre, cet acte notarié prend place parmi plusieurs autres qui impliquent ledit Chamberland, la Compagnie de l'Union de Québec et d'autres créanciers. Toujours est-il que cette affaire est importante puisqu'un nombre important de personnes signent chacun des actes, dont certaines personnalités du monde des affaires de l'époque, notamment John Mure, John Painter, Joseph Planté, John Williams, James Irvine et A. Panet. En fait, plusieurs personnages étaient en quelque sorte les fondateurs de cette Compagnie de l'Union de Québec. Claude Gauvreau signe également.

Jean-Antoine Panet

Notaire de 1772 à 1786, ensuite avocat, officier de milice, seigneur, homme politique et juge, Jean-Antoine Panet naît à Québec en 1751. En plus des fonctions précédemment évoquées, Panet est également mêlé à un grand nombre de transactions immobilières et d'opérations de crédit : participation à la Compagnie de l'Union de Québec de 1806 à 1808 pour l'achat et la location de bâtiments et de terrains ; une vingtaine de prêts variant de 25 à 600 livres avec un intérêt de 6 %. Ce personnage est surtout connu pour sa participation autant dans le journal *Le Canadien* que dans le Parti canadien. Ce nationaliste avant l'heure cède sa charge de président de l'Assemblée législative à Louis-Joseph Papineau, après l'avoir occupée pendant plus de vingt ans³².

John Mure

John Mure, né en Écosse et décédé à Glasgow en 1823, est un homme d'affaires, juge de paix, officier de milice, homme politique et fonctionnaire. Il se lance d'abord dans la traite des fourrures et l'importation, plus tard dans le commerce du bois et le transport ainsi que dans la construction maritime. Il est entre autres l'un des fondateurs de la Compagnie de l'Union

31. Dans les Archives de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Dénombrement de la paroisse de Québec, 1805.

32. TOUSIGNANT, Pierre, et Jean-Pierre WALLOT. « PANET, JEAN-ANTOINE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/.

de Québec. En 1809-1810, il achète de la succession de William Grant la partie sud-ouest du faubourg Saint-Roch. Cette transaction allait devenir très profitable: il crée 166 lots dont les loyers lui rapportent gros. En 1811, il fait don d'un terrain dans Saint-Roch pour la construction de l'église. Il fait fortune, mais éprouve néanmoins plusieurs difficultés financières au fil des années. Toujours est-il que, parmi ses effets mis à l'encan à la suite de son décès, se trouvent 2400 bouteilles de vin. Mure lègue plus de 10 150 livres à ses proches, dont ses trois enfants issus hors des liens du mariage et qui sont restés à Québec. Il a d'ailleurs prévu des pensions pour ses deux maîtresses, Louise Picard et Marie-Anne Chasseur, mères desdits enfants³³.

En outre, le *Sieur François Mailhot aubergiste demeurant en cette ville pour et au nom de la compagnie de l'Union de Québec* remboursera et portera quittance de dette avec intérêts de 6 % pour un total de 112 livres au profit de Dame Marie-Anne Chandonnet, la veuve de l'ancêtre Claude Gauvreau en 1815.

Un notable, un marguillier et un administrateur reconnu

Des archives de la correspondance de M^{gr} Joseph-Octave Plessis font état du fait que Claude Gauvreau signe, en 1806, en même temps que plusieurs autres notables, la prise de possession de la cure de Québec à la suite de la nomination de Plessis comme évêque de Québec. Claude Gauvreau signe de même l'acte de prise de possession de l'évêché de Québec par le même Joseph-Octave Plessis en date du 27 janvier 1806. Ainsi, l'aïeul Gauvreau est présent à la *maison presbytérale de Québec où étant dans la rue le clergé et le peuple*, à la suite de la mort de M^{gr} Pierre Denaut, a été intronisé et *reconnu joyeusement pour père et évêque de Québec* M^{gr} Joseph-Octave Plessis. L'acte notarié se termine ainsi:

Le dit seigneur évêque a signé ainsi que plusieurs personnes notables qui étaient en la dite église et les dits notaires [...].

En plus des signatures de plusieurs prêtres et religieux, la signature de Claude Gauvreau prend place parmi celles de Jean-Antoine Panet, P. Huot, Chs. F. Painchaud, Louis Marchand, Jean-Baptiste Perras, les notaires Berthelot Dartigny, Joseph Planté, R. Lelièvre, etc. L'ancêtre Gauvreau fait désormais bel et bien partie des notables de la ville de Québec.

Cet ancêtre Gauvreau devient du reste marguillier et administrateur de la paroisse Notre-Dame-de-Québec vers 1806³⁴.

Son implication sera de courte durée, car il décède le jour de l'an de 1809.

Son fils, Louis-Claude Gauvreau

Louis Gauvreau, marchand-tanneur, né à Québec, épouse Marie Vincent, fille de Pierre Vincent dit l'Acadien, potier de métier. Demeurant sur la rue Saint-Vallier, à son extrême est, il occupe au moins de 1798 à 1805 l'adresse la plus proche du Palais de l'intendant. En compagnie du notaire Jean Bélanger, du marchand de bois Joseph Gagné, du marchand Joseph Gagnon, du maître-charron Jean-Baptiste Thomas dit Bigaouette et de l'ancien sellier François Deligny, il signe le procès-verbal de l'assemblée des citoyens de Saint-Roch tenue dans la maison d'école de ce faubourg, concernant le projet de construction d'une église dans cette partie de la ville. Ceux-ci obtiennent peu de temps après un terrain à cet effet de la part de John Mure. Louis-Claude devient ainsi l'un des premiers syndics de l'église de Saint-Roch, de 1811 à 1815³⁵. Le 26 janvier 1815, Gauvreau,

maintenant établi à Saint-Louis de Kamouraska et ayant l'intention d'y résider pour le reste de ses jours, résigne de sa charge de syndic de ladite église³⁶. Il mourut le 20 août 1822 et fut inhumé dans l'église³⁷.

Il devient d'ailleurs la première personne à être ainsi enterrée dans la crypte de l'église Saint-Roch. L'un de ses fils, Claude, né à Québec en 1796, deviendra l'un des premiers chapelains de la paroisse Saint-Roch³⁸ (1818-1821). Il ne faut pas le confondre avec un autre Louis Gauvreau de la même époque, un membre de la famille éloignée, un cousin ou un oncle, député de Québec pendant plus de dix années consécutives à partir de 1810, et marguillier de l'église Notre-Dame-de-Québec de 1807 à 1814. Celui-ci est inhumé dans la chapelle des Ursulines à Québec.

Sa mort et son inhumation dans la crypte de Notre-Dame-de-Québec

Claude Gauvreau décède le 1^{er} janvier 1809. Le maître tanneur est inhumé entre les murs de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, dans sa crypte, le 3 janvier 1809. Il fait ainsi partie des 900 personnes, dont 500 sous le Régime français, qui dorment de leur dernier sommeil en ces lieux historiques³⁹. Ce Gauvreau *maître tanneur, ancien marguillier, époux de Marie-Anne Chandonnet, 57 ans*, devient alors la 623^e personne à être inhumée à cet endroit⁴⁰.

33. ROBERTS, David. « MURE, JOHN », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca.fr/.

34. Bulletin des recherches historiques, Notre-Dame-de-Québec: le nécrologue de la crypte ou Les inhumations dans cette église depuis 1652, vol. 13.

35. GAMACHE, J.-Charles. *Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions (1829-1929)*, Québec, Charrier & Dugal, 1929, p. 39.

36. Bulletin des recherches historiques, vol. 33, 1927.

37. TRUDELLE, Joseph. *Les Jubilés et les Églises et Chapelles de la ville et la banlieue de Québec (1608-1901)*, vol. 2, Québec, Compagnie d'impression *Le Soleil*, 1904.

38. *Ibid.*

39. ROY, Pierre-Georges. *Les cimetières de Québec*, Lévis, Le Quotidien, 1941, 270 p.

40. Bulletin des recherches historiques, Notre-Dame-de-Québec: le nécrologue de la crypte ou Les inhumations dans cette église depuis 1652, vol. 13.

La vente de plusieurs emplacements et maisons

Nous verrons dans les prochains paragraphes l'inventaire et la vente de plusieurs emplacements et maisons, certains dont nous avons parlé précédemment. D'autres que nous n'avons pas mis au jour par la recherche seront également évoqués. L'ancêtre Gauvreau était passablement actif sur le marché immobilier.

Le 9 septembre 1815, ainsi que le 11 du même mois, on procède à l'inventaire et à l'adjudication des biens immobiliers en présence de quelques notaires, dont M^e Jean Bélanger, qui prend en note les détails et représente la famille Gauvreau. Dame Chandonnet et son fils Louis-Claude (1) sont présents ainsi que

Monsieur François Gauvreau (2), Marchand Tanneur Demeurant en la paroisse Sainte-Anne Lapocatière, de présent à Québec Monsieur Pierre Gauvreau (3) Marchand Tanneur demeurant au Fauxbourg Saint-Roch de cette ville Monsieur Felix Gauvreau (4) aussi Marchand Tanneur demeurant au même lieu et Dame Reine Gauvreau (5) veuve aux dernières noces de feu Monsieur Benoit Roy dit Lauzier fils, demeurante aussi en la paroisse Sainte-Anne Lapocatière de présente en cette ville de Québec, tous légataires chacun pour un cinquième dans la propriété des immeubles délaissés par ledit Claude Gauvreau [...]

En somme, on apprend que la dame Chandonnet abandonne sa moitié des biens dépendant de sa communauté avec ledit feu Claude Gauvreau et qu'elle a *proposé à ses enfants de procéder à la vente aux enchères des biens compte tenu des désavantages à faire autrement. Le tout a été publié dans la Gazette de Québec.*

1) La Canardière

Savoir

d'une terre située à la Canardière, Paroisse Notre-Dame-de-Québec, Laquelle a un arpent cinq perches et quinze pieds plus ou moins de front sur quarante arpents de profondeur plus ou moins, bornée par devant au Fleuve St Laurent et par derrière aux terres des Gros Pins [...] sur laquelle il y a une maison construite, quatre granges et dépendances [...]

Quatre signatures figurent, toujours les mêmes, sur toutes les ventes: L. Gauvreau, Pierre Gauvreau, Marie Reine Gauvreau et F. Gauvreau. L'acte poursuit:

Et au même instant la dite terre et dépendance ayant été exposée en vente [...] elle aura été enchérie par Mons. James Heath à la somme de Mil soixante livres courant [...].

2) Rue Couillard

Savoir

d'un emplacement situé en la haute-ville de Québec rue Couillard, de trente pieds de front sur ladite rue Couillard au environ de quatre-vingts

pieds de profondeur borné par devant ladite rue et par derrière au mur du jardin de l'Hôtel-Dieu de Québec avec une maison dessus construite [...] à deux étages, cour, jardin, et autres commodités joignant [...] Louis Chevalier [...] Sieur Hackett [...]. Suivent les signatures.

Le tout est vendu à Christian Hoffman, épicier, *cinq cents cinq livres.*

3) Rue des Pauvres (côte du Palais actuelle)

Savoir

un emplacement situé en cette ville de Québec, rue des Pauvres, contenant trente et un pieds ou environ de front [...] soixante et onze pieds ou environ de profondeur, avec la maison dessus construite en pierre à deux étages l'écurie construite dans la cour et dépendance, borné par devant à ladite rue des Pauvres et par derrière au bout de ladite profondeur d'un côté à [...] Deschenaux [...]. Vendu à Louis Harpen pour ladite somme de Huit cent trente livres.

4) Rue Saint-Roch

Savoir

un emplacement de quarante pieds au moins de front sur quatre-vingt pieds plus ou moins de profondeur borné par devant ladite rue Saint-Roch et par derrière à Jean Benoit, d'un côté au Nord de la rue Sainte-Marguerite [...] sur ledit emplacement et la partie d'un Angar qui se trouve sur icelui. Vendu audit Felix Gauvreau pour ladite somme de Cinq cent livres.

5) Rue Saint-Roch

Savoir

un emplacement Fauxbourg Saint-Roch de trente cinq pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur [...] rue Saint-Roch [...] angar qui se trouve sur icelui dans lequel il y a un moulin à tan dont les measurements sont réservés et ne sont point compris dans la présente vente [...]. Vendu audit Pierre Gauvreau pour ladite somme de Cent livre courant.

Le partage des fruits des ventes

Le partage des biens immobiliers de feu Claude Gauvreau et Marie-Anne Chandonnet a lieu le 15 septembre 1815, toujours devant le notaire Bélanger. Le total des ventes a été de 2610 livres, somme qui a été amputée des frais pour les services des professionnels; il reste donc 2526 livres et des poussières. La dame Chandonnet met donc la main sur 1263 livres tandis que les enfants reçoivent chacun 252 livres.

Les leçons de cette succession Gauvreau

Toutes ces affaires en lien avec la succession font ressortir plusieurs faits importants.

La famille Gauvreau, plus que jamais, peut être qualifiée de dynastie de tanneurs. Pratiquement tous les membres de la famille sont engagés dans le monde des tanneries et du cuir, pas nécessairement à Québec, mais aussi sur la Côte-du-Sud et dans le Bas-Saint-Laurent, à La Pocatière et à Kamouraska.

Il appert que le moulin à tan acquis par le fils de Claude, Félix, lors des activités de la succession, vaut avec le terrain sensiblement le même prix qu'une maison moyenne de l'époque, puisque ce dernier doit déboursier jusqu'à 500 livres pour l'obtenir. En comparaison, la maison de la rue Couillard située dans la Haute-Ville est aussi vendue pour 500 livres. Nous avons vu précédemment que l'ancêtre Gauvreau était le propriétaire d'un moulin à vent; est-ce le même ou un autre? La présente recherche ne pourra répondre à cette question.

Il ressort également des activités de la succession que l'ancêtre Claude Gauvreau fut un homme prospère à son époque.

La maison de la rue Saint-Vallier de feu Claude Gauvreau n'a pas été mise en vente. Tout laisse à penser que la dame Chandonnet a continué d'y habiter, mais la présente recherche n'a pu mettre au jour sa destinée.

Marie-Anne Chandonnet survivra d'ailleurs plusieurs années à son mari. À la suite des activités en lien avec la succession, elle ira rejoindre ses enfants établis sur la Côte-du-Sud et dans le Bas-Saint-Laurent: son fils Louis, marchand-tanneur, qui détient des intérêts dans les parages de Kamouraska où il a notamment vécu, son fils François, à La Pocatière, ainsi que sa fille Marie-Reine, qui s'est remariée en troisièmes noces avec Amable Morin et qui a élu domicile à Saint-Roch-des-Aulnaies.

À propos d'Amable Morin, notaire et magasinier de Saint-Roch-des-Aulnaies, des auteurs écrivent: *il épouse Marie-Reine Gauvreau, fille d'un riche marchand-tanneur de Québec*. Le couple Morin-Gauvreau fit construire en 1830-1831 une énorme maison-magasin à Saint-Roch-des-Aulnaies⁴¹. Le corps de Marie-Reine Gauvreau et celui de son époux de la famille Morin se trouvent enterrés dans la crypte de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies⁴².

Marie-Anne Chandonnet décède le 26 avril 1832. Elle sera inhumée à Saint-Roch-des-Aulnaies le 30 avril 1832.

Sa mémoire, sa postérité

Le Claude Gauvreau de cette génération poursuit le rêve de ses père et grand-père en devenant très tôt artisan, marchand et

maître tanneur dans les limites du quartier Saint-Roch actuel. Il possédait une fibre entrepreneuriale plus développée que la moyenne. Des preuves écrites confirment notamment qu'il disposait d'employés à son service et qu'il recherchait constamment les occasions d'affaires. Il établit sa tannerie dans le faubourg Saint-Roch où se concentrait à l'époque une importante activité industrielle. Il s'est approprié plusieurs sources d'eau du coteau Sainte-Geneviève et, à un certain moment, il fut propriétaire d'un moulin à vent ou d'un moulin à tan dans les parages de la maison blanche. Des travaux archéologiques récents ont par ailleurs mis au jour des vestiges de l'une des tanneries Gauvreau qui se trouvait près du complexe Méduse, au pied de la côte d'Abraham. Une zone à fort potentiel archéologique se trouve également entre la rue Dorchester et le boulevard Langelier à Québec, le lieu où cet aïeul Gauvreau y avait une habitation.

Celui-ci devient propriétaire de plusieurs maisons, dont au moins une maison à loyer en Haute-Ville de Québec, rue Couillard, une autre sur la rue des Pauvres (côte du Palais actuelle). Il acquiert plusieurs lots situés près de la rue Saint-Vallier et du coteau Sainte-Geneviève, ainsi qu'une terre et maison sises à *la Canardière*. De plus, il est associé à plusieurs opérations de crédit qui lui rapportent passablement gros. Sa proximité et même son association à quelques reprises avec Jean-Antoine Panet peuvent laisser penser qu'il faisait partie des bourgeois et notables qui appuyaient les nationalistes, notamment du Parti canadien, visant à se réappropriier davantage de pouvoir.

Pour ce père d'une famille nombreuse, mais dont plusieurs enfants meurent avant la majorité, la réussite professionnelle est flagrante, la croissance, évidente. Un signe notoire est qu'il devient notamment marguillier de l'église Notre-Dame-de-Québec, une forme de consécration sociale à l'époque. Il avait précédemment été impliqué à la fois dans la promotion de la candidature de M^{gr} Plessis en tant qu'évêque et à la prise en charge de la cure de Notre-Dame-de-Québec. Ses qualités d'administrateur sont ainsi reconnues, certaines sources écrites le présentant même comme *un riche marchand-tanneur de Québec*, tant et si bien qu'il sera inhumé, dans la crypte de la cathédrale Notre-Dame-de-Québec.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
stephco1@hotmail.com

41. MARTIN, Paul-Louis. *Les fruits du Québec: histoire et traditions des douceurs de la table*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2002, p. 71. La revue *L'Ancêtre* en fait également mention dans son volume 29, page 301.

42. Selon la Société historique de la Côte-du-Sud.

mots de généa...

Henry 1 est « inscrit » dans de nombreux arbres généalogiques. Il excellait dans cet art ! Et pour de bonnes raisons, car il eut vingt enfants illégitimes avant de se marier et personne ne les compta plus par après. – Will Cuppy.

L'Ancêtre numérique

Épisode 2



La dame: «J'y pense de plus en plus souvent, tu sais.
Il faut sauver les arbres!»



L'homme: «Je sais, je m'en occupe.»



La femme: «Ah oui? Qu'est-ce que tu fais de si bien?»
L'homme: «J'ai ouvert un compte iCloud et j'y sauve
nos arbres.»



La dame: «Idiot! Je te parle d'écologie, de l'avenir
de nos petits-enfants; je te parle d'arbres
physiques! Pas de généalogie.»



L'homme: «Hum... Alors, passons à la version
numérique de **L'Ancêtre**; sans papier,
ça fera cela de sauvé! **On passe à
L'Ancêtre numérique!**»



La femme: «Voilà pourquoi je t'aime, tu comprends vite.
Allons sur le site, c'est facile de demander
le changement à l'onglet de **L'Ancêtre**.»

Oui, je veux seulement la version numérique

www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/l-ancetre

Illustrations: gracieuseté de Douglas Beauchamp, artiste-peintre.



Qui était Norbert Henry ?

Michèle Dumas (3002)

Détentrice d'une licence ès lettres et d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, Michèle Dumas a enseigné avant de faire carrière comme agent d'information au gouvernement du Québec. Elle est maintenant retraitée.

Son intérêt pour l'histoire des Dumas l'a amenée à prendre part en avril 1992 à la réunion de création de l'association de famille Les Dumas d'Amérique. Jusqu'en 2002 inclusivement, elle a fait partie du conseil d'administration de l'association à titre de vice-présidente, vice-présidente aux Communications et même présidente. Revenue au conseil en 2008, elle l'a présidé jusqu'en 2015. Elle a été responsable du bulletin de l'association, *Le Dumas-Express*, pendant quelques années à partir de 1992, puis de nouveau, de 2008 à 2016.

Michèle Dumas s'intéresse plus particulièrement aux différentes souches de Dumas. Elle est l'auteure de *Les Dumas dans le recensement de 1851 de la province du Canada-Uni*, conjointement avec Pierre Dumas en 2012. En deux volumes, *Les mariages Dumas du Québec et des régions avoisinantes* est publié l'année suivante.

Deux des frères de ma mère ont épousé, en secondes noces, deux sœurs Hébert, filles d'Adolphe (lui-même, fils de Damase et Mathilde Dugrenier dit Perron) et Marie Florida Henri (Henry) (la fille de Norbert et Marie Sophie Garon). L'information concernant le mariage de Norbert Henri (Henry) et de Marie Sophie Garon se trouve bien dans *BMS2000*, mais elle y est très succincte: la fiche ne mentionne que la date du mariage, le 4 février 1884, et le lieu, la paroisse Saint-Joseph à Biddeford, Maine. Les noms des parents des mariés étant absents, la ligne d'ascendance est rompue.

Faut-il renoncer à trouver les ancêtres de Norbert Henry et de Marie Sophie Garon? Pas question! Mais comment y parvenir?

Ma première démarche consiste à déterminer quand des mentions du couple apparaissent dans les recensements canadiens; en effet, le couple est nécessairement revenu pour qu'un descendant ait pu se marier au Québec. Le mariage ayant eu lieu en 1884, je consulte les recensements de 1891 et 1901:

aucune inscription au nom de Norbert Henri (Henry) n'y est inscrite. Compte tenu des problèmes d'indexation des recensements canadiens, je décide, avant de passer à celui de 1911, de rechercher Florida plutôt que Norbert Henri (Henry); j'en trouve trois au Québec, dont une Florida Henri (Henry) âgée de 10 ans, à Saint-Maxime de Scott. J'ouvre cette fiche en premier, puisque Florida Henri (Henry) a épousé Adolphe Hébert à Scott. Une rapide vérification permet de confirmer qu'il s'agit bien de la fille de Norbert Henry. Je comprends alors pourquoi je n'obtenais pas de résultat en recherchant Norbert: le prénom était orthographié *Nobert*. Pour une fois, le problème ne venait pas de l'indexation des recensements canadiens par *Ancestry*!

Selon le recensement (**Figure 1**), la famille est logée chez *George Georron*, maître de poste âgé de 80 ans. On y trouve *Nobert Hanri*, sa femme Marie et huit enfants âgés de 15 à 4 ans: Waily, Mery, Rosana, Florida, Merilda, Odina, Alice, Aguston, tous nés au Québec. La recherche dans *BMS2000* des

| Nom | Sexe | Âge | Date de naissance | Lieu de naissance |
|----------------|------|-----|-------------------|-------------------|
| Georron George | M | 80 | 1831 | Scott |
| Hanri Nobert | M | 43 | 1856 | Scott |
| Marie | F | 42 | 1859 | Scott |
| Waily | M | 15 | 1886 | Scott |
| Mery | F | 13 | 1889 | Scott |
| Rosana | F | 12 | 1889 | Scott |
| Florida | F | 10 | 1891 | Scott |
| Merilda | F | 9 | 1892 | Scott |
| Odina | F | 8 | 1893 | Scott |
| Alice | F | 7 | 1894 | Scott |
| Aguston | M | 4 | 1897 | Scott |

Figure 1. Extrait du recensement 1911, Saint-Maxime de Scott.

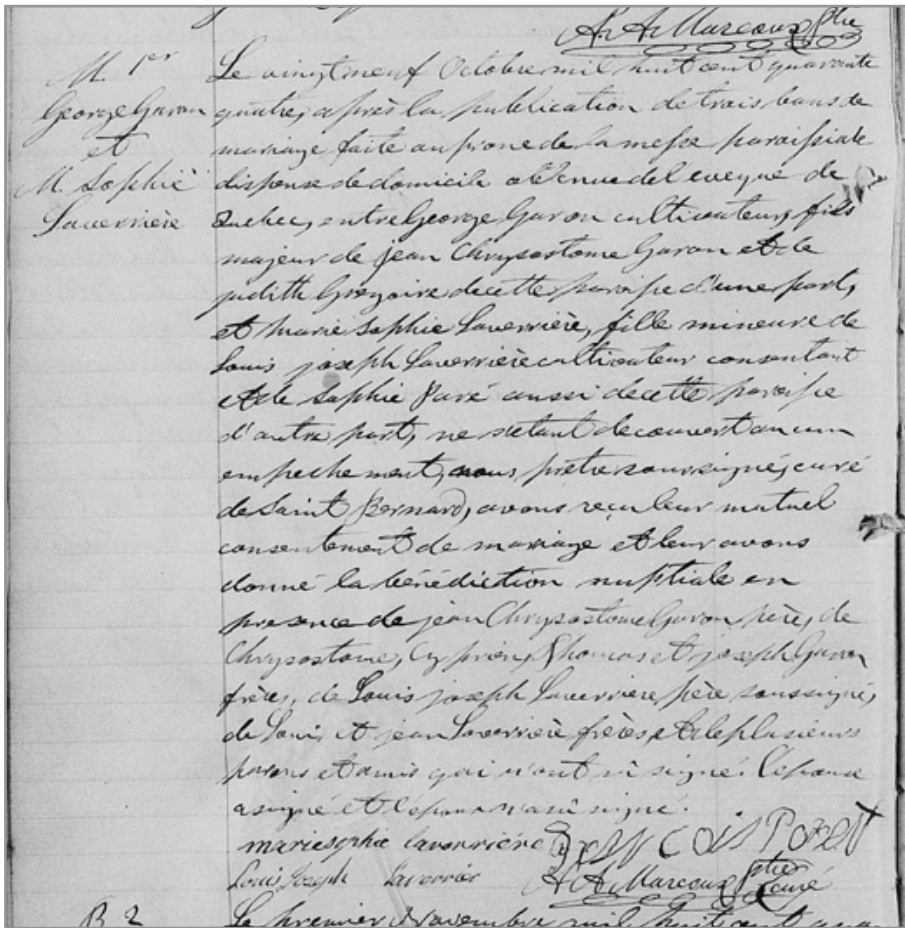


Figure 2. Acte de mariage de Georges Garon et de Marie Sophie Laverrière (Laverdière).
Source : FamilySearch.

actes de baptême d'enfants du couple Norbert Henry et Marie Sophie Garon propose trois actes à Scott datés de 1894, 1897 et 1902. C'est peu, mais cela permet d'obtenir des pistes d'identification grâce à la mention des parrains et marraines.

Les registres fournissent les renseignements suivants :

- **Marie Alice**, née le 6 avril 1894, baptisée le 8 suivant à Scott. Le parrain est Georges Garon et la marraine, Marie Anne Gilbert, épouse de Richard Drouin.
- **Joseph Adjutor**, né et baptisé le 5 avril 1897 à Scott. Le parrain est Johnny Laverdière et la marraine, Philomène Bégin.
- **Joseph Maurice Norbert**, né et baptisé le 11 avril 1902. Le parrain est Maurice Jobin et la marraine, Georgina Pomerleau.

Comme on peut le constater, je ne trouve aucun Henry parmi les parrains et marraines. Mais il y a, au baptême de Marie Alice, un nommé Garon possiblement en lien avec Marie Sophie Garon. Il me faut donc identifier ce Georges Garon. Pour ce faire, le patronyme de la marraine n'est pas utile, puisqu'elle est identifiée dans l'acte comme l'épouse de Richard Drouin.

En poursuivant la recherche dans *BMS2000* pour vérifier la présence d'homonymes mariés dans la Beauce avant 1920, trois dossiers répondent aux critères :

- le mariage de Georges Garon et de Marie Sophie Laverdière à Saint-Bernard en 1844 ;
- celui de Léon Georges Garon et de Marie Louise Odila Nadeau à Saint-Henri en 1888 ; et
- celui de Georges Édouard Garon et de Marie Anna Vachon en 1913 à Saint-Ferdinand.

Je m'informe d'abord sur le premier des trois couples en cherchant dans *Le Lafrance*.

À première vue, le résultat est décevant, car le couple Garon-Laverdière n'apparaît qu'une seule fois comme parent à un mariage. Point positif toutefois : ce mariage est celui de Léon Georges Garon et de Marie Louise Odila Nadeau. En continuant les recherches déjà entreprises, je documenterai automatiquement ce deuxième couple ! De quoi me simplifier la tâche éventuellement !

Une nouvelle recherche dans *Le Lafrance* à partir du seul patronyme de l'époux permet de trouver l'acte de mariage d'un Georges Garon avec une Marie Sophie Verrier. À première vue, ça ne semble pas être le bon couple, mais je consulte quand même le registre ; il y est inscrit *Laverrière* pour désigner l'épouse qui se nommait donc vraisemblablement Laverdière.

La personne qui a fait le dépouillement a lu *Laverrière*, et transcrit *Verrier*, plutôt que Laverdière (**Figure 2**).

Marie Sophie et son père signent au bas de l'acte.

Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir que du couple recherché :

- Georges Garon, cultivateur, fils majeur de Jean Chrysostome et Judith Grégoire ;
- Marie Sophie Laverrière (Laverdière), fille mineure de Louis Joseph et Sophie Paré.

Georges Garon et Marie Sophie Laverdière sont-ils les parents de Marie Sophie Garon ? La présence d'un Laverdière comme parrain d'une enfant (Marie Sophie) de Norbert Henry pourrait nous faire pencher en ce sens (**Figure 3**), mais il ne faut pas conclure trop tôt.

La consultation de l'acte de mariage de Léon Georges Garon, le fils de Georges, nous fournit un indice déterminant. Il y est mentionné que le père de Léon est maître de poste. Or, on se rappellera que Norbert Henry, selon le recensement de 1901, habite chez un certain *Georges Georron*, maître de poste, sans doute donc Georges Garon. La preuve déterminante serait de retrouver l'acte de baptême de Marie Sophie Garon. La consultation des registres via *Le Lafrance* nous permet d'apprendre

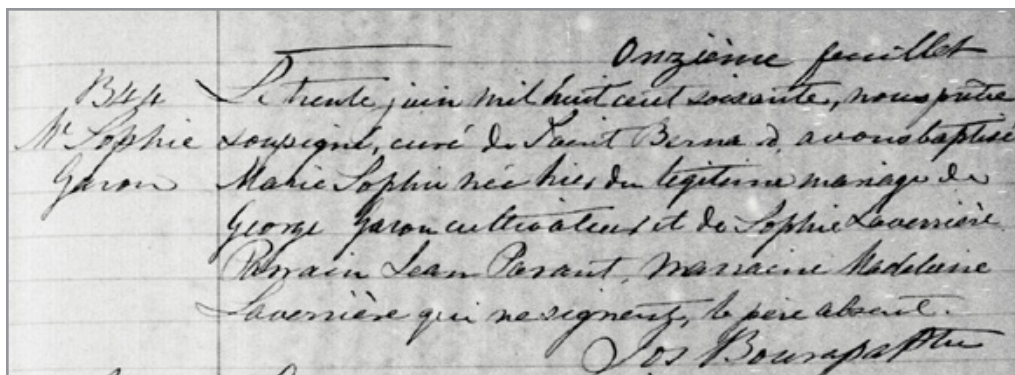


Figure 3: Baptême de Marie Sophie Garon.

que Marie Sophie Garon est née le 29 juin 1860 et qu'elle a été baptisée le 30 du même mois à Saint-Bernard. Nous pouvons donc l'identifier comme l'épouse de Norbert Henry.

Mais qu'en est-il de ce dernier ?

Selon le recensement de 1901, Norbert Henry serait né en août 1859. À son décès en février 1944, on le dit âgé de 84 ans et 10 mois. Si cette information est fiable, il serait alors effectivement né en 1859. Mais on ne sait toujours pas à quel endroit.

Afin de trouver un indice sur sa présence au Québec, je cherche une quelconque inscription d'un Norbert Henry au recensement de 1881, soit quelques années avant son mariage aux États-Unis. On trouve un Norbert Henrie, âgé de 22 ans, recensé cette année-là dans une famille à Saint-Julien, dans le canton de Wolfestown. S'agit-il du bon Norbert Henri (Henry) ? Pour le savoir, il me faut documenter cette famille dont le chef, selon les termes des recensements, se prénomme Xavier. Outre son épouse Marie, la famille compte aussi : Johnny, 36 ans ; Guillaume, 27 ans ; Frédéric, 20 ans ; Magloire, 23 ans ; et Rébecca, 17 ans.

Je cherche, dans *Le Lafrance*, une référence à l'acte de mariage d'un Xavier Henry avec une Marie. Ce mariage doit se situer avant 1845 puisque c'est la date approximative de la naissance de Johnny qui, selon le recensement de 1881, aurait 36 ans. J'obtiens, comme résultat, la mention du mariage de François Xavier Henry et de Marie Nolet à Sainte-Marie de Beauce le 14 juin 1842. J'essaie de reconstituer cette famille, mais il y a des limites au *Lafrance* qui ne contient, pour les naissances, que celles antérieures à 1850. J'y trouve l'acte de baptême d'un Jean baptisé le 28 septembre 1844, le lendemain de sa naissance, à Sainte-Marguerite-de-Jolliet, aujourd'hui

Sainte-Marguerite, MRC de La Nouvelle-Beauce. Il pourrait s'agir de Johnny Henry.

La recherche dans *BMS2000* ne permet pas de trouver les actes de baptême des autres enfants recensés. Toutefois, des baptêmes postérieurs à la naissance de Jean étant enregistrés à Saint-Ferdinand, MRC de L'Érable, j'explore les images des registres de cette paroisse contenus dans le Fonds Drouin.

J'y trouve d'abord Guillaume Janri, né le 4 janvier 1855 et baptisé le surlendemain, fils de Xavier et Marie Nollet. Selon les informations déjà connues, je devais trouver la naissance de Guillaume vers 1854.

En consultant à nouveau *BMS2000* et en utilisant cette fois le patronyme Janri, je trouve effectivement à Saint-Ferdinand :

- l'acte de baptême de Frédéric Janri, né le 13 juillet 1862 et baptisé le lendemain, fils des mêmes parents ;
- l'acte de baptême d'une Scholastique Henri, née le 17 avril 1864 et baptisée le 18.

En revanche, aucune trace de Rébecca. On ne peut exclure un changement de prénom de Scholastique pour celui, plus moderne, de Rébecca.

Je dois encore retrouver la date de naissance de Norbert, date qui n'est pas inscrite dans le *BMS2000*. En revanche, dans les registres de Saint-Ferdinand, je trouve effectivement, en date du 8 août 1859, la mention du baptême de Norbert Janri (Figure 4), fils de Xavier et Marie Nollet. Voilà qui confirme l'hypothèse d'identification.

Je sais désormais qui sont Norbert Henry et Marie Sophie Garon.

SOURCES :

- PRDH, Université de Montréal, © 1999-2019, www.prdh-igd.com.
- BMS2000, www.bms2000.org.
- Fichier *Le Lafrance* et le Fonds Drouin, www.genealogiequebec.com.
- BAC, Bibliothèque et Archives Canada, recensements canadiens de 1881, 1891, 1901 et 1911, www.bac-lac.gc.ca.

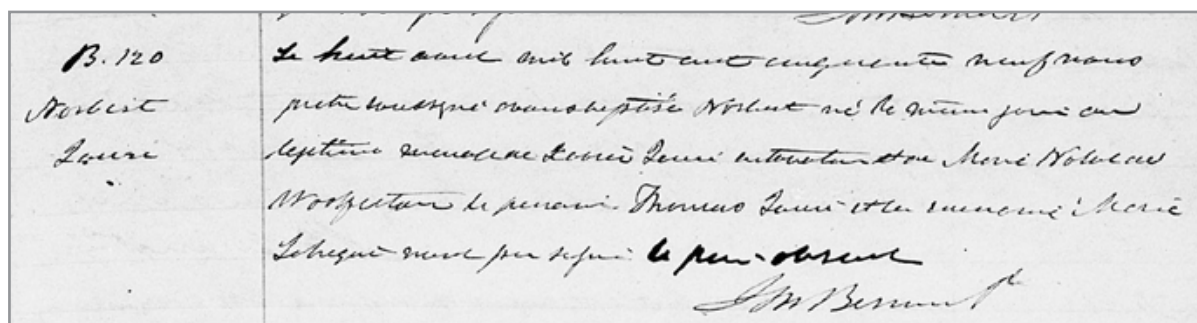


Figure 4: Acte de baptême de Norbert Janri.

LIGNÉE ASCENDANTE DE NORBERT HENRY

| Prénom et nom | Date et lieu du mariage | Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) |
|--|--|--|
| Norbert HENRY | 4 février 1884 Saint-Joseph, Biddeford | Marie Sophie GARON (Georges; Marie Sophie Laverdière) |
| | 1 ^{er} juillet 1924 Saint-Ferdinand, Halifax | Azilda BOULANGER (veuve d'Antoine Houle) |
| François Xavier HENRY | 14 juillet 1842 Sainte-Marie, Beauce | Marie NOLET (Jean Baptiste; Lucie Gagné) |
| | 24 octobre 1893 Saint-Julien | Déliima Roy (Jean Baptiste; Julie Trudel) |
| Jean HENRY dit JACQUES | 22 novembre 1820 Saint-Gervais, Bellechasse | Marguerite CAMERON (Jean Baptiste; Rosalie Roy) |
| | 5 juillet 1842 Sainte-Marguerite, Dorchester | Marguerite PLANTE (Jacques; Marie Marthe Gonthier) |
| Jean Baptiste HENRY dit JACQUES | 10 février 1800 Saint-Gervais, Bellechasse | Geneviève GOULET (Louis Michel; Marie Anne Asselin) |
| Jean Baptiste Marie HENRY dit JACQUES | 24 janvier 1774 Saint-Vallier, Bellechasse | Marie Josephte BOUCHARD (Guillaume; Monique Boulet) |
| | 11 août 1800 Saint-Gervais, Bellechasse | Geneviève GOULET (François; Marie Hélène Raté) |
| Henri JACQUES | 29 octobre 1738 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud | Marie Josephte GARAND (Pierre; Marie Madeleine Masson) |

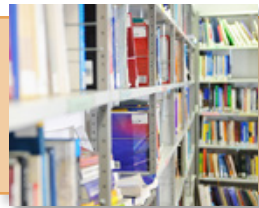
Henri JACQUES
(Mathieu; Catherine Élie)
baptisé le 16 juin 1700, Plougastel-Daoulas, arr. de Brest, Finistère.

LIGNÉE ASCENDANTE DE GEORGES GARON

| Prénom et nom | Date et lieu du mariage | Prénom et nom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) |
|--|---|--|
| Georges GARON | 29 octobre 1844 Saint-Bernard, Dorchester | Marie Sophie LAVERDIÈRE (Louis Joseph; Sophie Paré) |
| Jean Chrysostome GARON | 2 octobre 1803 Sainte-Marie, Beauce | Judith GRÉGOIRE (Étienne; Marie Geneviève Grenier) |
| Jean François GARON | 22 octobre 1771 Sainte-Marie, Beauce | Marie Josephte GAGNÉ (Joseph; Marie Josephte Landry) |
| Jean Baptiste André GARON, chirurgien | 17 juillet 1747 Notre-Dame, Québec | Marie Françoise BOUCHER (François; Marie Anne Martel dit Lamontagne) |

Jean Baptiste André GARON
(Jean, tailleur d'habits; Jeanne Peintier (*Geneviève Pintié*, relevé dans *Ancestry* et *FamilySearch*)
né le 17 juin 1721, baptisé le 14 juillet suivant, Saint-Laurent, Le Lamentin, Martinique.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
michou_dumas@yahoo.fr



La Bibliothèque vous invite...

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sur le thème des Métis

MALLET, Victorin N. *Évidences de communautés métisses autour de la baie des Chaleurs. D'hier à aujourd'hui*, Shediac Cape, Victorin N. Mallet, 2016, 469 p.

Ce livre est la suite et le complément du premier ouvrage généalogique de Victorin N. Mallet publié en 2010, *Les Métis de la baie des Chaleurs*. Les premières pages nous présentent une table des matières très détaillée, faite de titres, de sous-titres et de sous-sous-titres; seuls les titres sont paginés. Dans sa présentation, l'auteur résume ses découvertes généalogiques sur son ancêtre patrilinéaire métis, puis il bifurque sur le thème de la spécificité du sens légal d'être métis au Canada. La mise en page privilégie une justification à gauche et de nombreuses abréviations dans le contenu, ce qui occasionne au départ une lecture inhabituelle qui devient de plus en plus difficile à cause d'un va-et-vient constant entre les annotations en bas de page et les annotations dans le texte. Les premier et douzième chapitres sont l'introduction et la conclusion. Les autres chapitres concernent les histoires générales et spécifiques: du deuxième au cinquième, le début de la colonisation jusqu'à la prise de

possession par les Anglais; du sixième au huitième, les communautés métisses de la baie des Chaleurs et l'émergence de nouvelles communautés; le neuvième, le plus chargé, l'ethnogenèse des familles souches, incluant les preuves de tests ADNmt et ADNy; les dixième et onzième, un retour sur les premières familles métissées et les Métis de la baie des Chaleurs d'aujourd'hui. Les citations de communications personnelles entre l'auteur et l'un des deux préfaciers s'imposent et mettent en valeur les recherches de Mallet. Parmi les 435 notes en bas de page, certaines prennent la moitié ou plus d'une page. Une bibliographie et six annexes complètent le tout. À chaque chapitre, l'auteur apporte au moins un constat et il les reproduit dans une liste à l'annexe VI. Les intéressés par la généalogie des Métis de la baie des Chaleurs et les descendants de ces derniers y trouveront un intérêt certain, malgré des hypothèses discutables et la difficulté à suivre le texte. En revanche, quelques anecdotes sur des faits divers pourraient inciter certains descendants à approfondir leur histoire de famille.

Lucie Delarosbil (6588)

À bouquiner en 360°

- BOUCHARD, Russel. *Dans les langes métis des Terres-Rompues: le cas de l'alliance d'affaires Gagnon–Kessy–Murdoch*, Chik8timitch, Saguenay, R. Bouchard, 2008, 160 p. (8-3500-aut).
- CLÉMENT, Daniel. *L'hôte maladroît: la matière du mythe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 508 p. (8-3500-aut).
- DROUIN, Eméric O. *Joyau dans la plaine; Saint-Paul, Alberta: colonie métisse 1896-1969, paroisse blanche 1909-1961*, Québec, Éditions Ferland, 1917, 500 p. (2-010-11).
- GAGNON, Denis, et Hélène GIGUÈRE, sous la dir. de. *L'identité métisse en question. Stratégies identitaires et dynamismes culturels*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 356 p. (8-3500-aut).
- GÉLINAS, Claude. *Indiens, Euro-Canadiens et le cadre social du métissage au Saguenay–Lac-Saint-Jean. XVII^e–XX^e siècles*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2012, 220 p. (8-3500-aut).
- HOWARD, Joseph Kinsey. *L'Empire des Bois-Brûlés*, traduit par Ghislain POULIOT, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1989, 515 p. (8-9710-how).
- JEAN, Denis. *Ethnogenèse des Premiers Métis canadiens (1603-1763)*, Moncton, Université de Moncton, 2011, 159 p. (8-9710-Jean).
- LOUDER Dean, et Éric WADDELL, dir. *Franco-Amérique*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2017, édition revue, 400 p. (8-9740-Lau).
- MALLET, Victorin, N. *Évidences de communautés métisses autour de la baie des Chaleurs. D'hier à aujourd'hui*, Shediac Cape, Victorin N. Mallet, 2016, 469 p. (9-9710-mal).

Comité de la bibliothèque

mots de généa...

Généalogie: Liste des ascendants de quelqu'un, à partir d'un lointain ancêtre qui ne se souciait guère en son temps d'établir la sienne. – Ambrose Pierce.

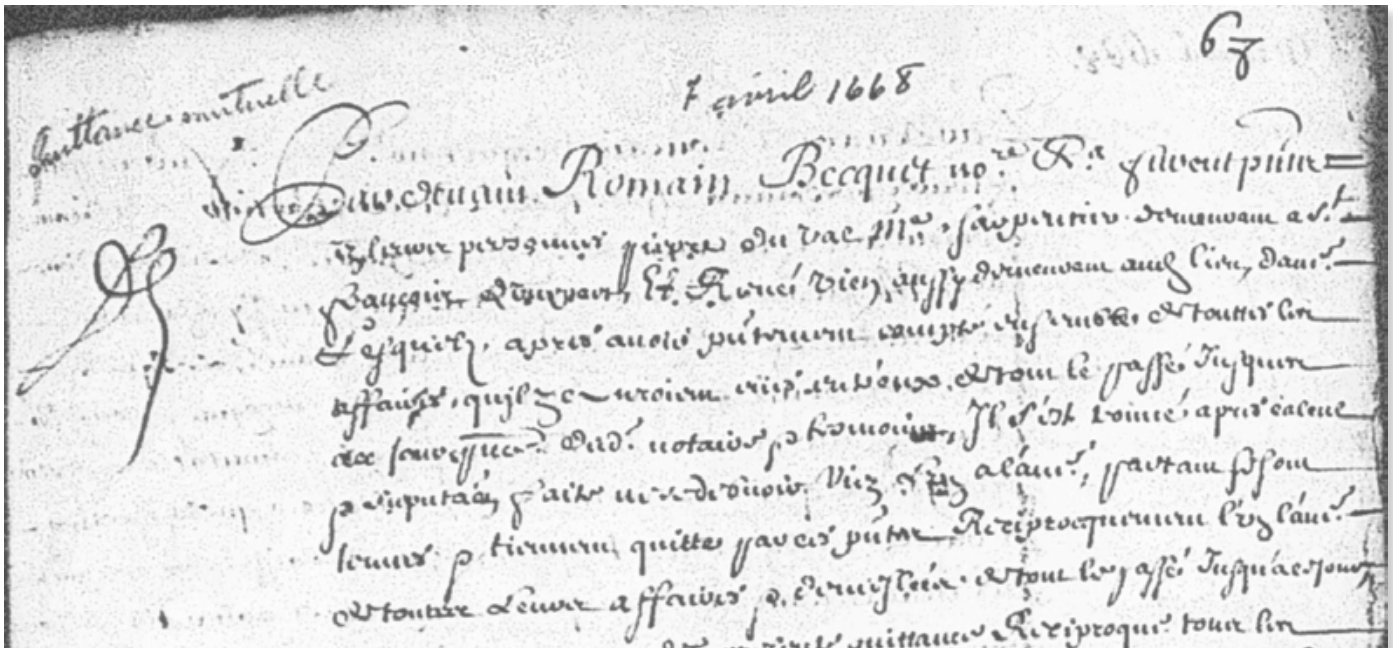


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Première partie d'une quittance mutuelle rédigée par le notaire Romain Becquet



| | Transcription intégrale | Transcription corrigée |
|--------------------|--|--|
| quittance mutuelle | 1 7 avril 1668 67 | 1 7 avril 1668, page 67 |
| | 2 Par devant Romain Becquet no. ^{re} & ^a furent p ^{nts} | 2 Par devant Romain Becquet notaire etc. furent présents |
| | 3 en leurs personnes pierre du val m. ^e charpentier demeurant a s. ^t | 3 en leurs personnes Pierre Duval maître charpentier demeurant à Saint- |
| fz | 4 françois dune part, Et René vien auSSy demeurant aud lieu, dau'e. | 4 François d'une part, et René Vien aussi demeurant audit lieu, d'autre part. |
| | 5 LeS quelz, apres avoir p ^{ntement} compté enSemble detouttes les | 5 Lesquels, après avoir présentement compté ensemble toutes les |
| | 6 affaires, qujz Auroient eües entr'eux detout le paSSé JuSques | 6 affaires qu'ils auraient eues entre eux par le passé jusqu'à |
| | 7 ace jour p ^{nce} du d ⁱ notaire & tesmoins, JI s'est trouvé apres calcul | 7 ce jour, en présence dudit notaire et des témoins, il s'est trouvé après le calcul |
| | 8 & suputa'on faite ne sedevoir rien Lun al'au'e., partant SeSont | 8 et la supputation qu'ils ne se doivent rien l'un à l'autre; partant, s'en |
| | 9 tenus & tiennent quitte par ces p ^{ntes} Reciproquement l'un l'au'e. | 9 tiennent quittes par ce contrat réciproquement l'un l'autre |
| | 10 detouttes Leurs affaires & demeSlées detout le paSSé JuSqu'a cejour, | 10 de toutes leurs affaires et démêlés du passé jusqu'à ce jour |

Observations

Le notaire Romain Becquet utilise beaucoup d'abréviations.

Les mots utilisés aujourd'hui pour le même genre de contrat seraient assez différents.

Il y a plusieurs formes pour les lettres **E** et **S**.

En marge, le fion représente le mot **faitz** par les lettres **fz**. Les notaires se mettaient ainsi une marque pour indiquer que les copies ont été faites et remises aux contractants. Ce n'est pas toujours le **F**.

- 1 La date a été écrite par une autre personne, tout comme le type de contrat en marge. Le chiffre **67** représente la page ou le feuillet de son cahier. Il facilite la recherche de l'original correspondant.
- 2 Dans son propre nom, le notaire **Becquet** utilise deux formes différentes pour la lettre **E**.
Même ligne. Trois abréviations: **no.^{re}** (notaire), **&.^a** (etc.) et **p[']nts** (présents).
- 3 Le nom du premier contractant, **Duval**, ne porte pas de majuscule et est séparé en deux. La graphie qui parviendra jusqu'à nous n'avait pas encore été établie. On peut retrouver toutes les formes car chacun y allait au son et à son gré. Même ligne. Deux abréviations: **m.^e** (maître) et **s.^t** (Saint).
- 4 Le premier mot est le nom **françois**. Remarquez la présence de la **cédille** et l'absence de majuscule. Le **F** majuscule est d'ailleurs très rarement utilisé. Il n'y a pas d'apostrophe entre le **d** et **une**. Le mot **Et** commence avec la majuscule (3^e forme pour la lettre E) même s'il suit une virgule. Une majuscule a été utilisée pour **René**, mais pas pour **vien**. Notez les deux majuscules dans la graphie du

mot **auSSy**, très fréquent pour le **double S**. Deux abréviations sur cette ligne: **aud** (audit) et **dau'e** (d'autre). D'ailleurs, le **D** du **aud** est allongé vers le bas et le **E** final de **dau'e** est allongé vers le haut en aigrette (4^e forme de la lettre E).

- 5 Le premier mot, **lesquels**, a été séparé en deux: un **S** majuscule termine le pronom relatif et un **Z** a été mis à la fin pour le pluriel. Une seule abréviation sur cette ligne: **p[']ntement** (présentement).
- 6 Le mot **qujzl** n'a pas d'apostrophe, il y a un **J** à la place du **i** et un autre **Z** pour le pluriel. Observez le mot **Auroient** qui commence par une petite vague. Il s'agit de la lettre **A** majuscule. Le trait horizontal n'a pas encore été ajouté à cette époque. Le dernier mot **JuSques** commence par la majuscule et le **S** central est aussi en majuscule.
- 7 Trois abréviations sur cette ligne: **p[']nce** (présence), **du d.'** (dudit) et **&** représentée ici par un début de **S** majuscule.
- 8 Le même **signe** commence cette ligne, suivi du mot **suputa'on** (supputation) et **alau'e**. (à l'autre). Le mot **partant** serait aujourd'hui remplacé par **ainsi** ou **donc**. Le **N** qui termine le mot **rien** descend comme le **Z** de la ligne 6. Toutefois, celui du mot suivant **Lun** est différent.
Les mots **SeSont** sont liés et commencent tous les deux par la majuscule.
- 9 Deux abréviations sur cette ligne en plus du signe **&**, **p[']ntes** (présentes) et **l'au'e** (l'autre).
- 10 Notez l'utilisation de **S** majuscules identiques aux **F** du mot **affaires** si ce n'est du petit trait qui est ajouté aux **F**.

Leçon

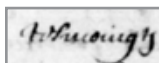
La lettre G est très utilisée et pour différentes fonctions. De plus, il arrive que certaines lettres en aient l'apparence mais n'en soient pas du tout. Voici quelques exemples d'utilisations courantes.

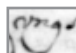
G

- La forme **gn** équivalente au **double N**

 **recognu.**

- En finale comme pour le mot **poing** conservé jusqu'à nos jours.

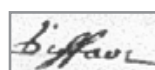
 **tesmoingtz**

 **ungs**

 **besoing**

- En majuscule le **G** prend la forme d'un **6**.

 **Guillaume**

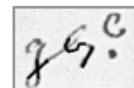
 **Giffart**

Mais attention, parfois, lié à un article, c'est un **D** qu'il représente. Ici les expressions **ledit** et **ladite**.

 **led**

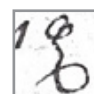
 **lad**

Et aussi dans le signe représentant 1600 ou 1700 en chiffres romains, il prend la place du **X**.

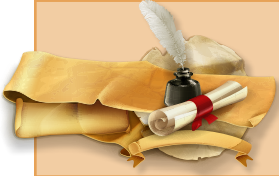
 **xvj.^c = 1600**

 **xvij.^c = 1700**

Sans oublier la marge de certains contrats où on retrouve

 qui veut dire: 1 expédition.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. On fait ainsi écho à certains articles publiés dans les revues scientifiques ou provenant du milieu universitaire. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de **L'Ancêtre** d'avoir accès aux différentes recherches souvent limitrophes à la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

Filles du roi – Bis et rebis

« Une Fille du roi, un million de descendants »¹, c'est par ce titre accrocheur que la journaliste du journal *Le Devoir* résume une étude qui a été présentée dans le cadre du Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), tenu à Saguenay, au printemps 2018. Son collègue² du *Journal de Montréal*, ne voulant probablement pas être en reste, titre que « Des millions de Québécois sont des descendants des Filles du roi ».

À une époque où certaines banques de données généalogiques carburent aux milliards de registres³, il ne faudrait quand même pas se priver du plaisir d'avancer quelque grand nombre pour le Québec.

Sujet semblant inépuisable, une chercheuse s'est attelée à la tâche d'étudier les Filles du roi sous l'aspect de leur impact démographique à long terme.

DESPORTES, Sophie. *La contribution démographique et génétique des Filles du roi à la population québécoise contemporaine*^{4, 5}.

Dans son mémoire, M^{me} Desportes évalue la contribution démographique et génétique des Filles du roi⁶ par le biais d'une évaluation du nombre de descendants de 727 Filles du roi et de la reconstitution de généalogies ascendantes de 63 048 individus mariés en 1960. Les informations proviennent du fichier de population BALSAC⁷.



Société Saint-Jean-Baptiste.

<https://ssjb.com/filles-du-roy-et-meres-de-tout-un-peuple/>.

L'auteure arrive à plusieurs constats : près de 3,36 millions d'individus distincts descendent des Filles du roi, soit près des deux tiers des 5 millions d'individus que compte le fichier BALSAC; 20 % des Filles du roi n'ont eu aucune descendance mariée et connue en Nouvelle-France; huit filles ont plus de 700 000 descendants mariés (un descendant pouvant avoir évidemment plusieurs Filles du roi dans sa généalogie); ainsi Anne Lemaitre affiche 1 059 621 descendants mariés⁸.

1. PORTER, Isabelle. « Une Fille du roi, un million de descendants », *Le Devoir*, 7 mai 2018.
2. DUMAS, Pierre-Alexandre. « Des millions de Québécois sont des descendants des Filles du roi », *Le Journal de Montréal*, 7 mai 2018.
3. MyHeritage releases new DNA feature, Theory of Family Relativity <http://genealogyalacarte.ca/>.
4. DESPORTES, Sophie. *La contribution démographique et génétique des Filles du roi à la population québécoise contemporaine*, M. SC. cliniques et biomédicales, Faculté des sciences de la santé, Université du Québec à Chicoutimi et Université Laval, 2018. https://constellation.uqac.ca/4688/1/Desportes_uqac_0862N_10475.pdf.
5. Une entrevue radiophonique avec l'auteure est également disponible. <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/style-libre/segments/entrevue/71097/filles-roi-genealogie-quebec>.
6. À l'avenir, nous utiliserons seulement l'expression la « contribution ».
7. Pour plus d'informations concernant le projet BALSAC : <http://balsac.uqac.ca/>.
8. Dans le cadre de cette chronique, les contraintes d'espace ne nous permettant pas d'explicitier davantage, le lecteur intéressé trouvera dans le mémoire des listes et des notes informatives nominatives pour plusieurs Filles du roi. De plus, une analyse régionale est réalisée. Le document n'a pas d'index, mais une recherche de nom est facilement réalisable dans le texte en PDF.

Par son analyse des ascendances de 63 048 individus mariés en 1960, l'auteure conclut que la *contribution* des Filles du roi est de 9,3 % du pool génétique des Québécois, soit 40 % de la contribution des fondatrices immigrantes d'origine française et 30 % des fondatrices de toutes origines (française, acadienne, anglaise, allemande, autochtone). Près de 73 % des Filles du roi ayant eu des descendants jusqu'en 1960 ont transmis leur ADN mitochondrial, donc ont eu une lignée par les femmes sans interruption.

Dans un dernier commentaire, elle conclut :

Ce que l'on retient de notre travail, c'est qu'une petite poignée de femmes a contribué d'une façon tout à fait remarquable à la population québécoise contemporaine. [...] nous avons retrouvé les mêmes noms: Anne Lemaitre, Louise Gargottin, Marguerite Pasquier, Renée Rivière et sa fille, Andrée Remonidière, pour ne citer qu'elles⁹.

N'étant pas un exégète des Filles du roi ni un expert en génétique, je me bornerai à deux observations dont l'une est un détail. À la page 41 de son mémoire, elle dit de la Fille du roi, Claude Damisé¹⁰, qu'elle est « divorcée de Jean-Baptiste Paradis », selon le fichier BALSAC. L'expression est un peu surprenante dans le contexte du xvii^e siècle¹¹. Ma seconde observation est possiblement liée à une incompréhension de ma part.

Pour faire les généalogies ascendantes, l'auteure utilise 63 048 individus qui se sont mariés en 1960, soit possiblement 31 524 couples¹². Or, l'Institut de la statistique du Québec nous donne pour la même année, 36 211 mariages¹³. Si les mariages retenus sont un échantillon représentatif de l'ensemble des mariages au Québec, il n'y a pas de problème. Il en va autrement si les mariages contenus dans BALSAC ont un fort biais francophone catholique. On devra alors être plus prudent sur la terminologie utilisée dans les titres¹⁴.

Cette ambivalence nous permet d'introduire une autre analyse concernant les Filles du roi.

Louise Lainesse¹⁵, dans une étude publiée sous l'égide de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), aborde également la question des Filles du roi sous l'angle, cette fois-ci, du 350^e anniversaire de leur arrivée. L'auteure s'attache en particulier à dégager la signification de cette commémoration en tant que « lieu de mémoire ». Analysant le discours entourant la commémoration, M^{me} Lainesse souligne le glissement vers une mythification du rôle des Filles du roi (comme

Mères de la nation) au détriment, par exemple, de toutes les autres femmes venues précédemment. Aux dires de l'auteure, un second mythe, dérivé de la commémoration, serait celui du Québécois « de souche ». Elle souligne qu'avec le passage du temps, et dans une société qui se « *multiculturalise* », on peut s'interroger sur la signification de l'origine ethnique des ancêtres. Finalement, elle perçoit un dernier mythe: celui de la pureté des origines, du courage et de la vaillance de ces femmes. Évidemment, elle souligne que le discours entourant la commémoration vise à valoriser ces fondatrices et leurs descendantes. Par contre, ce discours est à la limite de l'apologie et est basé sur une interprétation très « généreuse » et sélective des faits historiques.

Les commentaires de l'auteure paraîtront peut-être sévères à certains généalogistes d'autant plus, qu'en soi, une commémoration ne fait pas que rappeler des faits passés; elle perpétue, en les réactualisant, des valeurs. On fera ainsi l'éloge du soldat inconnu, lui attribuant mille mérites, tout en ignorant évidemment son ascendance.



Conduite des Filles de joie à la Salpêtrière, Étienne Jeaurat, 1745, Musée Carnavalet, domaine public.

Peut-être devrait-on accepter que le discours généalogique dépasse la simple chronologie ou le discours savant. Il doit contribuer à enrichir et à animer un espace culturel réel et contemporain.

9. DESPORTES. *Op. cit.*, p. 82.

10. Voir à ce sujet la chronique *Les Filles du Roy – Second regard* du présent numéro de la revue.

11. Nous pensons comprendre que le fichier BALSAC, pour des raisons de simplification informatique, utilise l'expression « divorcée » pour une « union libre dissoute ».

12. Un même individu peut se marier deux fois dans la même année, mais les cas sont probablement peu nombreux.

13. www.stat.gouv.qc.ca/.

14. Dans le recensement canadien de 1961, la population dont la langue maternelle était le français s'établissait à 81,2 % de la population totale du Québec. <http://publications.gc.ca/>.

15. LAINESSE, Louise. *De Filles du Roy à « Mères de la nation »: le discours entourant le 350^e anniversaire de l'arrivée des Filles du Roy en 2013*, dans PÂQUET Martin, et Serge DUPUIS, sous la dir. de. *Faire son temps*, CEFAN, Université Laval, Québec, 2018, p. 151-172.

Du moment où les preuves de filiation sont solides, le discours généalogique peut se permettre de s'enrichir d'une certaine « héroïsation » des ancêtres. Il porterait peu à conséquence, tant que les effets se concentrent au niveau de la généalogie de l'ego¹⁶.

Toutefois, par leurs implications, le mémoire de maîtrise de M^{me} Desportes et l'article de M^{me} Lainesse ne peuvent pas laisser indifférents les généalogistes quant aux perspectives de leur pratique.

Dans une chronique¹⁷, Guy Parent s'interrogeait sur l'avenir de la généalogie et notait que cette dernière vivait peut-être ses plus grands moments. Il soulignait que l'abondance et la disponibilité des informations n'avaient jamais été si favorables au chercheur. Il s'inquiétait toutefois pour les futurs généalogistes qui, pour leur part, devront affronter des problèmes de confidentialité des données et composer avec les impacts possibles de nouvelles pratiques sociétales (par exemple, union

libre, non-transmission des patronymes, etc.) venant altérer et appauvrir la documentation écrite.

À ces inquiétudes, nous pourrions peut-être ajouter l'inconfort pour certains de nos arrière-petits-enfants de jongler avec l'image d'ancêtres gaulois, francs ou celtes, eux pourtant issus d'unions métissées « arabo-africaines ou latino-asiatiques ». Se sentant exclues, ces générations futures risquent simplement de tourner le dos à la question généalogique. Le véritable écueil pour la généalogie québécoise, et ses institutions, serait qu'elle accorde peut-être une place trop prépondérante au caractère « Nouvelle-France » au détriment d'un espace généalogique plus inclusif.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

fortierdanielsq@gmail.com

16. Il en va tout autrement dans le cas où une généalogie a la prétention d'être le reflet de toute une nation.

17. PARENT, Guy. « L'âge d'or de la généalogie, c'est maintenant », *L'Ancêtre*, vol. 41, n° 310, printemps 2015, p. 211-213.

Errata

Ad Lib

Une erreur s'est glissée dans le texte de la chronique *Ad Lib* parue dans le numéro 326 de *L'Ancêtre*, à la page 182.

Au troisième paragraphe, on mentionne le nom du roi Louis XIV. Il s'agit plutôt de Louis XV. Comme le souligne avec humour Michèle Dumas, *même si Louis XIV était puissant, étant mort depuis le 1^{er} septembre 1715, il faut s'étonner qu'il ait pu réussir à expulser de France une cinquantaine de personnes en 1724.*

Merci M^{me} Dumas.

Votre ancêtre a-t-il été placé dans la bonne lignée ?

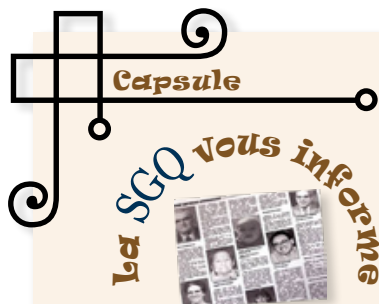
À la page 176, du même numéro, l'adresse de l'auteur aurait dû se lire : lafontaine289@gmail.com.

La Bibliothèque vous invite à lire sur le thème des Acadiens

À la page 191, le poème *Évangéline* a été présenté comme « le roman *Évangéline* ». Cette erreur n'est aucunement le fait de l'auteure, mais un ajout erroné à son texte par la rédaction. Nos excuses à l'auteure.

Les versions numériques de la revue ont été corrigées.

La rédaction



Avis de décès — 1945–2000

Les avis de décès qui sont répertoriés à la Société de généalogie de Québec (SGQ) sous l'appellation « Collection blanche et Collection verte » ont été numérisés. L'information est maintenant offerte en ligne aux membres de la SGQ. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ : www.sqg.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet « Bases de données » puis cliquez sur « Nécrologies à la SGQ 1945–2000 ».



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

Ugny, Meurthe-et-Moselle, commune d'origine de Jean-Baptiste Raymond dit Videbouteille

Jean[-Baptiste] Raymon (Raimon, Remon, orthographes variables) est baptisé à Ugny (prononcer Uny), département actuel de la Meurthe-et-Moselle, le 30 août 1736 (**Figure 1**). Il est le fils de Nicolas Raimon et Bastine (Bastienne, Sébastienne; on trouve aussi Anne-Bastine) Laurant (Laurent).

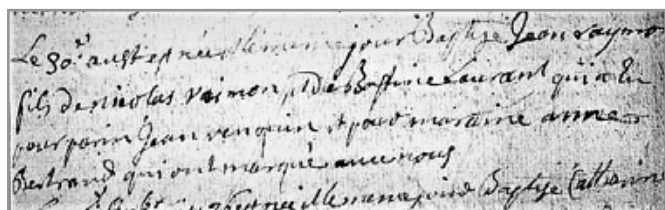


Figure 1 : Baptême de Jean Raymon, Ugny, le 30 août 1736.

Source : Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 5 Mi 536/R 1 vue 74 sur 619.

Ses parents se sont mariés au même endroit le 19 janvier 1721; l'acte consulté sur le site des Archives départementales est sans filiation. Les relevés de l'Union des Centres généalogiques lorrains (UCGL) donnent deux actes correspondant à ce couple; l'un des relevés indique que Sébastienne Laurent est la fille de Jean et Anne Gratian. C'est aussi cette filiation qui est retenue par les auteurs des reconstitutions de familles d'Ugny de 1653 à 1910¹.

Le couple Raymond–Laurent a sept enfants baptisés à Ugny:

- 1 **Pierre**, le 4 janvier 1723;
- 2 **Nicolas**, le 22 octobre 1728;
- 3 **Claude**, le 29 janvier 1733;
- 4 **Marie**, le 26 mai 1735;
- 5 **Jean**, le 30 août 1736;
- 6 **François**, le 20 décembre 1739;
- 7 **Marguerite**, le 8 février 1744.

On ne connaît pas d'enfant marié, sauf Jean devenu Jean-Baptiste en traversant l'Atlantique.

Sébastienne Laurent est baptisée le 23 septembre 1696 à Cons-la-Grandville, commune voisine; elle a sept frères et sœurs baptisés et décédés à Ugny:

- 1 **Jean-Mansuy**, baptisé le 9 mai 1686, épouse en premières noces, Gabrielle Mohy et, en secondes noces, Marie-Jeanne Finot le 6 mai 1725;

- 2 **Pierre**, baptisé le 16 septembre 1691, décédé le 13 janvier 1692;
- 3 **Dominique**, baptisé le 17 novembre 1692 (le père est prénommé Jacques);
- 4 **Marguerite**, baptisée le 8 septembre 1693, épouse Nicolas Furge (Furget) le 19 juillet 1718 à Cons-la-Grandville; elle y décède le 18 novembre 1752;
- 5 **Nicolas**, baptisé le 3 juillet 1699, épouse Élisabeth Flandre le 25 février 1735; il décède le 13 février 1748;
- 6 **Georges**, baptisé le 10 septembre 1701;
- 7 **Barbe**, baptisée le 29 juillet 1703, décédée le 4 janvier 1724; Sébastienne Laurent est inhumée à Ugny le 13 février 1748.

Ugny

La commune se trouve à peu près à égale distance de Longwy et Longuyon. Une charte de 1287, signée par le seigneur de Cons-la-Grandville, affranchit les habitants d'Ugny. La baronnie de Cons dépendit alternativement du duché de Bar et de celui de Lorraine. En 1719, la baronnie est élevée au rang de marquisat et dépend du bailliage (circonscription judiciaire) d'Étain; en 1751, le duc de Lorraine crée celui de Villers-la-Montagne et y inclut le marquisat. En 1766, la Lorraine devenant française à la mort du duc Stanislas Leszinski, Ugny devient un fief français jusqu'à la Révolution qui crée les départements (**Figure 2**).

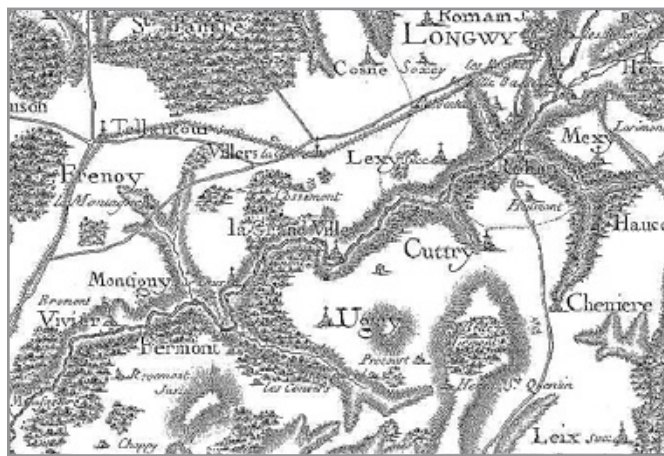


Figure 2 : Ugny sur la carte de Cassini.

1. WANLIN, Jean-Louis, René BRÉDEN, et Aimé TARNUS. *Familles d'Ugny de 1653 à 1910*, Florange, Cercle généalogique du Pays de Longwy, 2010, 768 p.

La population d'Ugny compte environ 200 personnes vers 1700; elle en a un peu moins de 300 en 1789. Elle oscille autour de 460 jusqu'en 1998 et s'accroît ensuite pour atteindre le chiffre de 733 en 2015. Le gentilé est Biquin; l'origine du mot est inconnue. L'église date du premier tiers du XVIII^e siècle, mais possède deux maîtres-autels de 1673 et 1674 et des statues des XVII^e et XVIII^e siècles. Les fonts baptismaux sont du XVI^e siècle (**Figures 3 et 4**).



Figure 3 : Église d'Ugny.
Photo fournie par Romain Belleau.

Une maison porte la date de 1735, la plus ancienne est de 1721. D'autres ont des linteaux des XVIII^e et XIX^e siècles. L'espace entre la maison et la chaussée était utilisé par les habitants en guise d'*usoir*, défini comme suit dans le *Dictionnaire du monde rural*:

En Lorraine (montagne vosgienne exceptée), où les maisons sont jointives, espace libre compris entre la chaussée et les façades d'immeubles où on entassait bois, fumier, instrument de ferme².

Cet usage est aujourd'hui disparu. Des lavoirs étaient aménagés dans les abords du village, l'un d'eux est restauré.



Figure 4 : Ugny, les fonts baptismaux.
Photo fournie par Romain Belleau.

La seigneurie

Les archives départementales de la Meurthe-et-Moselle étant actuellement fermées pour déménagement, c'est aux Archives de la Meuse, à Bar-le-Duc, que j'ai pu consulter d'importants documents relatant l'histoire d'Ugny de 1287 à l'an XII de la Révolution (1804).

Au XVII^e siècle, Ugny dépend de la baronnie de Consla-Grandville; les de Lambertye en sont propriétaires; en 1712, Hélène de Baras en est dame en partie. Un dénombrement effectué en août 1718 parle d'un territoire médiocre; le document porte les noms de 34 habitants: 8 sont laboureurs, 23 manouvriers, parmi lesquels on compte un charron, un fileur de laine, trois maçons et un cordonnier; il y a aussi deux veuves et une femme célibataire; treize possèdent une maison, un laboureur en a deux, un autre n'est propriétaire que du septième d'une maison. En novembre 1745, le receveur de la marquise de Lambertie fournit le *Roole* des bourgeois d'Ugny qui doivent chacun 2 francs (barrois) pour la rente du bois du four; 53 noms y figurent.

En mai 1754, le domaine est amodié (donné en gérance) pour une durée de neuf ans à compter d'avril 1757 à Bernard Chabot, marchand, déjà gérant du domaine. L'acte donne la liste des droits dus au seigneur:

2. LACHIVER, Marcel. *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé*, seconde édition refondue et augmentée, Paris, Fayard, coll. Les indispensables de l'histoire, 2006, 1438 p.

- un *gros* de six *blans* et deux poules par an par chaque bourgeois résident et *forain*, payable moitié à la Saint-Jean, moitié à la Saint-Étienne ;
- les amendes champêtres et de police ;
- le champart, soit la douzième gerbe des récoltes ;
- le cens des prés ;
- trois francs barrois de rente sur la friche d'Arménie (autrement appelée Erminie ou Herminie) ;
- le droit de tiers denier des ventes de fruits (le mot est utilisé ici sans doute pour signifier les revenus) des adjudications de bois en matière *gruriale* ;
- l'assentement du four banal : deux francs par chaque bourgeois, moitié par les veuves ;
- le droit de *bienvenue*, de six francs par bourgeois ;
- le droit de *nappe* ou *cabartage*, dix francs par enseigne, cinq francs par bouchon ;
- les amendes de gruerie ;
- les menues rentes dues au seigneur en deniers, poules et chapons³.

On mesure au travers de cette liste la charge reposant sur les habitants de la commune.

Le bail est établi pour la somme de 1850 livres par an, payables au seigneur en son château de Cons-le-Grandville le jour de Noël, et 124 livres de *frans vins*, lesquels semblent compris dans le prix global puisqu'en 1772 le seigneur accorde une prolongation du bail jusqu'en 1775 et qu'il est indiqué que le preneur ne doit que 1726 livres par an.

3. On trouve les définitions suivantes dans LACHIVER. *Op. cit.* :

Gros : revenu fixe d'une cure ou revenu principal d'un chanoine.

Blanc : sans doute le blanc barrois qui valait deux deniers.

Forain : celui qui ne réside pas dans le lieu où ses biens sont situés.

Champart : prélèvement annuel sur les récoltes effectué par le seigneur pour un héritage qu'il a donné à cens.

Gruerie : juridiction de surveillance des espaces sylvestres.

Bienvenue : droit payé au seigneur par celui qui venait s'installer dans sa seigneurie et s'y mariait.

Nappe et cabartage : sans doute un droit lié à la tenue d'un cabaret et à la vente de boisson.

4. Toujours dans le *Dictionnaire du monde rural* :

Désaisonner : au XVIII^e siècle, mettre deux blés d'hiver de suite sur une même pièce de terre, au lieu d'un blé d'hiver et d'un blé de printemps, ce qui surcharge la terre et l'épuise, même si la troisième année est bien en jachère.

Déroquer : enlever les pierres.

Charrue tournante : il s'agit sans doute de l'obligation de réserver au bout du champ un espace entre le champ et celui du voisin pour ne pas empiéter sur celui-ci. Lachiver parle de la tourmière : espace ménagé au bout des champs pour permettre aux chevaux et aux attelages de tourner, et qu'on peut difficilement labourer, sinon en travers.

Faux coulante : je n'ai pas trouvé de précisions pour cette expression ; il s'agit vraisemblablement d'une manière avec laquelle on utilisait la faux. Lachiver indique que l'usage de la faux fut longtemps condamné pour la moisson des blés, parce qu'il y avait des risques d'égrenage quand les épis frappaient le sol, et d'autre part parce que la faux ne laissait pas de chaume, propriété traditionnelle des pauvres qui chaumaient (ramassaient le chaume) après l'enlèvement des récoltes.

Fimbrer : épandre du fumier sur une terre. La fimbrière est un tas de fumier, ou une place à fumier.

Parges : en Lorraine, encore au XVI^e siècle, place vague devant la maison ou la grange pour tourner les voitures, battre le blé, mettre le fumier. On dit aujourd'hui l'usoir. On voit que le mot est encore usité au XVIII^e siècle.

5. *Ibid.* :

Épave : sous l'Ancien Régime, l'épave, chose perdue et non réclamée, appartenait au seigneur, haut justicier de la terre où elle avait été trouvée.

Attrayère : partie d'une amende perçue par un seigneur, mais infligée par la justice d'un autre seigneur.

6. *Ibid.* :

Forfuyance : au Moyen Âge, droit qui permettait au seigneur de rechercher et de ramener les paysans fugitifs sur ses domaines.

Le fermier obtient aussi la maison, l'écurie, la grange et la bergerie composant le gagnage d'Ugny. Celui-ci devra les entretenir et les réparer, sans « *désaisonner* les terres ; il devra encore *deroquer* et *deblayer tous pierreries essartes toutes hayes et buissons*, rendre les terres à *Charue tournante*, les prés à *faulx coullante*, *fimbrer* » où il sera nécessaire, laisser à sa sortie les pailles provenant des fermes qui se trouveront alors converties en fumier *sur les parges*, laisser aussi le tiers des pailles de la récolte à faire à la fin du bail pour les convertir en fumier ou les laisser en paille pour le fermier suivant, au choix de celui-ci⁴.

Le seigneur se réserve le droit de tabellionage (enregistrement des actes), le *tiers denier* de la vente de la rivière et le droit de chasse, le moulin de Juminel, le pré qui dépend du moulin dit d'en haut, mais pas le canal qui y mène.

Avant de signer, il est expliqué « que les *épaves*, confiscation et *attrahières* n'étant pas comprises au présent bail, les procès criminels, expositions de part et levée de cadavre ne seront pas à la charge du preneur⁵ ».

En août 1764, le bail est prolongé pour encore neuf ans, et en 1772, le seigneur approuve la continuation jusqu'au 23 avril 1775.

La seigneurie est mise en vente en 1779 par la marquise douairière ; l'affiche de la vente énumère encore tous les droits : haute, moyenne et basse justice, *Attrahière*, *Epaves*, *Forfuyance*⁶, *Biens vacans*, amendes, chasse, champart, tiers denier des ventes du bois, et généralement les autres droits énumérés ci-dessus (**Figure 5**).

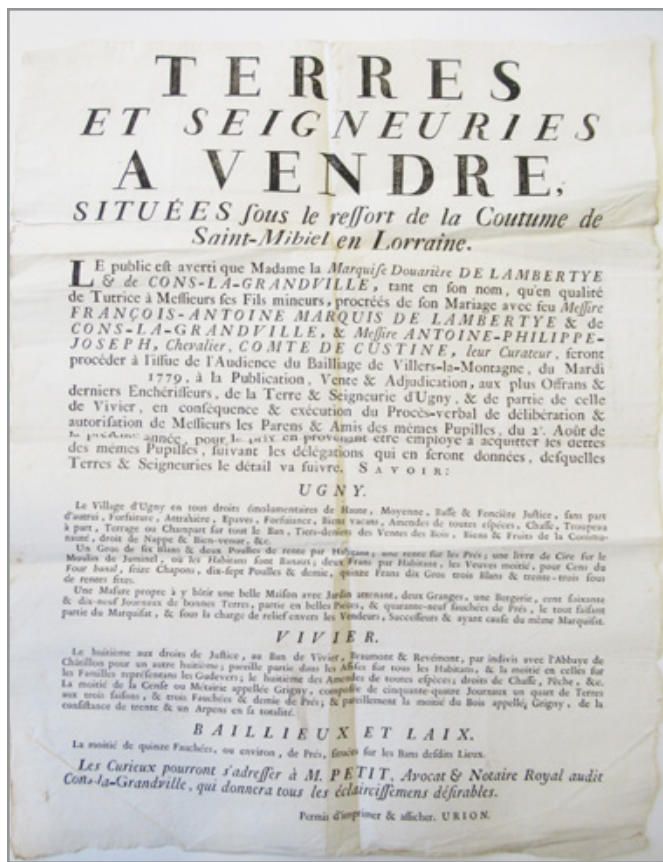


Figure 5 : Affiche de la vente d'Ugny en 1779.
Source : Archives départementales de la Meuse (ADM) 53 J 14.

La seigneurie est achetée finalement en 1781 par Gabriel de la Morre de Savonnière, chevalier, seigneur de Longueville, de Villers-la-Chèvre et d'autres lieux, conseiller du roi en tous ses conseils, premier président en la Chambre du Conseil et des Comptes, cour des Aydes et monnaie de Bar, conseiller honoraire au Parlement de Lorraine à Nancy, résidant à Bar. La vente est faite pour la somme de 40 000 livres payables ainsi : 24 000 au 1^{er} juillet suivant, le solde dans les deux années suivantes, et en outre 480 livres au même cours payées comptant pour chapeaux aux pupilles (enfants mineurs) de la marquise. L'achat par une personnalité de Bar-le-Duc explique sans doute qu'un très grand nombre de documents concernant l'histoire d'Ugny soient conservés aux Archives départementales de la Meuse à Bar-le-Duc.

On trouve encore une description de la terre et seigneurie patrimoniale d'Ugny en 1787 qui précise que la maison de ferme est brûlée depuis plusieurs années, que la bergerie, très vaste, peut contenir au moins 800 bêtes, que grange et bergerie sont en bon état et garnies d'une belle charpente, et que le territoire est un des meilleurs des environs, valant beaucoup mieux que celui de Villers-la-Chèvre. Il faut également acquitter les rentes annuelles à l'église et au prieur de Cons. On précise encore que, dans le cours du bail, il faudra

charroyer les matériaux nécessaires à la reconstruction de la maison de ferme, si le seigneur juge à propos de la rebâtir, et encore fournir des chevaux deux fois par an pour amener le seigneur de Verdun à Villers et le reconduire (mais ce service sera remboursé).

En 1718, les habitants d'Ugny adressent une déclaration à la Chambre des comptes du duché de Bar : ils rappellent que cinq ans plus tôt environ, ils ont perdu leur moisson et ont vu sept granges brûlées et pillées par le fait des troupes du roi de Prusse. Pour éviter que le village soit entièrement brûlé, ils ont payé plus de 500 écus qu'ils empruntèrent et dont ils paient encore les intérêts. De plus, le 17 juin 1717, un orage de grêle toucha le finage qui ne leur laissa que la onzième partie de leurs *marsages*, et qui emporta les terres, si bien qu'elles n'ont rien pu produire ou presque rien l'année suivante, récolte d'ailleurs infectée d'ivraie. Ils disent qu'il faudra un long temps avant que les terres puissent redevenir fertiles. Des experts sont nommés pour visiter les récoltes. Les habitants demandent qu'on réduise leur « subvention » des deux tiers.

Olivier Cortesi, dans son ouvrage sur Ugny, donne deux listes d'habitants de la commune, l'une au début du xvii^e siècle, l'autre entre la fin du xvii^e et le début du xviii^e. Le patronyme Raymond (sous quelque orthographe que ce soit) n'y apparaît pas⁷. J'ai trouvé mention de Nicolas Remond dans un seul document, celui du 26 décembre 1745, le *Roule* des bourgeois qui sont redevables de la rente pour les bois et le four (Figure 6).

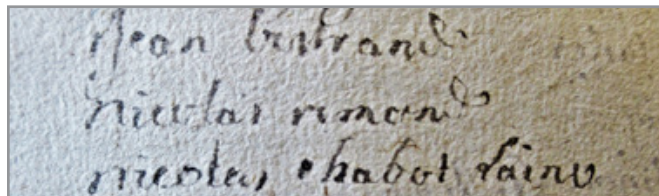


Figure 6 : Nicolas Remond dans le Rôle de 1745.
Source : ADM 53 J 14.

À partir de ces documents, on est tenté de dire que les Raymond ne s'installent à Ugny qu'au premier tiers du xvii^e siècle environ et qu'ils ne s'y trouvent plus vers le troisième tiers du siècle.

En Nouvelle-France

La première mention pouvant concerner Jean-Baptiste Raymond en Nouvelle-France figure au registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec le 24 septembre 1757 : 19 ans, Agny, soldat, régiment de Berry, compagnie de Cambrai. Cette date correspond vraisemblablement à celle de son arrivée ; il est donc envoyé dans la colonie comme soldat dans le cadre des opérations de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord. Son nom n'apparaît cependant pas dans l'ouvrage sur *les soldats*

7. CORTESI, Olivier. *Ugny. Une étape champêtre sur les routes de Lorraine*, Longwy, Cœur d'Occident Éditions, 2001, p. 39 et 47.

de Montcalm⁸. Il est vrai que la mention au registre de l'Hôtel-Dieu est assez lacunaire.

Le deuxième prénom, Baptiste, est associé à celui de Jean dès les premières mentions suivantes en Nouvelle-France: contrat de mariage, mariage, baptêmes des enfants, et il lui reste ensuite toujours associé. Le surnom Videbouteille n'apparaît, lui, que dans le premier acte notarié conservé concernant le migrant (après le contrat de mariage): un bail de 1772. Il figure aussi dans l'acte de baptême de la fille Marie-Desanges en 1778, dans l'acte de sépulture du pionnier de 1795, puis dans des actes concernant des enfants et petits-enfants.

À la fin de la guerre, Jean-Baptiste Raymond choisit de rester et de s'installer au pays, maintenant sous domination britannique. Le 6 octobre 1764, il signe un contrat de mariage devant le notaire Jean-Baptiste Daguihe résidant à la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage, à L'Assomption, sur la rivière L'Assomption, avec Marie-Louise Beignet, fille d'Étienne et défunte Marie Lexcarboux (Lescarbot), et veuve de Jean-Baptiste Rivet (Rivest), habitant sur la rivière L'Assomption, seigneurie de Saint-Sulpice. Le futur est dit âgé de 24 ans (il en a 28), son père est laboureur *d'uny En Lancienne France*, et la future est âgée de 30 ans. Ils se marient sous le régime de la communauté de biens suivant la Coutume de Paris (qui continue de s'appliquer sous le Régime anglais). Raymond dote la future de 300 livres; ses *linges, hardes, animaux et ustensiles de ménage* sont estimés précisément à 287 livres 10 sols. Tous deux se font donation mutuelle de leurs biens s'il n'y a pas d'enfant issu de leur union. Marie-Louise Beignet a eu deux enfants de son mariage avec Jean-Baptiste Rivet, mais le contrat n'en fait pas mention. Ils sont pourtant vivants, comme on peut le constater dans l'acte suivant passé chez le même notaire le 15 septembre 1780: Marie-Louise Beignet, tutrice des enfants d'elle et de son premier mari Jean-Baptiste Rivet, vend une terre située à la côte de Saint-Sulpice au tuteur des enfants mineurs du premier mariage de Rivet.

Le mariage Raymond-Beignet est célébré le 15 octobre 1764 après la publication des bans pendant trois dimanches consécutifs; l'épouse est alors dite de Saint-Pierre-du-Portage. C'est le curé missionnaire de Saint-Pierre qui officie. Deux (anciens) soldats sont témoins au mariage (contrat et acte): Étienne Marin dit Desrosiers, soldat au régiment de la Reine, compagnie de Delmas, originaire de Phalsbourg, département de la Moselle; Antoine Tamier, soldat au régiment de Berry, compagnie de Cadillac, originaire du Lot. Ce dernier est parain du premier enfant du couple.

L'épouse de Jean-Baptiste Raymond naît et est baptisée à Saint-Sulpice le 25 août 1735. Elle épouse en premières noces Jean-Baptiste Rivet, veuf de Marie-Josèphe Desmarais, le 8 janvier 1759 dans la même paroisse (contrat notaire Daguihe le 2 janvier). Le couple a deux enfants baptisés à L'Assomption: Pierre, le 8 octobre 1759, Marie-Louise, le 13 janvier 1762. On ne sait rien de plus sur le premier, sauf qu'il est toujours vivant en 1780; quant à la deuxième, elle se marie le 18 septembre 1781

avec Augustin Racette et meurt le 16 juin 1802, toujours dans la même paroisse.

Le premier mari de Marie-Louise Beignet, Jean-Baptiste Rivet, meurt le 10 août 1761.

Les enfants du couple Raymond et Beignet

Les neuf enfants naissent tous à L'Assomption:

- 1 **Marie-Thérèse**, baptisée le 30 mai 1765, décédée le 11 juin suivant;
- 2 **François-Régis**, baptisé le 2 août 1766, décédé le 22 août suivant;
- 3 **Jean-Baptiste**, baptisé le 15 août 1767, décédé le 30 mai 1770;
- 4 **François-Régis II**, baptisé le 8 décembre 1769, décédé le 6 décembre 1818 à Saint-Esprit;
- 5 **Marie-Madeleine**, baptisée le 3 septembre 1772 (date de décès inconnue);
- 6 **Michel**, baptisé le 6 juillet 1774 (date de décès inconnue);
- 7 **François**, baptisé le 29 août 1776 (date de décès inconnue);
- 8 **Marie-Desanges**, baptisée le 29 août 1778 (date de décès inconnue);
- 9 **Benoni-François** (dates de naissance et de décès inconnues).

Trois fils se marient et ont une descendance: Michel épouse Marie-Joseph Picote le 13 février 1798 à L'Assomption (quatorze enfants); François épouse Marie Gervais le 24 février 1800 à Saint-Roch-de-l'Achigan (neuf enfants); Benoni-François épouse Marguerite-Marie Poulin le 22 février 1802 à L'Assomption (six enfants).

La découverte du lieu d'origine, Uigny

Un mot sur le nom d'Uigny comme lieu d'origine. Jusqu'à maintenant, les fichiers généalogiques québécois disaient Raymond originaire d'Arry, Moselle, arrondissement de Metz-Campagne (*Nos Origines*, et *PRDH*), ou Véry, Meuse, arrondissement de Verdun (*Nos Origines*). On connaît la difficulté de lire parfois les documents anciens et l'interprétation qu'on peut en tirer. Dans le cas de Raymond, on peut pourtant estimer qu'on aurait pu lire un nom beaucoup plus proche de la réalité. Dans le contrat de mariage (**Figure 7**) comme dans l'acte (**Figure 8**), il est facile de proposer Uny comme lieu d'origine du migrant. Mais encore faut-il savoir que le nom d'Uigny se prononce (et se prononçait donc aussi à l'époque) Uny.

M. André Raymond, à la recherche de l'origine de son ancêtre, a écrit en 2003 au Cercle généalogique de la Meuse. Je lui ai alors communiqué les renseignements que j'avais trouvés dans la base de données de l'Union des cercles généalogiques lorrains (dont le Cercle de la Meuse fait partie). M. Raymond, ayant perdu ces renseignements à la suite d'un problème informatique, renouvela sa demande en 2018. Je lui retournai les informations et, comme il se trouvait en France à l'été 2018 et

8. FOURNIER, Marcel, dir. *Le projet Montcalm. Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 629 p.

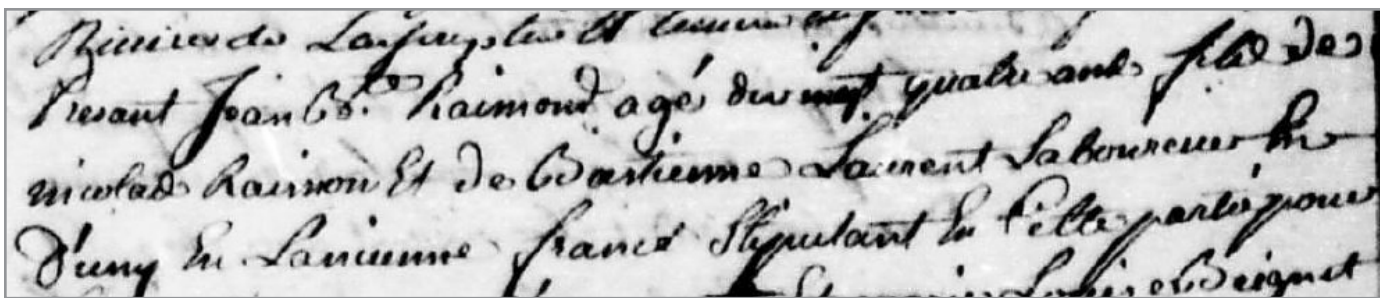


Figure 7 : Extrait du contrat de mariage, le 6 octobre 1764 (âge, occupation, origine).

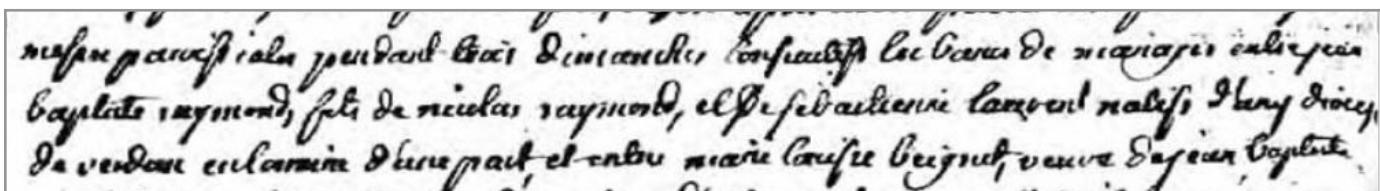


Figure 8 : Extrait de l'acte de mariage, le 15 octobre 1764.

qu'il souhaitait se rendre à Ugné, je lui proposai de l'accompagner, ce qu'il accepta. Je pris contact avec M. Bourguignon, maire de la commune depuis plusieurs mandats, qui proposa de nous faire découvrir Ugné. C'est ainsi que le 5 septembre dernier, M. Raymond et son épouse, ainsi que mon épouse et moi-même, avons fait le tour de la commune sous la conduite du maire (maisons anciennes, lavoir, église jusqu'au clocher!) J'exprime mes remerciements à M. Bourguignon pour cette rencontre très intéressante.

SOURCES ADDITIONNELLES

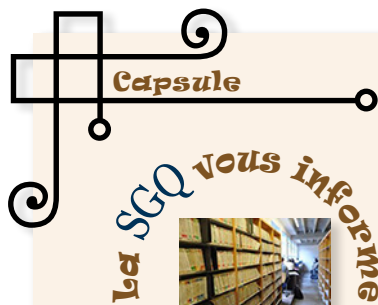
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH). Université de Montréal www.genealogie.umontreal.ca/fr/.
- ROBERT, Normand. *Nos origines en France, des débuts à 1825*, vol. 9, Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté et Lorraine, Montréal, Archiv-Histo, 1993, 190 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

belleau.romain@gmail.com

Mots de cénéa...

L'hérédité est la théorie selon laquelle nos pires défauts nous viennent de nos ancêtres. - Anonyme.



Généalogie et Archives

Les registres paroissiaux, source première de la recherche généalogique, demeurent silencieux sur certains baptêmes, mariages et sépultures. Des coureurs des bois et, par la suite les voyageurs associés à la traite des fourrures, ont vécu en union libre, ont eu des enfants baptisés parfois par des missionnaires itinérants alors que d'autres sont décédés au cours d'expéditions, loin du secours des curés. Des marins sont morts en mer et n'ont pas eu de sépulture officielle. Grâce aux documents conservés par

les archives du Québec (BANQ), on peut retrouver des renseignements manquants sur des ancêtres. Les actes notariés conservent les règlements de succession ou encore les actes de tutelle demandés par la veuve avec des enfants mineurs. On peut y retrouver non seulement la date, sinon l'année de décès de l'époux, mais aussi les circonstances de l'événement. Ces documents peuvent être consultés dans un des dix centres d'archives présents à travers le Québec.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.banq.qc.ca.



Armoiries de la ville de Québec

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Des Saint-Ours aux Chaussegros de Léry : les armoiries parlantes

Selon Michel Pastoureau, les armoiries parlantes sont des armoiries qui associent

un signifiant iconique à un signifié onomastique (le nom de la lignée ou de l'individu) par une relation motivée, plus ou moins évidente à repérer et à interpréter. Cette relation d'ordre linguistique pouvait être de plusieurs natures : figurations littérales ou monosémiques, jeux de mots, jeux d'homophonie ou rébus, parétymologies, etc.¹

Dans son article « Vos armoiries parlent-elles? »², Claire Boudreau, la Héraut d'armes du Canada, explique les origines et les différents types d'armoiries parlantes que nous pouvons classer en deux catégories d'armes : les physiques et les abstraites. Les premières sont celles dont les pièces ou meubles portent le même nom que celui de la famille, alors que les secondes sont celles qui n'ont rapport au nom de la famille que dans un sens proverbial ou énigmatique.

Dans cette chronique, nous vous proposons de découvrir les armoiries parlantes de personnages historiques dans une excursion à travers celles qui ornent les édifices de Québec et même d'ailleurs dans la province.

Jean-Baptiste Colbert



Figure 1. Armoiries de Jean-Baptiste Colbert.

Hôtel du Parlement.

Photo : Odette G. Grenier.

Notre recherche des armoiries parlantes commence au rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement avec les armes de Jean-Baptiste Colbert (**Figure 1**). Nous trouvons ces armoiries sur

le panneau du pied droit de l'arche séparant le hall du pavillon de l'escalier d'honneur du Palais législatif. Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) est un des principaux ministres de Louis XIV, contrôleur général des finances de 1665 à 1683, secrétaire d'État de la Maison du Roi et secrétaire d'État de la Marine de 1669 à 1683. Il entre au service du roi à la mort de son protecteur Mazarin, incite Louis XIV à disgracier son rival Nicolas Fouquet, puis devient l'inspirateur et le promoteur d'une politique économique interventionniste où le développement du commerce colonial et l'industrie textile ont été particulièrement importants. Ses armoiries se blasonnent : *d'or, à une couleuvre ondoyante en pal d'azur*. Ce sont des armoiries parlantes parce que la couleuvre se nomme coluber en latin.

Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry

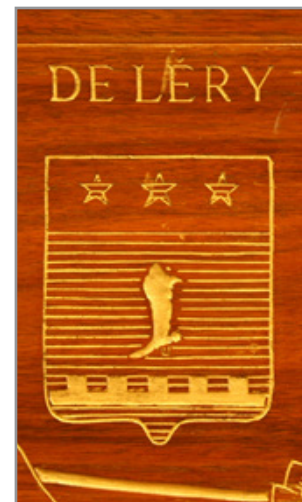


Figure 2. Armoiries de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry.

Hôtel du Parlement.

Photo fournie par l'auteur.

Au premier étage de l'hôtel du Parlement, nous trouvons, sur l'une des boiseries du côté du salon de l'Assemblée nationale, les armoiries de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1721-1797) (**Figure 2**). Né le 20 juillet 1721 à Québec, le fils de Gaspard-Joseph et Marie-Renée Legardeur de Beauvais épouse Louise Martel de Brouague, fille de François, le 24 septembre 1753 à Québec. Le couple aura 18 enfants, dont 7 parviendront à l'âge

1. PASTOUREAU, Michel. « Une écriture en images : les armoiries parlantes », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, n° 30, 2008, Du bon usage des images : Autour des codes visuels en Chine et au Japon. <http://extremeorient.revues.org/110>. Consulté en février 2010.

2. BOUDREAU, Claire. « Vos armoiries parlent-elles? », *L'Ancêtre*, vol. 32, n° 274, printemps 2006, p. 239.

adulte. Entré dans l'armée en 1733, Gaspard-Joseph atteint le grade de capitaine en 1757. Nommé au poste de sous-ingénieur en 1739, il démissionne en 1749, mais continue d'exercer sa profession. Il obtient la croix de Saint-Louis en janvier 1759. Il participe à la bataille des plaines d'Abraham où il est blessé et fait prisonnier. Envoyé en France à la fin de 1761, il revient à Québec via l'Angleterre en septembre 1764. Il est nommé grand voyer du district de Québec en 1768. Propriétaire de plusieurs seigneuries, dont celle de Léry héritée de son père, il prête serment comme conseiller législatif le 17 août 1775. Il est membre du Conseil exécutif à partir de 1781. Nommé à nouveau conseiller législatif en 1792, il décède en fonction à Québec le 11 décembre 1797. Ses armoiries se blasonnent : *D'azur, à une botte d'or, à la campagne du même crénelée de cinq pièces, au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur*. Ici la botte rappelle son patronyme par allusion : *chausser gros*.

Paul-Roch de Saint-Ours



Figure 3. Armoiries de Paul-Roch de Saint-Ours. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

Les armoiries de la famille de Saint-Ours sont gravées sur un panneau près de la salle des Drapeaux (**Figure 3**). Pierre de Saint-Ours (1640-1724) est le fils d'Henri et Jeanne de Calignon. Sa famille descendait de Pierre de Saint-Ours (Petrus de Sancto Orso), premier du nom, qui vécut vers 1330³. Pierre de Saint-Ours arrive en Nouvelle-France en qualité de capitaine dans le régiment de Carignan-Salières. Le 8 janvier 1668, il épouse Marie Mullois, fille de Thomas et Anne Girault. Il reçoit en concession la seigneurie de Saint-Ours en 1672, puis, en 1674, la seigneurie de Deschailions. Pierre de Saint-Ours deviendra commandant du fort de Chambly en 1679, et capitaine dans les troupes du

Canada de 1687 à 1708. Il reçoit la croix de Saint-Louis en 1704. Les armes de la famille de Saint-Ours se blasonnent *d'or à l'ours de sable*.⁴ Ce sont des armoiries parlantes par l'utilisation de l'animal emblématique de la famille. Nous les trouvons sur les boiseries du Parlement de Québec parce que l'un des arrière-petits-fils de Pierre, Paul-Roch de Saint-Ours, sera conseiller législatif dans le parlement de 1792. Il avait remplacé son père, Pierre-Roch, comme conseiller législatif en 1777.

M^{gr} Dubreuil de Pontbriand



Figure 4. Armoiries de M^{gr} Dubreuil de Pontbriand. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

Les armoiries de M^{gr} Dubreuil de Pontbriand sont gravées sur un panneau de l'escalier d'honneur vers les tribunes du public (**Figure 4**). Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, sixième évêque de Québec, est né à Vannes, France, vraisemblablement en janvier 1708. Il est le fils de Joseph-Yves, comte de Pontbriand, capitaine des garde-côtes de l'évêché de Saint-Malo, et Angélique-Sylvie Marot de La Garaye. Devenu évêque de Québec en 1741, il décède en fonction à Montréal le 8 juin 1760⁵. Ses armoiries sur les boiseries se blasonnent : *d'azur au pont de trois arches d'argent, maçonné de sable qui est de Pontbriand*⁶. Ici, le pont d'argent rappelle directement le patronyme de l'évêque.

3. BOND, C. C. J. « SAINT-OURS, PIERRE DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

4. JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1606*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, vol. 6, p. 138.

5. LAVALLÉE, Jean-Guy. « DUBREUIL DE PONTBRIAND, HENRI-MARIE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

6. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 27.

Les Juchereau Duchesnay



Figure 5. Armoiries d'Antoine Juchereau Duchesnay. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

Les armoiries d'Antoine Juchereau Duchesnay (1740-1806) sont gravées sur un panneau du palier au deuxième étage du Palais législatif (**Figure 5**). Né dans la paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame de Beauport le 7 février 1740, il est le fils d'Antoine, seigneur, et Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Il entreprend une carrière militaire et participe à la guerre de Sept Ans en qualité d'enseigne dans les troupes de la Marine. Après la Conquête, il est au service de la couronne britannique. En 1767, il se lance dans le commerce avec les Antilles et s'occupe de la gestion des biens et des propriétés de son cousin, le seigneur Michel Chartier de Lotbinière. En 1772, il hérite de quatre seigneuries de son père, dont celle de Beauport, et entreprend la mise en valeur de ses biens fonciers. En 1775, lors de l'invasion américaine, il participe, à titre de volontaire, à la défense du fort Saint-Jean, sur le Richelieu; fait prisonnier, il est libéré en 1777. Il sera colonel dans la milice et juge de paix. Élu député de Buckingham en 1792, il appuie tantôt le Parti canadien, tantôt le Parti des bureaucrates. Il est membre du Conseil exécutif du 29 décembre 1794 jusqu'à sa mort le 15 décembre 1806⁷. À titre de descendant de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, Antoine Juchereau Duchesnay porte les armes concédées à l'ancêtre à la suite de son anoblissement en février 1692, soit: *de gueules, à une tête de saint Denis d'argent*⁸. La figure du saint patron de Paris dans les armes de Nicolas Juchereau rappelle son surnom « de Saint-Denis ».

Sir Auguste-Réal Angers



Figure 6. Armoiries de sir Auguste-Réal Angers. Édifice Pamphile-Le May. Photo fournie par l'auteur.

Les armoiries du sixième lieutenant-gouverneur de la province de Québec sont sculptées sur la façade de l'édifice Pamphile-Le May (**Figure 6**). Sir Auguste-Réal Angers (1838-1919) a été député à l'Assemblée législative du Québec et sénateur à la Chambre des communes du Canada. Il a fait partie des cabinets fédéraux de John Thompson et de Mackenzie Bowell comme ministre de l'Agriculture, et du cabinet de Charles Tupper en tant que président du Conseil privé. Il sera lieutenant-gouverneur du Québec du 29 octobre 1887 au 5 décembre 1892⁹. Ses armoiries se blasonnent: *écartelé en sautoir: aux 1 et 4 d'azur à l'étoile d'argent, aux 2 et 4 d'or, à la rose de gueules tigée et feuillée de sinople. Sur le tout, de gueules au chérubin d'or*. Cimier: une tête d'ange. Devise: *Par droicts chemins*. Le chérubin rappelle le patronyme de sir Auguste-Réal Angers.

Les armoiries parlantes dans d'autres langues



Figure 7. Armoiries de James Wolfe. Pavillon Gérard-Morisset, Musée national des beaux-arts du Québec. Photo fournie par l'auteur.

Le phénomène des armoiries parlantes est aussi présent dans d'autres langues que le français. Ainsi, le général James Wolfe

7. BRISSON, Réal. « JUCHEREAU DUCHESNAY, ANTOINE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/.

8. MASSICOTTE. *Op. cit.*, p. 108.

9. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Assemblée nationale du Québec, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 8.

(1727-1759) porte les armoiries suivantes: *d'argent, au chevron de sable accompagné de trois têtes de loup du même le col chargé d'une couronne murale du champ*. Ici les têtes de loup sont un rappel direct au patronyme du vainqueur des Plaines d'Abraham (Figure 7).



Figure 8. Armoiries du pape Alexandre VII. Chapelle du Musée de l'Amérique francophone. Photo fournie par l'auteur.

Dans la chapelle du Musée de l'Amérique francophone, nous pouvons voir un vitrail orné des armoiries du pape Alexandre VII (Figure 8). Né Fabio Chigi (1599-1667), il devient pape le 16 avril 1655. Il est un descendant de l'illustre famille Chigi. Son père, Flavio Chigi, était un neveu du pape Paul V. Alexandre VII a créé le vicariat apostolique de la Nouvelle-France le 11 avril 1658. Le diocèse de Québec est ensuite créé par Innocent XI le 1^{er} octobre 1674. Les Chigi furent adoptés par Jules II (Giuliano della Rovere) qui les autorisa à porter ses armes et son nom: c'est pourquoi on les appelle Chigi de la Rovère. Ce qui explique les armoiries du pape: *écartelé aux 1 et 4, d'azur au rouvre (chêne) d'or aux rameaux passés en sautoir (Rovere) et aux 2 et 3, de gueules à une montagne de six coupeaux d'argent (ou d'or) accompagné en chef d'une étoile d'or (Chigi)*. Le patronyme della Rovere vient du latin *rōbur* que l'on peut traduire par «chêne rouvre».



Figure 9. Armoiries du pape Benoît XV. Cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières. Photo fournie par l'auteur.

La dernière étape de notre excursion héraldique nous amène dans la cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières où nous trouvons, à la base d'un vitrail de la nef, les armoiries du pape

Benoît XV (Figure 9). Giacomo della Chiesa est né à Pegli, près de Gênes au royaume de Sardaigne, le 21 novembre 1854. Il est le 258^e pape de l'Église catholique, sous le nom Benoît XV, du 3 septembre 1914 au 22 janvier 1922. Les armoiries du souverain pontife sont *Tranché d'azur et d'or à l'église d'argent couverte de gueules brochant sur le tout, au chef d'or à l'aigle issant de sable*. Le patronyme du pape se traduit en français par «l'église». Nous sommes donc devant des armoiries parlantes.

Conclusion

Cette très rapide incursion dans l'univers des armoiries parlantes nous a permis d'effleurer un mode d'expression qui remonte aux origines de l'héraldique où l'emblème et le patronyme s'entremêlent et se confondent. On trouve des armoiries parlantes dès la naissance de l'héraldique au XII^e siècle. Citons comme exemple celles des comtes de Bar (deux bars adossés), celles de Boulogne (trois «boules» ou tourteaux), sans compter celles du royaume de Castille (des châteaux) et celles de Léon (un lion).

Mais leur abondance dans l'héraldique roturière à partir de la fin du Moyen Âge ainsi que les jongleries verbales sur lesquelles elles sont quelquefois construites les ont déconsidérées aux yeux des héraldistes du XVII^e et du XIX^e siècles.

De nos jours, les associations de famille, comme les personnes, ne devraient pas hésiter à recourir aux armoiries parlantes lors de la confection de leurs armoiries, tout en s'assurant de ne pas s'approprier les armoiries de quelqu'un d'autre. Cependant l'art héraldique offre tellement de possibilités qu'il y a toujours moyen de créer des armoiries originales et personnalisées.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

Mots de généa...

Dans la généalogie, il y a un principe fondamental: c'est que la particule ne compte pour rien, que les blasons ne comptent pour rien, que l'orthographe ne compte pour rien et que les titres ne comptent pour rien. Alors qu'est-ce qui reste? La poésie? – Henry de Montherlant.

Depuis que je suis ici, j'ai engagé quelqu'un pour faire des recherches pour moi. Il devra me faire un arbre généalogique transplantable et prospère. – Lowell-Biglow.



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)
Collaboration de France DesRoches (5595)

Benoît Morin (1942-2018)

C'est avec beaucoup de chagrin que la communauté juridique du Québec a appris le décès subit le 17 juin 2018 à Ogunquit, Maine, de ce juge retraité depuis moins d'un an. Homme génial, aux mille talents, agréable, il a touché non seulement au secteur du droit, mais aussi à celui de l'administration publique, après avoir fait sa marque dans l'entreprise privée. Son départ étant récent, je sais que je m'expose à un risque en écrivant sur lui. Qu'il me suffise d'évoquer l'expérience d'une connaissance qui a offert à un ami commun la biographie de quelqu'un qui l'avait précédé au collège: son œuvre. Il aurait préféré qu'il lui offre un autre ouvrage publié sur quelqu'un parti il y a longtemps. J'explique cette expérience comme suit: les choses se comprennent mieux lorsque des faits ignorés sont rapportés longtemps après s'être produits. C'est qu'après un certain temps, avec un certain recul, certaines décisions peuvent être analysées plus objectivement.

Une courte présentation de Benoît Morin est faite dans cette chronique au sujet de ses ancêtres paternels, de ses études et de ses diverses activités professionnelles.

Mariage à Québec

Les parents du juge Morin, Bernardin et Pauline Blanchet, fille majeure de Roméo et Lillian Ferguson, se sont mariés le 12 octobre 1940 en l'église Saint-Charles-de-Limoilou, à la hauteur de la 5^e Rue. Une de la publication de deux bans a été accordée par M^{gr} Paul Bernier, délégué de l'Ordinaire de Québec. La publication de l'autre a eu lieu à Saint-Charles-de-Limoilou, paroisse de l'épouse, et à Saint-François-d'Assise, celle de l'époux. Ce dernier est aussi dit majeur. Son métier ou sa profession n'est pas indiqué. Le célébrant ajoute que les époux n'ont pas signé de contrat de mariage devant notaire. Le célébrant est Robert Gagnon, capucin, curé de Saint-Charles, connu sous le nom de Frère Albert,

né à Saint-Félix de Kingsey et décédé à Montréal au couvent de la Réparation à la fin du xx^e siècle.

À Saint-Antoine-de-Tilly

C'est à Saint-Antoine-de-Tilly, dans l'actuelle MRC de Lotbinière, le long du Saint-Laurent, que se sont unis le 19 octobre 1914 les aïeux paternels du juge Morin, Henri Albert¹, commis, et Bernadette Bergeron, fille d'Arthur et Victoria Garneau. Les deux époux sont majeurs. Elle, c'est sa paroisse; lui, c'est Saint-Vital de Lambton dans le comté de Beauce, l'actuelle MRC du Granit. L'unique publication des bans a eu lieu dans leur paroisse respective et la dispense des deux autres a été obtenue du vicaire général de l'archidiocèse. Aucun empêchement n'ayant été découvert, le célébrant, qui se dit curé de Saint-Antoine-de-Tilly, reçoit leurs consentements et leur donne la bénédiction nuptiale en présence d'Alfred Huot, ami de l'époux, et du père de l'épouse. Tous signent ainsi que d'autres: Rose de Lima Gingras, Mastai Bergeron, Béatrice Bergeron, Alexandrine Dionne, Blanche Létourneau, Georges Bergeron et le célébrant Louis-Émile Côté (Québec, 1863–Québec, 1927), curé de Saint-Antoine-de-Tilly.



Benoît Morin.

Quatre mariages à Sainte-Marie de Beauce

Le 16 mai 1887, en l'église de Sainte-Marie de Beauce, les bis-aïeux paternels du juge Morin, Adélard Morin, majeur, et Elmire Landry, majeure, fille de Jacques et Suzanne Lecours, tous de la paroisse, se sont unis. Il y a eu dispense d'un ban de mariage accordée par le cardinal archevêque de Québec, M^{gr} Elzéar-Alexandre Taschereau, et la publication des deux autres a été faite localement. Le père de l'époux est témoin de son fils; le témoin de l'épouse est son beau-frère Georges Couture. D'autres personnes sont présentes. Elles déclarent

1. Henri Albert, né aux États-Unis, serait aussi connu sous les prénoms William Henry.

ne savoir signer. Aussi, seuls signent les époux et le curé, Jean-Thomas-Alfred Chaperon, prêtre, curé de Sainte-Marie de Beauce (Québec, 1838–Beauce, 1896).

En la même paroisse, le 27 novembre 1860, les trisaïeux paternels du juge Benoît Morin se sont épousés. Louis Morin, majeur, dont la mère est décédée, et Émilie Rhéaume, mineure, fille d'Ignace et Adélaïde Paré, unissent leur destinée. Plusieurs personnes ne savent signer, dont l'époux. Signent : l'épouse, Christine Gilbert, Louise Larivière, Julie Morin, Théodule Bilodeau, suivis de Joseph-Honoré Desruisseaux, vicaire à Sainte-Marie (Sainte-Croix-de-Lotbinière, 1838–Saint-Bernard de Dorchester, 1892).

En la même paroisse, le 5 mai 1835, les quadrisaïeux paternels du juge Morin, Honoré (c'est ce que je lis à l'acte de mariage, mais aussi Léonard²) Morin, majeur, cultivateur, paroissien comme son épouse, Henriette Nadeau, fille mineure de Charles et défunte Marie Lacasse de la paroisse Saint-Anselme, où trois bans de mariage ont été publiés comme à Sainte-Marie. N'ayant découvert aucun empêchement ou opposition, les consentements ont été échangés et la bénédiction nuptiale a été donnée par le célébrant. Sont mentionnées les présences du père de l'époux, de Georges Morin, son frère, du père de l'épouse, de Jean-Baptiste Nadeau, son frère, qui, ainsi que les époux, ont déclaré ne savoir signer. Seul l'officiant signe : Hubert Tétreau qui se dit vicaire (Verchères, 1803–Montréal, 1877).

Encore à Sainte-Marie de Beauce, le 26 janvier 1807, après la publication de trois bans de mariage des quinquisaïeux de Benoît Morin, Bazile Morin, majeur, cultivateur, de la paroisse Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, a épousé Marie Thibeau, fille majeure de Pierre et Marie Proteau de Sainte-Marie. Aucun empêchement n'ayant été découvert et les parents ayant donné leur permission, le célébrant a reçu leur mutuel consentement et leur a donné la bénédiction nuptiale. Ce dernier souligne les présences de Jacques Camiré, ami de l'époux ; Pierre Thibeau, père de l'épouse ; Louis, Étienne et Joseph Thibeau, frères de l'épouse ; Jean-Bte Proteau, oncle de l'épouse, ainsi que celles de plusieurs parents et amis qui n'ont su signer. Seul le célébrant, Antoine Villade, a signé (Blois, France, 1768–Beauce, 1839).

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Le 4 février 1771 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, après la publication de trois bans de mariage, Bazile Morin a épousé Madeleine Destroismaisons, fille de Jacques et Marie-Anne Morin. Tous sont de la paroisse Saint-François-de-Sales. Le célébrant déclare exercer les fonctions curiales et n'avoir eu aucune opposition au mariage. Il a reçu leur mutuel consentement et leur a donné la bénédiction nuptiale. Il signale les présences de

parents et d'amis ayant servi de témoins : du côté de l'époux, son frère Joseph Morin, son beau-frère Maurice Coupard, ses amis François Thibo (*sic*) et Joseph Gosselin ; du côté de l'épouse, son père Jacques Destroismaisons, ses frères Joseph, Augustin et René Destroismaisons, et son oncle Pierre Morin. Les uns ont signé, d'autres ont déclaré ne le savoir. Le célébrant est Pierre-Laurent Bédard (Charlesbourg, 1729–Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, 1810).

À Saint-Laurent, île d'Orléans

Après la publication de trois bans de mariage, Jean Morin, paroissien de Saint-Pierre, Î.O., a épousé, le 23 octobre 1725 à Saint-Laurent, Î.O., Marguerite Isabel, fille de Marc et Marguerite Lemelin de la paroisse de Saint-Laurent. Aucun empêchement n'étant découvert, le célébrant après avoir reçu les consentements des époux leur a donné la bénédiction nuptiale en présence d'André Pouliot, de Jean Chabot et de parents des deux parties. Les époux ont déclaré ne savoir signer. On peut lire les signatures de Louis Lemelin, Narcisce (*sic*) L, François Parand (*sic*), André Pouliot, Jean Maingan ainsi que celle de l'officiant, l'abbé Louis Chevalier (vers 1700–Québec, 1766).

À Montmagny

Le 30 mai 1696 en l'église Saint-Thomas à Montmagny, Pierre-Noël Morin épouse Marguerite Rousseau. Les deux sont de la paroisse. Le nom des parents n'est pas indiqué, ni l'âge, ni l'occupation des époux. Aucun empêchement n'est trouvé. Le célébrant reçoit des époux leur *consentement mutuel et réciproque par paroles de présent* et leur donne la bénédiction nuptiale en présence de témoins connus. Il n'en nomme aucun. Seul le prêtre signe : Onuphre Godefroy, récollet, missionnaire (diocèse de Cambrai, France, v. 1670–Vitry-le-François, France, 1705).

À Québec

En l'église Notre-Dame-de-Québec, le 10 février 1670, Alphonse Morin épouse Madeleine Normand, fille de feu Jean-Baptiste et Catherine Pageot de la paroisse Saint-Étienne, archevêché de Sens. Aucun empêchement n'ayant été découvert, le prêtre curé reçoit leur consentement mutuel et leur donne la bénédiction en présence du père de l'époux, Noël Morin, Jean-Baptiste Morin, Gilles Rageot, Romain Becquet et Simon Lefebvre. Seul le prêtre a signé, Henri de Bernières (Caen, France, 1635–Québec, 1700). Madeleine Normand était une Fille du roi arrivée en 1669.

C'est dans la même église que le premier mariage de cette famille fut célébré en Nouvelle-France le 9 janvier 1640 quand Noël Morin, charron, après la signature d'un contrat de mariage le 27 décembre 1639 chez le notaire Martial Piraude, a épousé Hélène Desportes, veuve de Guillaume Hébert. Les bans ordinaires ont été publiés et n'ayant découvert aucun

2. Léonard selon d'autres sources car il est ainsi nommé à la naissance de ses enfants. Le couple Morin–Thibeau n'aurait pas eu d'enfant nommé Honoré.

empêchement légitime, le père jésuite Nicolas Adam faisant fonction de curé à Québec (et qui était arrivé au Canada en 1638) les a solennellement mariés après avoir reçu leur consentement. On souligne les présences de Nicolas Pivert et de Robert Giffard, chirurgien, et habitant en Nouvelle-France. Le père Adam n'a pas signé. Les parents de Noël Morin étaient Claude et Jeanne Moreau de Saint-Étienne-de-Brie, en France. Noël, recruté par Robert Giffard, était arrivé au pays en 1636. Les parents d'Hélène Desportes étaient Pierre Desportes et Hélène Langlois.

Baptême, mariage, études, carrière professionnelle du juge Benoît Morin

Le juge Morin est né à Québec le 27 novembre 1942. Il est un des six fils de Bernardin Morin, maire de Sainte-Foy de 1973 à 1981, et Pauline Blanchet. Il a fait ses études classiques au collège des Jésuites de Québec (collège Saint-Charles-Garnier). Il a ensuite fait des études de droit à l'Université Laval et a été admis au Barreau en 1965. Il a par la suite obtenu trois diplômes d'études supérieures, dont un de l'École Nationale d'Administration (ENA) de Paris. Il a épousé Ginette Cauchon le 24 juin 1964 avec qui il a eu deux fils : Louis-Bruno et Jean-Nicolas.


La carrière de Benoît Morin a commencé en 1966 comme conseiller juridique au contentieux civil du ministère de la Justice du Québec. Il est passé ensuite au service de la législation du même ministère et est devenu en 1969 adjoint au greffier en loi de la Législature du Québec. À partir de 1971, Morin a gravi les échelons : adjoint au sous-ministre de la Justice du Québec, greffier adjoint du Conseil exécutif du Québec et enfin chef de cabinet du premier ministre Robert Bourassa pendant trois ans, de 1973 à 1976. Quittant le monde politique, il a été embauché par la Société canadienne d'hypothèques et de logement comme vice-président et avocat-conseil. En 1979, il revient à la fonction publique québécoise à titre de vice-président de la Commission de refonte des lois et des règlements du Québec ; en 1980, il en devient le président.

En 1981, l'avocat fait le saut dans le monde bancaire. Il passe cinq ans à la Banque Nationale du Canada, d'abord comme vice-président et chef du contentieux, puis comme premier vice-président aux ressources humaines et affaires juridiques.

En 1986, il a été nommé secrétaire général associé au Conseil exécutif à Québec. Un an plus tard, il est nommé secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, le plus haut poste de la fonction publique québécoise. En 1994, il a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec, alors qu'il n'avait jamais plaidé une seule cause.

En décembre 2001, il a accédé à la Cour d'appel du Québec, le plus haut tribunal du Québec, où il a siégé jusqu'en novembre 2017, année de sa retraite. Dans ses jugements, il a notamment eu à se prononcer sur la question de la prière à la

Suite à la page suivante

A. BELANGER, Limitée  MONTMAGNY, Qué., Can.

LA GRANDE ÉPOQUE DE
A. BÉLANGER
Ltee

DU 10 JUIN AU 20 OCTOBRE 2019

Exposition présentée à la Maison
sir Étienne-Paschal-Taché
Montmagny

WWW.MAISONTACHE.COM

Mots de GÉNÉA...

On appelle famille un groupe d'individus unis par le sang et brouillés par les questions d'argent. – E. Rey.

Les générations se suivent comme les jours, et comme les jours ne se ressemblent pas. Gogol dans Les Âmes mortes.

Ville de Saguenay et sur le recours collectif au sujet de la légionellose. Il a par ailleurs prononcé les verdicts de culpabilité à l'encontre des meurtriers Francis Proulx et Cathie Gauthier et a présidé la cause de l'auteur Claude Robinson contre CINAR.

L'honorable Morin est et restera dans nos cœurs comme l'un des grands hommes de loi, mais aussi, et

surtout comme un collègue et un ami. Son cheminement professionnel est plus qu'impressionnant et tous reconnaissent son grand dévouement, sa compétence et son exceptionnelle éthique de travail,
a déclaré dans un communiqué la juge en chef de la Cour d'appel du Québec, l'honorable Nicole Duval Hesler.

Généalogie de M^e Benoît Morin

| Nom et prénom | Date et lieu du mariage | Nom et prénom du conjoint (Prénom du père; nom de la mère) |
|------------------------|--|---|
| MORIN Benoît | 24 juin 1964 Saints-Martyrs-Canadiens, Québec | CAUCHON Ginette (Roland; TREMBLAY Gilberte) |
| MORIN Bernardin | 12 octobre 1940 Saint-Charles-de-Limoilou | BLANCHET Pauline (Roméo; FERGUSON Lilian) |
| MORIN Henri | 19 octobre 1914 Saint-Antoine-de-Tilly | BERGERON Bernadette (Arthur; GARNEAU Victoria) |
| MORIN Adélard | 16 mai 1887 Sainte-Marie, Beauce | LANDRY Elmire (Jacques; LECOURS Suzanne) |
| MORIN Louis | 27 novembre 1860 Sainte-Marie, Beauce | RHÉAUME Émélie (Ignace; PARÉ Adélaïde) |
| MORIN Honoré (Léonard) | 5 mai 1835 Sainte-Marie, Beauce | NADEAU Henriette (Charles; LACASSE Marie) |
| MORIN Bazile | 26 janvier 1807 Sainte-Marie, Beauce | THIBEAUDEAU Marie (Pierre; PROTEAU Marie) |
| MORIN Bazile | 4 février 1771 Saint-François-de-Sales-de-la-Rivière-du-Sud | DESTROISMAISONS Madeleine (Jacques; MORIN Marie-Anne) |
| MORIN Jean | 23 octobre 1725 Saint-Laurent, Î.O. | ISABEL Marguerite (Marc; LEMELIN Marguerite) |
| MORIN Pierre-Noël | 30 mai 1696 Saint-Thomas, Montmagny | ROUSSEAU Marguerite (Thomas; OLIVIER Madeleine) |
| MORIN Alphonse | 10 février 1670 Notre-Dame-de-Québec | NORMAND Madeleine (Jean-Baptiste; PAGEOT Catherine) |
| MORIN Noël | 9 janvier 1640 Notre-Dame-de-Québec | DESPORTES Hélène (Pierre; LANGLOIS Hélène) |
| MORIN Claude | Saint-Étienne-de-Brie-Compte-Robert, arr. de Melun, France | MOREAU Jeanne |

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

ibarabe@bell.net



Les archives vous parlent

Sophie Côté

Archiviste responsable des acquisitions de fonds privés

Rénald Lessard (1791)

Archiviste-coordonnateur, BAnQ Québec

Un don fantastique fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec : les photographies aériennes de Pierre Lahoud

Dans *L'Ancêtre*, vol. 45, n° 315, été 2016, p. 314-315, il a été question du macro-inventaire du patrimoine québécois réalisé entre 1977 et 1983. Rappelons que cette initiative du gouvernement du Québec visait à documenter de façon exhaustive, mais superficielle, l'ensemble du patrimoine du Québec situé sur le territoire habité au sud du 51^e parallèle (*grosso modo*). Elle s'est traduite, entre autres, par la prise de 250 000 photos aériennes obliques à basse altitude permettant de reconnaître au moins deux façades de chaque bâtiment. Cette partie de la documentation est la plus volumineuse, variant entre quelques dizaines à des centaines de photographies, format 8 × 10, noir et blanc et en couleurs, couvrant le territoire construit de chaque municipalité. Ces photos ont été consignées dans des cahiers regroupés par municipalité à l'intérieur de chaque comté. Toute la documentation accumulée par ce projet a été versée au Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ Québec).



Pierre Lahoud et Sophie Côté, archiviste responsable des acquisitions de fonds privés, 9 avril 2019.

Photographe : Rénald Lessard.

Parmi les gens ayant œuvré pour le projet du macro-inventaire, on retrouve Pierre Lahoud, un jeune historien et photographe amoureux du Québec et de son patrimoine. La carrière de Pierre Lahoud se caractérise par la continuité de son implication pour la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager du Québec. Après son passage au macro-inventaire, il continue, à titre personnel, à photographier le Québec vu des airs. En quatre décennies, il survole

plusieurs fois le territoire de la province, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie au Nunavik. Il accumule ainsi 850 000 clichés sous forme de diapositives et de photographies numériques. Conscient de la valeur de cet ensemble et soucieux d'en assurer la pérennité, Pierre Lahoud amorce un processus de don à BAnQ en 2017. En avril 2019, BAnQ Québec acquiert donc dans un premier temps 250 000 diapositives créées entre 1985 et 2008. Une partie de ce legs est maintenant disponible au pavillon Louis-Jacques-Casault, sous la cote P999.

M. Lahoud s'est intéressé à différentes formes d'art et, tout en privilégiant le patrimoine bâti, il a toujours tenu compte de l'environnement physique et humain dans lequel il se manifeste. De cette façon, il a attiré l'attention sur la relation entre les éléments construits et les paysages naturels. Sa pratique de la photo aérienne comme support de l'inventaire patrimonial a permis de réaliser un heureux mariage des dimensions culturelles, scientifiques, techniques et esthétiques.

Les documents sont aussi remarquables par la rareté de l'information qu'ils contiennent en raison de la singularité du contexte de leur création, les photographies aériennes offrant un point de vue unique sur l'évolution du Québec. Source d'information à plusieurs égards, ce fonds présente significativement l'évolution du territoire habité et naturel de la province, les transformations des villes et des villages, les modifications à l'aménagement du territoire, entre autres pour l'utilisation des ressources naturelles du Québec. Enfin, ce fonds répondra à une diversité d'usages, que ce soit pour connaître l'évolution d'un village en histoire régionale, comprendre un développement urbain, agricole ou forestier, défendre un droit lié à la propriété foncière ou simplement admirer la beauté du vaste territoire du Québec. Pour les généalogistes, il permettra d'illustrer les lieux où ont vécu leurs ancêtres et l'impact de ces derniers sur le territoire. Plusieurs des magnifiques photos de Pierre Lahoud peuvent être consultées à la bibliothèque de BAnQ Québec :

- ALAIN, Pascal, et Pierre LAHOUD. *Curiosités de la Baie-des-Chaleurs*, Québec, Les Éditions GID, coll. Curiosités, 2018, 223 p.
- CARON, Jean-François, et Pierre LAHOUD. *Curiosités de Québec*, Québec, Les Éditions GID, coll. Curiosités, 2016, vol. 1

- DESCHÊNES, Gaston, et Pierre LAHOUD. *Curiosités de la Côte-du-Sud*, Québec, Les Éditions GID, coll. Curiosités, 2018, 223 p.
- DORION, Henri, et Pierre LAHOUD. *La Gaspésie vue du ciel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2009, 203 p.
- DORION, Henri, et Pierre LAHOUD. *Québec et ses lieux de mémoire – Noms d'hier et surnoms d'aujourd'hui*, Québec, Les Éditions GID, 2013, 128 p.
- DORION, Henri, et Pierre LAHOUD. *Québec – Une capitale vue du ciel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2008, 200 p.
- GAGNÉ, David, et Pierre LAHOUD. *Curiosités de Lévis*, Québec, Éditions GID, coll. Curiosités, 2018, 222 p.
- GENEST, Bernard, et Pierre LAHOUD. *Curiosités des Cantons de L'Est*, Québec, Les Éditions GID, coll. Curiosités, 2018, 227 p.
- LAHOUD, Pierre. *L'Île d'Orléans, pays de traditions*, Québec, Les Éditions GID, « 100 ans noir sur blanc », 2014, 206 p.
- LAHOUD, Pierre. *Québec*, Québec, Les Éditions GID, 2016, 167 p.
- LAHOUD, Pierre. *Le Québec à vol d'oiseau, 1922-1982 – 60 ans de photographie aérienne*, Québec, Les Publications du Québec, 2015, 200 p.
- LAHOUD, Pierre, Frances CAISSIE, et W. B. EDWARDS. *Québec vue des airs: Edwards et Lahoud, 1936-2016*, Québec, Les Éditions GID, 2017, 165 p.
- LAHOUD, Pierre, et Henri DORION. *Québec vu du ciel – Au rythme des saisons*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2001, 235 p.
- LESSARD, Michel, et Pierre LAHOUD. *L'Île d'Orléans – Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, 415 p.



14.10 Newport, Gaspésie, 2010.
Photographe : Pierre Lahoud.

LIEUX COUVERTS PAR LE PREMIER VERSEMENT DE DIAPOSITIVES DE PIERRE LAHOUD

Entre parenthèses : la région administrative

| | | | |
|-------------------------|---|------------------------------|---|
| Abercorn (16) | Cap-Rouge (3) | Etrie (5) | Île Maligne et Delisle (2) |
| Albanel (2) | Cap-Santé (3) | Étang du Nord (11) | Île Manitounout (10) |
| Alma (2) | Carignan (16) | Forillon (11) | Île Perrot (6) |
| Amos (8) | Carleton (11) | Eastmain (10) | L'Isle-aux-Coudres (3) |
| L'Ancienne-Lorette (3) | Cascapédia (11) | Eaton (5) | Îles de la Madeleine (11) |
| Angliers (8) | Chambly (16) | Eaton Canyon (10) | Îles de Sorel (14) |
| Anse à Valleau (11) | Champlain (4) | Entre Parent et Val-d'Or (4) | Jonquière (2) |
| Anse pleureuse (11) | Chandler (11) | Etrie (5) | Kingsey Falls (17) |
| Anse-aux-Griffons (11) | Charlesbourg (3) | Étang du Nord (11) | Kuujuarapik (10) |
| Asbestos (5) | Charlevoix (3) | Forillon (11) | La Baie (2) |
| Aston Jonction (17) | Château-Richer (3) | Fort-Coulonge (7) | La Corne (8) |
| Authier (8) | Châteauguay (16) | Fort Prével (11) | La Doré (2) |
| Baie des Chaleurs (11) | Chibougamau (10) | Fossambault-sur-le-Lac (3) | La Malbaie (3) |
| Baie des Rochers (3) | Chicoutimi (2) | Frelshburg (16) | La Martre (11) |
| Baie d'Hudson Sud (10) | Chic-Chocs (11) | Galichan (8) | La Tuque (4) |
| Baie-Saint-Paul (3) | Chisasibi (10) | Gaspé (11) | Lac à l'Eau Claire (10) |
| Batiscan (4) | Chutes Montmorency (3) | Gaspésie (11) | Lac-Beauport (3) |
| Beauharnois (16) | Chutes Sainte-Anne et Sept Chutes, Les (3) | Gatineau (7) | Lac-Bouchette (2) |
| Beauport (3) | Clarenceville (16) | Gentilly (17) | Lac Delisle (10) |
| Beaupré (3) | Clermont (3) | Georgeville (5) | Lac des Cygnes (3) |
| Bécancour (17) | Cloridorme (11) | Glen Sutton (16) | Lac des Deux Montagnes, Lachute, Brownsburg (15) |
| Berthierville (14) | Coaticook (5) | Granby (5) | Lac Lyster (5) |
| Bois-Francis (17) | Contrecoeur, Varennes (16) | Grand Étang (11) | Lac Magane (10) |
| Boischatel (3) | Côte-de-Beaupré (3) | Grande-Vallée (11) | Lac Masson (15) |
| Bonaventure (11) | Coteau-du-Lac (16) | Grand-Mère (4) | Lac McDonald (15) |
| Boucherville (16) | Cushing (7) | Grands-Fonds (3) | Lac Meech (7) |
| Bourg Royal (3) | Desbiens (2) | Grondines (3) | Lac Memphrémagog (5) |
| Bromont (16) | Deschambault (3) | Gros Morne, Le (11) | Lac Saint-Augustin (3) |
| Bryson (7) | Dolbeau (2) | Grosse île (3) | Lac-Saint-Charles (3) |
| Bury (5) | Donnacona (3) | Harricana (10) | Lac-Saint-Jean (2) |
| Calixa-Lavallée (16) | Dorval (6) | Hatley (5) | Lac-Saint-Pierre (4) |
| Canal Lachine (6) | Drummondville (17) | Hemmingford (16) | Lac-Simon (3) |
| Caniapiscou (10) | Duchesnay (3) | Highwater (16) | L'Acadie (16) |
| Cantons de l'Est (5) | Duhamel (7) | Howick (16) | Lac-à-la-Croix (2) |
| Cap à l'aigle (3) | Duhamel Ouest (8) | Huberdeau (15) | Lacolle (16) |
| Cap-aux-Meules (11) | Dunham (5) | Hull (7) | Lac-Sacacomie (4) |
| Cap-aux-Oies (3) | Duparquet (8) | Huntingdon (16) | Lanaudière (14) |
| Cap Blanc (11) | East Hereford (5) | Iberville (16) | L'Anse-Saint-Jean (2) |
| Cap-des-Rosiers (11) | Eastmain (10) | Île aux Allumettes (7) | Laprairie (16) |
| Cap-d'Espoir (11) | Eaton (5) | Île de l'Est (11) | L'Assomption (14) |
| Cap-Tourmente (3) | Eaton Canyon (10) | Île d'Entrée (11) | Laterrière (2) |
| Cap-de-la-Madeleine (4) | Entre Parent et Val-d'Or (4) | Île d'Orléans (3) | Laurentides (3) |

LIEUX COUVERTS PAR LE PREMIER VERSEMENT DE DIAPOSITIVES DE PIERRE LAHOUD (SUITE)

Entre parenthèses : la région administrative

| | | | |
|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|
| Laurentides (15) | Montréal 1994 (6) | Pointe-Bleue (2) | Rivière York (11) |
| Lemieux (17) | Montréal 1995 (6) | Pointe-du-Buisson (16) | Rivière-à-Pierre (3) |
| Lennoxville (5) | Montréal 1996 (6) | Pointe-du-Lac (4) | Rivière-au-Renard (11) |
| Les Éboulements (3) | Montréal 1998 (6) | Port-Daniel (11) | Rollet (8) |
| Les Méchins (11) | Montréal 1999 (6) | Port-au-Persil (3) | Rougemont (16) |
| Les Piles (4) | Montréal 2000 (6) | Portneuf (3) | Rouville (16) |
| Les Plateaux (11) | Montréal 2001 (6) | Powens Court (16) | Rouyn (8) |
| L'Étape (2) | Montréal 2002 (6) | Québec 1984 (3) | Roxton Falls Kinsey (17) |
| LG2 (10) | Montréal 2003 (6) | Québec 1985 (3) | Sagard (3) |
| LG4 (10) | Monts Otish (10) | Québec 1986 (3) | Saguenay (2) |
| Longueuil (16) | Murdochville (11) | Québec 1987 (3) | Saint-Paul-d'Abbotsford (16) |
| Louiseville (4) | Mystic (16) | Québec 1988 (3) | Saint-Alexis (4) |
| Louiseville (14) | Nemiscau (10) | Québec 1989 (3) | Saint-Alphonse (11) |
| Lyster (17) | Neuveville (3) | Québec 1990 (3) | Saint-Antoine Richelieu (16) |
| Macamic (8) | New Carlisle (11) | Québec 1991 (3) | Saint-Armand, Saint-Antoine-Abbé (16) |
| Maria (11) | New Richmond (11) | Québec 1992 (3) | Saint-Augustin-de-Desmaures (3) |
| Maskinongé (4) | Nicolet (17) | Québec 1993 (3) | Saint-Barthélemy (14) |
| Masson (7) | Nigger Rock (16) | Québec 1994 (3) | Saint-Basile-de-Tableau, Rivière Éternité (2) |
| Matagami (10) | Nord (10) | Québec 1995 (3) | Saint-Benoît (5) |
| Matane (11) | Normandin (2) | Québec 1996 (3) | Saint-Bruno (16) |
| Matapédia (01) | North Hatley (5) | Québec 1997 (3) | Saint-Casimir (3) |
| Mauricie (4) | Noyan (16) | Québec 1998 (3) | Saint-Cuthbert (14) |
| Métabetchouan (2) | Odanak (17) | Québec 1999 (3) | Saint-Denis (16) |
| Miguasha (11) | Oka (15) | Québec 2000 (3) | Sainte-Agnès (3) |
| Mirabel (15) | Old Harry (11) | Québec 2001 (3) | Sainte-Anicet (16) |
| Mistassini (10) | Orford (5) | Québec 2002 (3) | Sainte-Anne (3) |
| Mont Albert (11) | Ormstown (16) | Québec 2003 (3) | Sainte-Anne-de-la-Pérade (4) |
| Mont Jacques-Cartier (11) | Outaouais (7) | Québec 2004 (3) | Sainte-Brigitte-de-Laval (3) |
| Mont Orford, Valcourt (5) | Pabos (11) | Québec 2005 (3) | Sainte-Brigitte-des-Saults (17) |
| Mont Royal (6) | Parc de la Mauricie (4) | Québec 2006 (3) | Sainte-Eulalie (17) |
| Mont Sainte-Anne (3) | Parc des Laurentides (2) | Radisson (10) | Sainte-Famille (3) |
| Mont Saint-Grégoire (16) | Parc Jacques-Cartier (2) | Rapide Danseur (8) | Sainte-Foy (3) |
| Mont Saint-Hilaire (16) | Paspébiac (11) | Rawdon (15) | Sainte-Hélène-de-Bagot (17) |
| Mont Saint-Pierre (11) | Percé (11) | Rémigny (8) | Saint-Élie (4) |
| Mont Tremblant (15) | Péribonka (2) | Restigouche (11) | Sainte-Martine, Sainte-Anicet (16) |
| Mont Valin (2) | Petite-Vallée (11) | Richelieu (16) | Sainte-Perpétue (17) |
| Montebello (7) | Petite-Rivière-Saint-François (3) | Rivière Châteauguay (16) | Sainte-Thérèse-de-Gaspé (11) |
| Montréal (6) | Pointe à la Croix (11) | Rivière Jacques-Cartier (3) | Saint-Eustache (15) |
| Montréal 1990 (6) | Pointe-au-Père (11) | Rivière Madeleine (11) | Saint-Félix-de-Valois (14) |
| Montréal 1991 (6) | Pointe-Saint-Pierre (11) | Rivière Montmorency (3) | Saint-Félix-d'Otis (2) |
| Montréal 1992 (6) | Pointe-Claire (6) | Rivière Outaouais (7) | Saint-Ferréol-les-Neiges (3) |
| Montréal 1993 (6) | Pointe-Saint-Pierre (11) | Rivière Outaouais (8) | Saint-Fidèle (3) |
| Montréal 1993 (6) | Pointe-au-Pic (3) | Rivière Saint-Jean (11) | Saint-François (17) |

LIEUX COUVERTS PAR LE PREMIER VERSEMENT DE DIAPOSITIVES DE PIERRE LAHOUD (SUITE)

Entre parenthèses : la région administrative

| | | | |
|-------------------------------|--|--------------------|----------------------------------|
| Saint-Godfroi (11) | Saint-Marc (3) | Schefferville (10) | Val-d'Or (8) |
| Saint-Grégoire (3) | Saint-Mathias de Rouville (16) | Shawinigan (4) | Val-Jalbert (2) |
| Saint-Grégoire (17) | Saint-Maurice-de-l'Échouerie, Saint-Omer (11) | Sherbrooke (5) | Vallée de la Jacques-Cartier (3) |
| Saint-Guillaume (17) | Saint-Michel-des-Saints (15) | Sillery (3) | Valleyfield (16) |
| Saint-Henri-de-Taillon (2) | Saint-Narcisse (4) | Sorel (16) | Venise-en-Québec (16) |
| Saint-Hilarion (3) | Saint-Ours (16) | Stanstead (5) | Verchères (16) |
| Saint-Honoré (2) | Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (16) | Stoneham (3) | Victoriaville (17) |
| Saint-Hubert (16) | Saint-Paulin (4) | Sutton (16) | Ville-Marie (8) |
| Saint-Jean (3) | Saint-Pierre-les-Becquets (17) | Taschereau (8) | Wabush (10) |
| Saint-Jean (16) | Saint-Roch-de-l'Achigan (14) | Témiscamingue (8) | Wakefield (7) |
| Saint-Jean-de-Matha (14) | Saint-Sauveur (15) | Terrebonne (14) | Waskaganish (10) |
| Saint-Joachim (3) | Saint-Siméon (11) | Tourelle (11) | Ways Mills (5) |
| Saint-Joseph-de-la-Rive (3) | Saint-Tite-des-Caps (3) | Trois-Rivières (4) | Wemindji (10) |
| Saint-Jovite (15) | Saint-Venant-de-Paquette (5) | Ulverton (5) | Yamachiche (4) |
| Saint-Louis-de-Blandford (17) | Saint-Wenceslas (17) | Val-David (15) | |



PL00042 Sainte-Anne-de-la-Pérade, 2013.
Photographe : Pierre Lahoud.



16.0 Rivière-Ouelle, 2015.
Photographe : Pierre Lahoud.

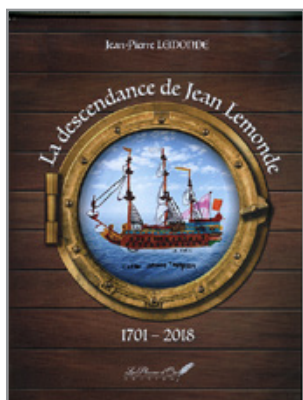
Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :
Rénald Lessard : renald.lessard@banq.qc.ca
Sophie Côté : sophie.cote@banq.qc.ca

Nouveaux membres

du 27 janvier au 29 avril 2019

| | | | | | | | |
|------|------------|--------------|-----------------------------|------|------------|--------------|--------------------------|
| 8022 | DALLAIRE | Jean-Charles | Québec | 8062 | RIVEST | Claudette | Québec |
| 8023 | BEAUDOIN | Linda | Lyster | 8063 | TURMEL | Monique | Québec |
| 8024 | GRONDIN | Danielle | Québec | 8064 | GAUTHIER | François | Québec |
| 8025 | PELLETIER | Michelle | Québec | 8065 | DORVAL | Pierre | Québec |
| 8026 | MORIN | Yvon | Québec | 8067 | ROY | Alain | Québec |
| 8027 | POMERLEAU | Josée | La Sarre | 8068 | DENONCOURT | Richard | Québec |
| 8029 | PETERSON | Guy | Gatineau | 8069 | THOUIN | Patrick | Québec |
| 8030 | CARPENTIER | Paul | Trois-Rivières | 8071 | PEPIN | David | Québec |
| 8031 | GUIMONT | Paul | Québec | 8072 | GAGNON | Alain | Sainte-Rose-du-Nord |
| 8032 | SIMARD | Rachel | Québec | 8073 | RIVÈS | Sylvia M. | Montréal |
| 8033 | ROUTHIER | Denis | Québec | 8074 | LECLERC | Jean-Rock | Laterrière |
| 8034 | MOUSSEAU | Maurice | Saint-Bruno de Montarville | 8075 | GOUPIL | Josée-Anne | Montréal |
| 8036 | GUYARD | Patrice | Québec | 8076 | BOISCLAIR | Claude | Wendake |
| 8037 | PAGE | Johanne | Stoneham-et-Tewkesbury | 8077 | RENAUD | Lynda | Wendake |
| 8038 | DÉSY | Roger | Stoneham-et-Tewkesbury | 8078 | LÉGARÉ | Jean | Neuville |
| 8039 | THÉRIAULT | Raymonde | Saint-Augustin-de-Desmaures | 8079 | PAQUIN | Lise | Neuville |
| 8040 | MARCOUX | René | Québec | 8082 | CHARETTE | Micheline | Rivière-Rouge |
| 8041 | SYLVESTRE | Claire | Montréal | 8083 | TÉTRAULT | Denis | Lévis |
| 8042 | GAGNÉ | Jean-Marc | Saint-Lambert-de-Lauzon | 8084 | BOYER | Pennie | Saskatoon, SK |
| 8044 | LAHAIE | Jean-Pierre | Cantley | 8085 | FERLAND | Alain | Sorel-Tracy |
| 8047 | ROY | Olivier | Québec | 8086 | HOULE | Louis | Lévis |
| 8048 | OUELLETTE | Sylvie | Québec | 8088 | SIMARD | Denyse | Saint-Basile |
| 8049 | DARVEAU | Jean-Marc | Québec | 8089 | BOURGAULT | Kariane | Sherbrooke |
| 8050 | VALLIÈRES | Sonia | Saint-Ignace-de-Loyola | 8090 | FAUVEL | René | Québec |
| 8052 | SARRASIN | Claire | Québec | 8091 | DEMERS | Jean | Québec |
| 8053 | GAGNÉ | Michel | Québec | 8092 | LEBLANC | Julie | Neuville |
| 8054 | OUELLET | Francine | Québec | 8093 | BEAUMONT | Lynda | Neuville |
| 8055 | EGAN | John | Bromont | 8094 | LACHANCE | Jean-Claude | Sainte-Marthe-sur-le-lac |
| 8056 | MESSIER | Hélène | Québec | 8095 | ARBOUR | René | Repentigny |
| 8059 | BLOUIN | Réal | Québec | 8096 | BOURGAULT | Marie-Claire | Hanmer, ON |
| 8060 | LEMAY | Andrée | Saint-Augustin-de-Desmaures | 8097 | BLAIS | Hélène | Québec |
| 8061 | LOCAS | Paul | Québec | | | | |

Nos membres publient



LEMONDE, Jean-Pierre. *La descendance de Jean Lemonde – 1701-2018*, Berthier-sur-Mer, La Plume d'Oie Édition, 2018, 554 p.

Répertoire très documenté de toutes les personnes portant le patronyme Lemonde au Canada et aux États-Unis et qui partagent l'ancêtre commun d'origine champenoise. Renseignements nominatifs sur les descendants et descendantes des onze générations à partir du milieu du XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

Contributions particulières dans les secteurs de la vie religieuse, civile et militaire et une liste exhaustive de plusieurs centaines de personnes dont on n'a pas trouvé la filiation appropriée. Des documents originaux nous réservent des surprises : les registres d'écrou des prisons, l'ordre du roi Louis XV, le récit de la traversée en 1741, les procurations notariales, etc.

En vente chez l'auteur : jplemonde@ccapcable.com

40 \$ + les frais de port et de manutention.

Bientôt disponible en version électronique.



L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)

Pierre Gendreau-Héту (7656)

Linguiste et chercheur en généalogie génétique

Projets Québec ADNy et ADNmt

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Chronique

Nom d'un chromosome! La généalogie des Québécois réécrite par l'ADN

Plus d'un demi-million de Québécois comptent Charles Fournier (1677-1739) dans leur ascendance¹. La mère de Charles, Françoise Hébert, appartient à la première génération née au pays: Marie Rollet et Louis Hébert sont ses grands-parents. La famille de Charles Fournier s'inscrit ainsi à même les origines de la population française au Canada, d'où la contribution exponentielle de cet individu à la démographie laurentienne. Le pionnier Guillaume Fournier (v. 1623-1699) avait jusqu'ici été présumé père biologique de Charles; mais une étude comparée du chromosome Y, par le biais de leur descendance respective, révèle maintenant que le premier ne peut avoir été le géniteur du second.

Les origines d'une population prêtent aisément à la mythification. Cette propension rencontre un sobre défi dans les données ADN. La plupart des ascendances, documentaires ou imaginaires, peuvent désormais être soumises à l'épreuve de la génétique. Il suffit de comparer le chromosome Y transmis de père en fils par différentes lignées pour en tirer des conclusions implacables, à la façon d'un test de paternité multigénérationnel. En jargon scientifique, la méthode se nomme la triangulation.

Vingt-sixième nom de famille le plus fréquent au Québec, Fournier est porté par plus de 22 000 personnes qui ne soupçonnent pas la biologie qui l'accompagne. Le couple Françoise Hébert et Guillaume Fournier a élevé six fils qui se sont à leur tour mariés et reproduits. Le nom Fournier s'est largement propagé de cette manière, tout comme le chromosome Y du pionnier en principe du moins. Le chromosome Y se comporte à la façon du nom de famille, traditionnellement perpétué par la filiation masculine. Un parallélisme accidentel associe donc ces deux réalités hétérogènes et procure l'occasion de tester les hypothèses généalogiques documentaires. On a longtemps dû se contenter de l'état civil pour présumer du lien biologique entre les générations. C'est oublier que la filiation, dans notre état de droit, est d'abord un concept juridique.

La généalogie génétique est une science participative qui se déploie à la faveur de la révolution génomique. Ce mode de recherche implique une contribution significative d'amateurs de plus en plus nombreux qui collaborent au sein de projets de recherche indépendants pour atteindre des résultats inédits. Plusieurs appartiennent à des associations de famille organisées autour des patronymes et de leurs variations.

La combinaison d'efforts ciblés peut alors mener à des résultats significatifs: une filiation du xvii^e siècle corrigée cause un effet démographique massif. L'origine biologique de Charles Fournier révèle en outre quelque chose d'inusité sur la vie intime en Nouvelle-France. Ce cas inédit de rupture génétique est le plus important relevé à ce jour dans l'histoire de la population laurentienne. D'autres ruptures sont déjà connues du Projet Québec ADNy et peuvent remonter au début du xviii^e siècle. Leur étude se poursuit cependant car la preuve dans de tels cas doit être exhaustive et implacable avant d'être rendue publique.

Il serait naïf de se conforter dans les archives papier: l'exemple de Charles Fournier vient brillamment illustrer l'argument. Des descendants des frères Joseph Fournier (1661-1741) et Jean Fournier (1665-v. 1744) ont permis, par la concordance parfaite de leur chromosome Y, d'inférer la signature ADN héritée de leur père Guillaume Fournier, fondateur de cette souche familiale. Les descendants de Charles Fournier se sont révélés porteurs d'un chromosome Y distinct qui ne laisse aucun doute quant à l'absence d'une filiation biologique entre Charles et l'homme qui l'a élevé. Il faut donc conclure à un événement extraconjugal dont la nature exacte nous échappera sans doute à jamais.

Au vu des circonstances inhabituelles qui ont entouré la naissance de Charles Fournier, même sa filiation maternelle est à considérer avec prudence: rien n'empêche en effet que l'enfant ait été adopté à la naissance par les Fournier et baptisé comme l'un des leurs. Néanmoins, aucun indice tangible n'instille le doute quant à la maternité de Françoise Hébert qui devient sage-femme en 1703². Âgée de 39 ans à la naissance de Charles le 20 juin 1777, la matriarche aura un dernier enfant deux ans plus tard. Tout au long de sa vie reproductrice, elle accouche d'un enfant tous les deux ans, au printemps ou à l'été (à l'exception de l'aîné, né en novembre). La naissance de Charles s'intègre parfaitement dans cette cadence régulière. On peut aussi écarter la possibilité que le couple Fournier ait élevé comme le leur un petit-fils illégitime: leurs trois filles en âge de procréer ont enfanté en 1677³. Ce qu'on sait toutefois de Charles Fournier est qu'il a porté le chromosome Y caractéristique d'une autre grande famille de Nouvelle-France.

1. Francogène www.francogene.com.

2. Association des Fournier d'Amérique.

3. Registre de la population du Québec ancien, *PRDH*.

Plusieurs milliers de Fournier seront surpris d'apprendre aujourd'hui que la signature chromosomique perpétuée par les nombreuses lignées découlant de Charles porte en réalité l'ADN spécifique aux frères pionniers Gilles Gaudreau (1644-1726) et Jean Gaudreau (1649-v. 1685). Les circonstances impliquent plutôt ce dernier, qui, après avoir acquis deux terres sur la seigneurie Fournier dite de la Pointe-aux-Foins, propriété de la famille Fournier, s'établit en 1675 sur la seigneurie voisine de Vincelot, à Cap-Saint-Ignace⁴. Jean Gaudreau est toujours célibataire à la naissance de Charles Fournier. Une dizaine d'années plus tard, sa veuve Marie Jeanne Roy (1664-1751) se remarie d'ailleurs avec Jean Fournier, deuxième fils du couple Fournier. La coïncidence et la proximité des familles sont trop évidentes pour ne pas retenir l'attention.

Ce cas de dissociation entre filiation juridique et biologique frappe par son ancienneté et constitue une leçon pour la généalogie. En somme, la question qu'il faut se poser devant sa roue de paon n'est pas si, mais bien où et quand, une rupture génétique a pu survenir. Au vu du taux scientifiquement accepté de 1 à 3 % par génération, de telles ruptures sont tout simplement attendues. Il ne reste qu'à les identifier.

4. Association des familles Gautreau.

En 2017, lors des célébrations du 400^e anniversaire de l'établissement à Québec de Marie Rollet et Louis Hébert, l'apport fondateur de Guillaume Fournier avait été célébré. Il n'avait cependant pas été possible d'établir sa signature ADN pour cette occasion. Seulement celle de son fils Charles Fournier avait pu bénéficier d'une triangulation. C'était donc sous toute réserve et par acte de foi que la signature ADN du fils avait été prêtée au père sur la base de leur rapport documentaire. Les faits génétiques exposés par cette chronique révèlent en conclusion le risque significatif qu'il y a pour la généalogie à présumer des conditions réelles qui ont prévalu au sein des populations anciennes.

Remerciements: Nous remercions tout particulièrement M. Jacques Fournier pour sa collaboration, ainsi que Marielle Côté-Gendreau pour ses judicieux ajouts et sa relecture précieuse. Un important mérite revient également à l'Association des familles Gautreau ainsi qu'à l'Association des Fournier d'Amérique, dont la participation à cette recherche a permis d'atteindre la conclusion présentée.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

gendreau.hetu@gmail.com

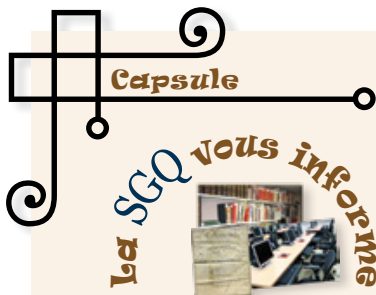
Une lettre ouverte aux chercheurs en généalogie concernant les tests génétiques

par Maurice Germain (6910)

L'Ancêtre+ propose un nouveau bloc d'informations accessible à tous. Il concerne les liens entre la généalogie documentaire et l'approche par analyse de l'ADN. Ce bloc se nomme : *ADN et généalogie*. Il contiendra des textes et des commentaires au sujet des rapports entre les deux pratiques.

Le premier document offert, une lettre ouverte de Maurice Germain, traite des impacts de la découverte concernant la famille Fournier, une découverte présentée dans la chronique *L'ABC de la généalogie par ADN (G/ADN)* du présent numéro de votre revue.

Avez-vous des expériences à partager concernant votre test ADN ? Écrivez-nous à lancetre@sgq.qc.ca. Nous pourrions ajouter votre expérience au bloc *ADN et généalogie*.



Des avantages à devenir membre de la Société de généalogie de Québec

Devenir membre de la Société de généalogie de Québec procure de nombreux avantages. Vous recevez la revue **L'Ancêtre** publiée quatre fois l'an, vous avez accès à notre site web dont certaines bases de données sont réservées aux membres, vous avez l'occasion d'assister à des conférences mensuelles, vous pouvez consulter des généalogistes expérimentés et vous avez accès, si vous avez la possibilité de venir dans nos locaux, à de nombreuses bases de données.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.sgq.qc.ca/devenir-membre.

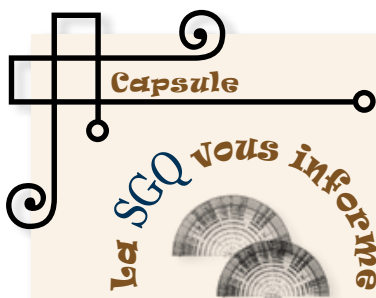
Index du volume 45 de *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

| Titres | Auteurs | Pages |
|--|---|----------|
| ABC (L') de la généalogie par ADN — Tester son ADN à des fins généalogiques : une portée à la fois individuelle et collective ! | Gendreau-Héту, Pierre | 58 |
| ABC (L') de la généalogie par ADN — Une hypothèse de René Jetté infirmée par ADN | Côté-Gendreau, Marielle et Pierre Gendreau-Héту | 140 |
| ABC (L') de la généalogie par ADN — Les Suzor d'Amérique rattachés par ADN à une même souche de Touraine | Germain, Maurice | 207 |
| ABC (L') de la généalogie par ADN — Nom d'un chromosome! La généalogie des Québécois réécrite par l'ADN | Gendreau-Héту, Pierre | 275 |
| Activités de formation | Routhier, Hélène | 113, 216 |
| <i>Ad lib</i> — Lettre de l'abbé Jacques-Éléonore Gosselin à son neveu Émile Couture 22 novembre 1907 | Gosselin, J. E. | 57 |
| <i>Ad lib</i> — Un baptême communautaire à Trois-Pistoles en 1819 | Leblond, Denis | 119 |
| <i>Ad lib</i> — Une page d'histoire de la Nouvelle-France — Quels reproches méritait Guillaume Tailleur ? | Genest, Marcel A. | 182 |
| Archives (Les) vous parlent — Premiers procédés photographiques au service de la recherche généalogique | Lavoie, Catherine | 64 |
| Archives (Les) vous parlent — Crise sanitaire à Québec : le cas de la grippe espagnole en 1918 | Lavoie, Catherine | 134 |
| Archives (Les) vous parlent — Du nouveau à propos des archives notariales : plus d'actes en ligne, plus d'index et plus d'actes transcrits | Lessard, Rénałd | 205 |
| Archives (Les) vous parlent — Un don fantastique fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec : les photographies aériennes de Pierre Lahoud | Côté, Sophie, et Rénałd Lessard | 269 |
| Armoiries concédées par l'Autorité héraldique du Canada | Comité d'héraldique | 194 |
| Ascendance illustre et peu commune de René Fortier (L') | Saint-Martin, André | 106 |
| Ascendance métisse de ma très lointaine parente acadienne, Marie-Ursule Labauve (L') | Rousseau, Guildo | 81 |
| Assemblée générale annuelle — Convocation | Société de généalogie de Québec | 152 |
| Assemblée générale annuelle — Message du comité de mise en candidature | Société de généalogie de Québec | 153 |
| Au fil des recherches — Généalogie, art et monographie paroissiale | Fortier, Daniel | 43 |
| Au fil des recherches — Ethnicité et généalogie | Fortier, Daniel | 115 |
| Au fil des recherches — Filles du roi – Bis et rebis | Fortier, Daniel | 252 |
| Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème des Autochtones | Delarosbil, Lucie | 42 |
| Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème des Basques | Delarosbil, Lucie | 118 |
| Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème des Acadiens | Delarosbil, Lucie | 191 |
| Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème des Métis | Delarosbil, Lucie | 249 |
| Bonne retraite, Claude | Comité de L'Ancêtre | 63 |
| Céliма, Marie Delima ou Rose de Lima Charlebois? | Fortin, Jean | 163 |
| Cinq familles Goupil arrivées au Michigan vers 1880 | Dubé, Jean | 23 |
| Claude Gauvreau, l'artisan d'une dynastie de tanneurs à Québec | Côté, Stéphane | 233 |
| Colons originaires de l'Yonne (Les) | Le Clercq, Pierre | 114 |
| Commémoration du 400 ^e anniversaire de naissance de Guillaume Couture (1618-2018). Remise de parchemins à 30 de ses descendants | Parent, Guy, et Jeanne Maltais | 79 |

| Titres | Auteurs | Pages |
|--|-----------------------------------|-------------------|
| Coup de cœur des lecteurs — À vous de juger – Réglements | Comité de L'Ancêtre | 8 |
| Dieppe: l'enfer des Canadiens | Tétreault, Josée | 33 |
| Ernestine Aubry, ma grand-tante | Fortin, Jean | 15 |
| Familles — Rassemblement — Conditions | Rédaction | 7 |
| Familles — Rassemblement — Drouin | | 8 |
| Familles — Rassemblement — Esmar Thinon Desroches – Compte-rendu | Desroches, Denis | 63 |
| Familles — Rassemblement — Brassard | | 228 |
| Familles — Rassemblement — Fournier | | 231 |
| Familles — Rassemblement — Dubois | | 231 |
| Filiation de Marcelline Saindon-Rousseau | Saint-Hilaire, Guy | 225 |
| Filles du Roy (Les) — Second regard – Mères d'enfants illégitimes – Première partie | Belleau, Irène | 11 |
| Filles du Roy (Les) — Second regard – Mères d'enfants illégitimes – Deuxième partie | Belleau, Irène | 77 |
| Filles du Roy (Les) — Second regard – Mères d'enfants illégitimes – Troisième partie | Belleau, Irène | 155 |
| Filles du Roy (Les) — Second regard – Mères d'enfants illégitimes – Quatrième partie | Belleau, Irène | 217 |
| Généalogiste juriste (Le) — Joseph-Israël Tarte, notaire, parlementaire instable, grand orateur, grand journaliste | Deraspe, Raymond | 60 |
| Généalogiste juriste (Le) — Joseph-Edmond Roy | Deraspe, Raymond | 131 |
| Généalogiste juriste (Le) — Benoît Morin (1942-2018) | Deraspe, Raymond | 265 |
| Héraldique (L) à Québec — L'énigme des armoiries attribuées à de Callières | Beaudoin, Marc | 46 |
| Héraldique (L) à Québec — Enquête sur les armoiries d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy | Beaudoin, Marc | 127 |
| Héraldique (L) à Québec — Les armoiries d'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville | Beaudoin, Marc | 195 |
| Héraldique (L) à Québec — Des Saint-Ours aux Chaussegros de Léry: les armoiries parlantes | Beaudoin, Marc | 261 |
| Hommage aux bénévoles | Maltais, Jeanne | 13 |
| <i>In memoriam</i> — André G. Bélanger (1942-2018) | Parent, Guy | 9 |
| <i>In memoriam</i> — Georges Roy | Maltais, Jeanne | 112 |
| Index du volume 45 de L'Ancêtre | Gaudet, Diane, et Michel Keable | 277 |
| Instruire les enfants d'une paroisse rurale à la fin du XIX ^e siècle | Parent, Guy | 157 |
| Invitation à publier dans L'Ancêtre | Maltais, Jeanne, et Michel Keable | 10 |
| Jacques Gauthier dit Coquerel a-t-il jamais existé? | Huard, Gabriel | 229 |
| John Hill, geôlier, chocolatier, porteur de lettres et tailleur | Champagne, Édith | 183 |
| Le 5 à 7 des bénévoles en images | Maltais, Jeanne | 41 |
| Lieux de souche — Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) – Première partie | Belleau, Romain | 52 |
| Lieux de souche — Les familles Raclot à Chaumont-en-Bassigny (Haute-Marne) – Deuxième partie | Belleau, Romain | 121 |
| Lieux de souche — Colette Raclot grand-tante des trois sœurs Raclot, Filles du roi de 1671 | Belleau, Romain | 199 |
| Lieux de souche — Ugny, Meurthe-et-Moselle, commune d'origine de Jean-Baptiste Raymond dit Videbouteille | Belleau, Romain | 255 |
| Martin Grouvel et les engagés de 1634 — complément d'information | Gravel, Denise | 232 |
| Membres (nouveaux) | Talbot, Solange | 69, 144, 209, 274 |

| Titres | Auteurs | Pages |
|--|--|-------------------|
| Membres publient (Nos) — Conditions | Rédaction | 7 |
| Membres publient (Nos) — Les presbytères anciens du Québec | Ferland, Claude | 68 |
| Membres publient (Nos) — La légende de l'Iroquoise : aux sources historiques de l'imaginaire québécois | Rousseau, Guildo | 68 |
| Membres publient (Nos) — La population de Montréal en 1741. Un recensement reconstitué | Fournier, Marcel | 68 |
| Membres publient (Nos) — Les soldats français de Montréal morts en Europe à la Grande Guerre 1914-1918 | Fournier, Marcel | 145 |
| Membres publient (Nos) — L'union sardinière du St-Laurent à Saint-André-de-Kamouraska, 1891-1898 | Moffet, Claude | 145 |
| Membres publient (Nos) — Famille Pampalon | Pampalon, Robert | 145 |
| Membres publient (Nos) — La descendance de Jean Lemonde – 1701-2018. | Lemonde, Jean-Pierre | 274 |
| Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple Guay – Dion | Guénette, Richard | 169 |
| Paléographie | St-Hilaire, Lise | 50, 138, 192, 250 |
| Petite histoire des frères Chaperon | Bradbury, Nigel | 101 |
| Pierre ou François Robitaille ? | St-Hilaire, Lise | 177 |
| Politique d'adhésion et de renouvellement à la SGQ et à la revue L'Ancêtre (La) | Conseil d'administration | 10 |
| Politique de rédaction – Revue L'Ancêtre | Comité de L'Ancêtre | 6 |
| Politique de L'Ancêtre concernant les hommages, nominations, conférences ou congrès | Comité de L'Ancêtre | 154 |
| Pour en finir avec le double patronyme ou comment ressusciter le nom des femmes | Dussault, Gabrielle | 21 |
| Prix de L'Ancêtre volume 45 – Conditions | Comité de L'Ancêtre | 4 |
| Prix de L'Ancêtre volume 44 – Lauréats | Comité de L'Ancêtre | 5 |
| Qui était Norbert Henry ? | Dumas, Michèle | 245 |
| Rapport annuel | Maltais, Jeanne | 220 |
| Rencontres mensuelles | Rédaction | 70, 146, 210, 280 |
| Sommaire des numéros 324, 325, 326 et 327 | Rédaction | 3, 75, 151, 215 |
| Vie de Charles Genest dit Labarre (La) | LaBarre, René | 96 |
| Vœux des Fêtes | Maltais, Jeanne, et l'équipe de L'Ancêtre | 76 |
| Votre ancêtre a-t-il été placé dans la bonne lignée ? | Lafontaine, André | 173 |



Concours de la « Roue de paon »

La Société de généalogie de Québec invite ses membres à participer au concours de la Roue de paon. Les objectifs de ce concours sont :

- faire revivre nos ancêtres ;
- mettre en évidence tant les patronymes que les matronymes composant les 12 générations de la Roue de paon ;
- exploiter les outils de recherche disponibles au Centre de documentation Roland-J Auger ;
- partager le fruit de nos recherches ;
- être témoin intergénérationnel de son histoire familiale.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Roue de paon » : <http://www.sgq.qc.ca/roue-de-paon>

Rencontres mensuelles

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 18 septembre 2019

Conférencier : Mona-Andrée Rainville, avocate, historienne,
généalogiste et ancienne journaliste

Sujet : *Les Femmes d'Affaires de la Nouvelle-France.*

■ Le mercredi 16 octobre 2019

Conférencier : Pierre Boily, retraité, passionné d'histoire et de
numismatique, numismate de l'année de 2014 à 2017

Sujet : *La monnaie en Nouvelle-France.*

■ Le mercredi 20 novembre 2019

Conférencier : Roger Barrette, commissaire-juge à la retraite,
historien, généalogiste et auteur

Sujet : *L'éducation chez les défricheurs de la Nouvelle-France :
le cas des familles Barette établies sur la Côte-de-
Beaupré et en Mauricie.*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Horaire d'été

- Du 25 juin au 2 juillet 2019, les locaux seront fermés ;
- Du 3 juillet au 7 septembre 2019, les locaux seront ouverts le mercredi seulement de 9 h 30 à 20 h 30 ;
- l'horaire régulier reprend à partir du 3 septembre 2019.

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

| | |
|-------------------|------------|
| Mardi et vendredi | 9 h à 17 h |
| Mercredi et jeudi | 9 h à 21 h |
| Samedi | 9 h à 17 h |

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

Les services offerts par la SGCF !

Lignées ancestrales (avec preuves)
Recherche et transcription d'actes
Transcription d'actes notariés



Venez en groupe pour une
journée de recherche
avec nos bénévoles
(sur réservation)

Visitez notre site Web!

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Parchemins d'ascendance

Vous désirez...

- ✓ conserver précieusement vos lignées ascendantes sur un magnifique parchemin ?

ou bien...

- ✓ offrir un cadeau original et inestimable à votre parenté... à vos enfants ?

...et pourquoi pas les deux ?



Le service de recherche de la SGQ vous propose des parchemins homologués et exclusifs, d'une superbe qualité, soit simples (1 lignée) ou doubles (2 lignées).

La recherche d'une lignée ascendante consiste à faire des liens, de génération en génération, entre un individu et son premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France.

Laissez-vous tenter et visitez notre site : www.sgq.qc.ca/service-de-recherche

Pierrette Lafond

PROMENADE *en Enfer*

Les livres à l'Index de la
bibliothèque historique
du Séminaire de Québec

Jacques Hellemans

LES ÉDITIONS MARABOUT,
BOB MORANE ET LE

Québec

Préface
d'Henri
Vernes



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Chantale Dureau en collaboration avec Denis Vaugeois

À L'ASSAUT DE LA MAURICIE

1858-1919



Les Vaugeois, une famille de pionniers